

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	176 (2019)
Artikel:	Sion, Sous-le-Sex (Valais, Suisse) : III, Développement d'un quartier de la ville antique
Autor:	Haldimann, Marc-André / Paccolat, Olivier / Andermatten, Romain
Kapitel:	III: Le mobilier du bâtiment semi-enterré (st.20)
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1036601

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. LE MOBILIER DU BÂTIMENT SEMI-ENTERRÉ (ST.20)

Un remblai peu ordinaire du 5^e siècle après J.-C.

Déjà perçues comme peu banales lors de leur mise au jour, certaines découvertes s'avèrent avec le temps être encore plus exceptionnelles qu'envisagées initialement. Le remblai scellant la dépression formée par un bâtiment en bois jouxtant une résidence du Bas-Empire à Sion relève assurément de ce cas de figure.

Apparus en 1986 lors de fouilles de sauvetage à proximité de la colline de Valère, les vestiges d'un bâtiment en bois répertorié sous le vocable de « structure 20 » ne constituaient pas *a priori* l'ensemble le plus important de la zone fouillée en bordure du cours antique de la Sionne. Situé 120 m à l'est de la spectaculaire basilique funéraire mise au jour fortuitement en 1984 au lieu-dit Sous-le-Scex, le bâtiment se situe à mi-chemin entre deux mausolées tardo-antiques établis au pied de la falaise de Valère et une résidence du Bas-Empire (voir **Fig.19**, A, B, F).

Passionnante en soi par son plan bien conservé de bâtiment en bois, alors encore méconnu en Valais, la structure 20 livre de plus un abondant mobilier comportant des monnaies (Chap.III.1), des éléments métalliques (Chap.III.2 et Chap.IV), des céramiques (Chap.III.3), de la pierre ollaire (Chap.III.4), du verre (Chap.III.5) et de la faune (Chap.III.6). Confrontés à cet ensemble, les responsables de la fouille firent appel aux connaissances de Stefanie Martin-Kilcher pour poser en automne 1986 un premier diagnostic basé sur les amphores identifiables qui datent ce contexte entre la fin du 4^e et le 6^e siècle. Le caractère homogène du mobilier allié à sa datation tardive, exceptionnelle en Suisse, sont à l'origine de la décision de publier dans les meilleurs délais les principales données typologiques afin de permettre leur utilisation par la communauté scientifique. L'étude, menée à bien par Bertrand Dubuis pour le contexte de la

découverte, par Stefanie Martin-Kilcher pour les amphores et par Marc-André Haldimann pour la céramique, est publiée en décembre 1987 dans la revue *Archéologie Suisse*⁴⁹.

Dès 1998, sous l'impulsion de François Wible, alors archéologue cantonal du Valais, la décision fut prise de mener à son terme la publication complète des fouilles de Sion, « Sous-le-Scex est ». Salutaire, cette décision permit d'achever un travail de collage et de statistique indispensable pour la connaissance précise de cet ensemble qui, bien que découvert il y a maintenant 30 ans, demeure à ce jour encore exceptionnel non seulement en Suisse mais aussi au nord des Alpes (**Fig.46**). Il convient enfin de saluer la volonté de Caroline Brunetti, archéologue cantonale depuis le 1^{er} novembre 2015, d'avoir soutenu l'aboutissement de cet effort sur le long terme en engageant les moyens nécessaires à l'achèvement de ce travail.

Grenier ou édifice semi-enterré, la structure 20 s'inscrit donc comme un témoin important sur le chemin menant de l'Empire romain au Haut Moyen Âge. Le mobilier recueilli dans son comblement offre un regard sans précédent sur la vie

Mobilier	N	NMI	N°s cat.
Monnaies	35	35	1-35
Petit mobilier	117	82	36-57
Céramique	1691	242	58-168
Pierre ollaire	119	34	169-181
Verre	418	78	182-238
Total	2380	471	

Fig.46 – Structure 20. Composition des mobiliers étudiés.

⁴⁹ Dubuis *et al.* 1987.

quotidienne du 5^e siècle de notre ère, bouleversant le lieu commun d'un cadre de vie tardo-antique en pleine régression dans la haute vallée du Rhône. L'étude de ce contexte révèle son inanité en dévoilant un pan entier de l'histoire locale, régionale, économique et sociale, témoin d'une période contrastée ou la richesse d'une grande famille s'affichait à proximité d'une agglomération abritant une population plus modeste.

III.1 DIE MÜNZEN (PL.1, PL.2)

Hans-Christoph Noeske und Markus Peter

Die 35 Münzen, die in der Grube 20 gefunden wurden, sind fast ausnahmslos stark korrodiert, teilweise bis zur Unkenntlichkeit. Abgesehen von wenigen Antoninianen handelt es sich ausschliesslich um Kleingeld aus Buntmetall⁵⁰. Bis auf zwei Ausnahmen, die frühkaiserzeitlichen Asse 1-2, wurden alle Münzen zwischen dem späten 3. und dem 5. Jahrhundert n. Chr. geprägt. Ihre chronologische Verteilung zeigt Fig.47. Die zeitlichen Schwerpunkte vom späten 3. bis zum mittleren 4. Jahrhundert einerseits, vom späten 4. bis ins 5. Jh. andererseits legen bereits nahe, dass die Münzen wohl mindestens zwei unterschiedlichen Zirkulationsphasen angehören. Selbst wenn wir von einer gleichzeitigen

Einbringung in Grube 20 ausgehen, spricht vieles für Primärverluste zu unterschiedlichen Zeitpunkten – möglicherweise bereits in der frühen Kaiserzeit (1-2), im späten 3. bis/oder im mittleren 4. Jahrhundert, und schliesslich zu einem unbestimmten Zeitpunkt im 5. Jahrhundert, wobei die Münze 28 einen allerdings nicht ganz gesicherten *terminus post quem* für das Ende der Verfüllung liefert (Prägezeit wahrscheinlich 425-ca. 435). Zumindest ein Teil der Prägungen des 4. Jahrhunderts kann allerdings ohne weiteres ebenfalls erst im 5. Jahrhundert in den Boden gelangt sein; dies betrifft insbesondere jene Kleinbronzen, deren Grösse sich kaum von den theodosianischen Münzen unterscheidet und somit eine gemeinsame Zirkulation begünstigte.

Aufgrund der schlechten Erhaltung und der geringen Zahl von genau bestimmmbaren Münzen ist die Aussagekraft des kleinen Ensembles zwar beschränkt, aber angesichts unserer noch lückhaften Kenntnisse des regionalen Münzumlaufs im 5. Jahrhundert doch von einer gewissen Bedeutung.

Die zahlreich vorliegenden Kleinbronzen der Jahre 383-403 (19-24, wohl auch 29-32) gehören zum jüngsten Kleingeld, das in nennenswerter Zahl in den westlichen Münzstätten hergestellt wurde; die Seltenheit späterer Gepräge in unserer Gruppe (25-28) ist also weniger bemerkenswert als ihre Präsenz, die eher unerwartet ist.

Neuere Untersuchungen zeigen, dass sich trotz des überall dominierenden Phänomens der versiegenden Kleingeldversorgung der westlichen Provinzen nach 403 bei genauerer Betrachtung dank stratifizierter Sequenzen und Schatzfunden wohl unterschiedliche regionale Entwicklungen

⁵⁰ Ihrer Bestimmung und Auswertung nahm sich 1995 Hans-Christoph Noeske an; Markus Peter aktualisierte einzelne Zitate und Details sowie den Kommentar.

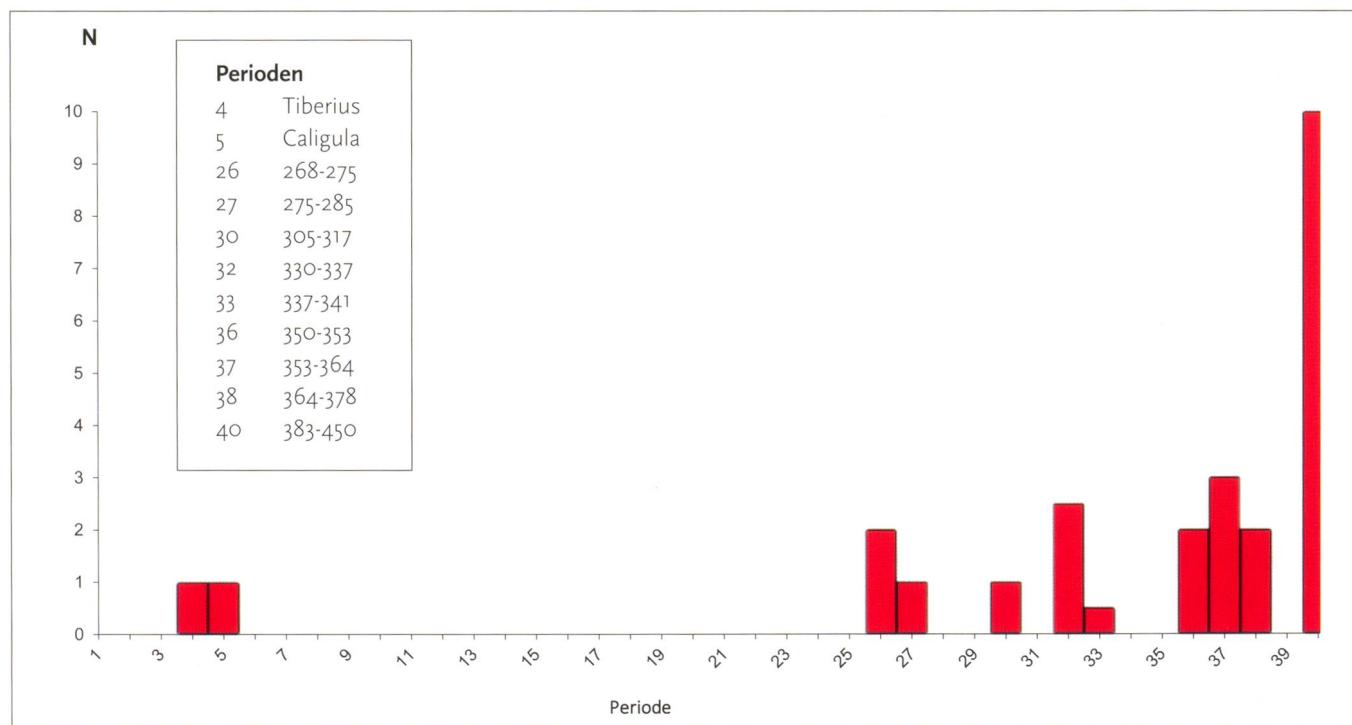


Fig.47 – Struktur 20. Chronologische Verteilung der Münzen.

nachzeichnen lassen⁵¹. Während man beispielsweise im südlichen Rhonetals (wie im östlichen Mittelmeergebiet) dem Kleingeldmangel mit gegossenen Nachahmungen entgegengewirkt⁵², wurden in Nord- und Ostgallien vermehrt ältere Kleinbronzen aus Italien importiert. Diese Influx lässt sich allein anhand der im Verlaufe des 5. Jahrhunderts zunehmenden Anteile von Münzen der Jahre 388-403 aus Aquileia und Rom nachvollziehen⁵³. In Italien selbst ging der Anteil neuer Münzen nach 403 ebenfalls drastisch zurück, doch versiegte er bis zum Ende des 5. Jahrhunderts nie vollständig⁵⁴ und wurde durch lokal geprägte Nachahmungen schlechter Qualität ergänzt⁵⁵; ob sich unter den nicht oder nur ungenau bestimmmbaren spätromischen Kleinbronzen aus der Grube 20 solche Imitationen verbergen, lässt sich angesichts der schlechten Erhaltung nicht beurteilen. Der vorliegende Komplex weist jedenfalls die grössten Ähnlichkeiten mit italischen Funden auf; der Anteil von Münzen aus Rom ist bemerkenswert, während lediglich zwei Münzen aus dem südgallischen Arelate stammen, das in französischen Funden dominiert. Um die Rolle des Wallis, weiterer Alpentäler, aber auch des Schweizer Mittellandes in dieser vorerst noch unscharf konturierten spätantiken « Kleingeldlandschaft » besser situieren zu können, bedarf es aber weiterer gut kontextualisierter (und nach Möglichkeit besser erhaltener) Funde. In aller Deutlichkeit zeigt sich aber einmal mehr, dass der Rückgang der Kleingeldversorgung nach 403 ein in allen westlichen Provinzen geläufiges Phänomen war; die Präsenz von wohl vier jüngeren Münzen im vorliegenden Komplex ist eher ungewöhnlich, doch auch sie gibt nur einen *terminus post quem* für die Ablagerung, die aus rein numismatischer Sicht ohne weiteres auch mehrere Jahrzehnte nach 425 erfolgt sein kann.

III.2 LE PETIT MOBILIER (PL.3)

Antoine Rochat

III.2.1 PRÉSENTATION DU CORPUS

Cette étude porte sur le mobilier métallique ainsi que sur les objets en matière dure d'origine animale (MDA) retrouvés dans le comblement du bâtiment semi-enterré st.20⁵⁶. Ce corpus (Fig.48) comprend un total de 117 restes (NR) pour un nombre minimum de 82 individus (NMI). Parmi les matériaux représentés (Fig.49), le fer avec 72 artefacts constitue

le plus grand nombre de restes (61,5%), suivi par les éléments en alliage cuivreux avec 30 restes (25,6%), puis par ceux en matière dure animale, attestés par cinq occurrences (4,3%). Enfin, la présence de dix déchets en plomb (8,6%) témoigne de l'existence d'une production spécialisée à proximité. L'état de conservation du mobilier est varié puisque

Catégorie fonctionnelle	NR	NMI	NMO	% NR	Inv.	N° cat.
Parures et accessoires du vêtement	8	8	1	6.8		
Parure	1	1	1			
Bracelet	1	1	1		2024	36
Accessoires du vêtement	7	7	0			
Clous de chaussure	7	7	0		1412	37
Soins du corps	3	3	3	2.6		
Toilette	3	3	3			
Peigne	3	3	3		975, 1115, 1346	38-40
Jeux/Loisirs	2	2	2	1.7		
Jeu	2	2	2			
Dé	1	1	1		884	41
Jeton	1	1	1		944	42
Activités culinaires	5	2	2	4.3		
Récipient	5	2	2			
Récipient	2	1	1		1901	43
Réparation (?)	3	1	1		1395	44
Activités artisanales et production	13	12	3	11.1		
Outil textile	2	2	2			
Fusaïole	1	1	1		1606	45
Aiguille	1	1	1		847	46
Outil indéterminé	1	1	1			
Virole	1	1	1		887	47
Déchet fer	3	2	0			
Scorie	3	2	0			
Déchet plomb	7	7	0			
Chute de plat	2	2	0		1543	48
Chute de tôle	4	4	0			
Récupération	1	1	0			
Objets polyvalents	2	2	2	1.7		
Quincaillerie décorative	2	2	2			
Bouton à rivet	1	1	1		838	49
Applique	1	1	1		1873	50
Construction et ameublement	44	30	0	37.6		
Quincaillerie	44	30	0			
Clou	44	30	0			51
Indéterminés	40	23	0	34.2		
Indéterminé tôle en all. cu.	18	8	0		2164, 1452, 1213	52-54
Indéterminé tôle en fer	2	2	0			
Indéterminé tôle en plomb	1	1	0			
Indéterminé tige en all. cu.	3	3	0		2050, 917, 1904	55-57
Indéterminé tige en fer	15	8	0			
Indéterminé tige en plomb	1	1	0			
Total général	117	82	13	100		

Fig.48 – Structure 20. Tableau récapitulatif de la composition du petit mobilier en NR (Nombre de Restes), NMI (Nombre Minimum d'Individus) et NMO (Nombre Minimum d'Objets).

⁵¹ CHAMEROY 2013, 89f. Vgl. die Zusammenstellung von Buntmetall-Horten des 5. Jahrhunderts in RIC X, S. CXXIX-CXX.

⁵² BRENOT 2003.

⁵³ DOYEN *et al.* 2012, S. 246.

⁵⁴ ASOLATI 2006.

⁵⁵ Vgl. ASOLATI 2016, S. 202-209.

⁵⁶ Une partie de ce mobilier a déjà été le sujet d'une étude réalisée en 2002 par Arno RETTNER dans le cadre de la publication de la basilique funéraire de Sion, Sous-le-Sceau I : RETTNER 2002.

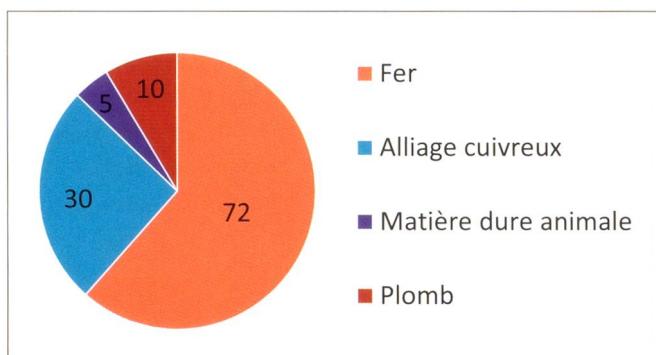


Fig.49 – Structure 20. Diagramme de répartition du corpus par matériau en fonction du NR (nombre de restes).

certains objets en alliage cuivreux sont restaurés, alors que d'autres, plus fragmentaires, présentent une corrosion active. Les éléments en fer sont très corrodés par l'acidité des sols ce qui complique leur lecture.

Afin de permettre une meilleure représentation du faciès de ce corpus, la méthode de comptage en nombre minimum d'objets (NMO) a été employée. Ce procédé consiste à ne dénombrer que les objets de la vie quotidienne, en excluant la quincaillerie, les matériaux artisanaux et les indéterminés qui, par leur surreprésentation, faussent l'analyse des résultats⁵⁷. Le comblement de la structure 20 totalise ainsi un NMO de 13 individus répartis en six catégories fonctionnelles⁵⁸ (**Fig.50**).

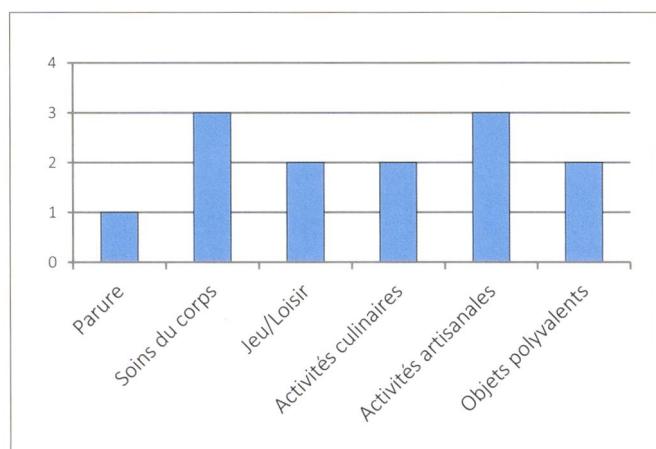


Fig.50 – Structure 20. Diagramme de répartition des catégories fonctionnelles selon le NMO (nombre d'objets).

III.2.2 LA PARURE ET LES ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

III.2.2.1 Parure

Un fragment de bracelet massif en alliage cuivreux à jonc lisse de section ovale et à décor constitué de deux rainures

proximes des bords extérieurs est le seul élément de parure mis au jour (**36**). Ce type est fréquent durant le Haut-Empire⁵⁹ et, si sa forme perdure pendant l'Antiquité tardive, ils sont désormais fréquemment réalisés en lignite⁶⁰. À titre de comparaison, la tombe T45 de Sion, « Sous-le-Scex est » livre un ensemble exceptionnel de parures comprenant, entre autres, 19 bracelets caractéristiques des 4^e-5^e siècles dont la majorité est constituée d'un jonc plat et fin⁶¹.

III.2.2.1 Accessoires du vêtement

Les sept clous de chaussure - dont la lecture ne peut être assurée en raison d'une trop forte corrosion - n'appellent pas de commentaire particulier (**37**). Si ces objets témoignent de la fréquentation du site, ils peuvent également provenir d'une sépulture⁶². Il n'est pas exclu que certains appartiennent à des plaques boucles de ceinture en fer ou encore à un meuble ; toutefois, leur morphologie plaide en faveur d'une identification comme clous de chaussure⁶³.

III.2.3 TOILETTE

Les peignes du Haut-Empire sont formés d'une seule pièce et caractérisés par une double rangée de dents, plus large d'un côté afin de démêler les cheveux et plus fine de l'autre pour les lisser (**38-40**). Bien qu'ils soient parfois fabriqués en ivoire ou en métal, ils sont la plupart du temps façonnés en bois, raison pour laquelle ils ne sont presque jamais conservés⁶⁴. La rareté de l'emploi des matières dures animales dans la réalisation des peignes du Haut-Empire s'explique par la difficulté de trouver des surfaces assez grandes pour les faire en un bloc. En revanche, à partir de l'Antiquité tardive, les populations germaniques innovent en confectionnant un nouveau type composite généralement en bois de cerf et à une rangée de dents⁶⁵. Ces derniers étant constitués de plusieurs plaquettes dentées maintenues ensemble par deux joues d'assemblage rivetées, leur production offre l'avantage de ne nécessiter que des surfaces de petite taille⁶⁶. Ces objets originaires des régions du *limes* et du bassin danubien⁶⁷ se

⁵⁹ RIHA 1990, pl. 16, n° 501-507.

⁶⁰ À Antigny, sur le site « Le Gué-de-Sciaux » (Vienne, FR) 7 exemplaires en lignite sont datés du 4^e s. : BERTRAND 2000, n°s 71, 72, 74, 77-80.

⁶¹ RETTNER 2002, SSSE T 45, pp. 198-200, pl. LXVII.

⁶² À Yverdon par exemple, des tombes de la nécropole du Pré de la Cure (4^e-7^e s.) ont également livré des clous de chaussure. STEINER, MENNA 2000, par exemple pl. 23, n°s 8 et 9.

⁶³ Sur les clous en fer en contexte funéraire, voir la typologie d'A. Berthon (BERTHON 2009).

⁶⁴ SCHENK 2008, p.39; DESCHLER-ERB 1998, pp.156-157 ; RIHA 1986, p.156; Pour la période du Haut-Empire, une centaine de peignes en bois sont attestés : FEUGÈRE M., VIGIER E., Peigne à deux rangées de dents (ARTEFACTS : PGN-4004) ; Sur le territoire de la Suisse actuelle on en retrouve par exemple à Oberwinterthur : FELLMANN 1991, pl. 1, n° 1-9.

⁶⁵ SCHENK 2008, p.40; DUREUIL 1996, p.54; PETITJEAN 1995, p.146.

⁶⁶ DUREUIL 1996, p.54; BÉAL 1984, p.107.

⁶⁷ MASEK 2016, p.113; SCHENK 2008, p.39.

⁵⁷ Méthodes de comptage développées dans DEMIERRE *et al.* 2013, p.12.

⁵⁸ Répartition par catégories fonctionnelles : GUILLAUMET 2003 ; BRIAND *et al.* 2013 ; DEMIERRE 2017.

propagent de manière importante dès le milieu du 4^e siècle jusqu'au nord et à l'est de la France ainsi qu'en Angleterre⁶⁸, au point de devenir un marqueur caractéristique de cette période. Parallèlement, les artisans développent également un autre type composite qui reprend la forme rectangulaire des peignes du Haut-Empire⁶⁹. Objets de la vie quotidienne, ils sont retrouvés en contexte d'habitat⁷⁰, militaire⁷¹ et, majoritairement, comme offrandes funéraires dans des nécropoles⁷². La grande variété de situations concernant leur emplacement dans les sépultures reflète la complexité des rites accompagnant ce genre de dépôts : placés au niveau de la tête, ils peuvent être mis en lien avec la toilette du défunt rappelant ainsi sa fonction dans la vie de tous les jours sans pour autant exclure un rôle apotropaïque. En revanche lorsqu'ils sont situés le long du corps, ils renvoient à la manière dont ils étaient portés⁷³.

D'un point de vue typologique, ces objets de l'Antiquité tardive sont divisés en deux catégories distinctes : les peignes à une ou à deux rangées de dents. À Sion, « Sous-le-Sex est », le comblement du bâtiment st.20 a livré un ensemble remarquable aux caractéristiques morphologiques très variées. Avec ses extrémités profilées et percées, l'exemplaire fragmentaire à double denture et à traverse décorée de lignes incisées encadrants une série d'ocelles **38**, fait partie d'un type très répandu. Il apparaît dans la seconde moitié du 4^e siècle et sa production se poursuit jusqu'à l'époque mérovingienne⁷⁴. La longueur estimée de l'objet (env. 120 mm) ainsi que l'ornementation de la plaquette transversale et des bords suggèrent une datation située au milieu du 5^e siècle. À cette période, la plupart des peignes rectangulaires à double rangée de dents sont plus longs, leurs extrémités sont profilées et les traverses d'assemblage, de moins en moins larges, sont ornées de deux cercles pointés⁷⁵.

Les peignes à une seule rangée de dents sont caractérisés par la forme de leur dos qui présente plusieurs variations typologiques⁷⁶. L'exemplaire retrouvé à Sion (**39** et Fig.51) est constitué d'une poignée triangulaire dont les côtés latéraux et le sommet sont ornés de deux paires de protomés d'animaux (type Böhme E2)⁷⁷. Les extrémités de la denture sont marquées par une courbe et les bords du manche sont décorés d'une série de cercles ocellés encadrée par deux lignes incisées. Ces particularités permettent de situer sa

⁶⁸ ASHBY 2011, type 1A; MAC GREGOR 1985, pp.82-83.

⁶⁹ DESCHLER-ERB 1998, p.157.

⁷⁰ BABEY 2014, pp.198-200; FRIEDLI 2006, pp.158-160.

⁷¹ DESCHLER-ERB 1998; DESCHLER-ERB 2002.

⁷² A Sion, « Sous-le-Sex », sept peignes proviennent de sépultures ; certaines nécropoles comme celle de St-Sulpice ne présentent aucun peigne, alors qu'à l'inverse, d'autre comme celle de Bonaduz en révèlent un grand nombre. D'après M. Petitjean (PETITJEAN 1995, p.167) sur 16000 sépultures datées de l'Antiquité tardive, 8 % contenaient au moins un peigne.

⁷³ PETITJEAN 1995, p.175.

⁷⁴ MASEK 2016, p.113 et Fig.17.

⁷⁵ RETTNER 2002, p.212.

⁷⁶ SCHENK 2008, p.39.

⁷⁷ BÖHME 1974, p.125.

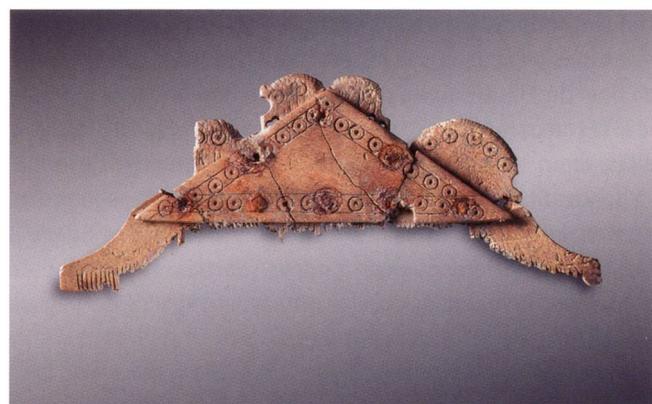


Fig. 51 – Structure 20. Peigne en os (cat.39). Long. 10 cm.

fabrication peu après 450 après J.-C.⁷⁸. Ce type se retrouve dans le Centre et le Nord-Est de la France dont un individu découvert récemment à Obernai⁷⁹; en Angleterre et tout le long du Danube jusqu'en Roumanie⁸⁰. Sur le Plateau suisse, un exemplaire provient des fouilles du groupe épiscopal de Genève⁸¹ et un autre de Bâle-Münsterhügel⁸².

Le troisième peigne constitue à lui seul une découverte exceptionnelle : alors que tous les exemplaires recensés de cette période sont fabriqués de manière composite, il a la particularité d'être « monobloc » (**40** et Fig.52). Façonné dans l'ivoire il est plus large que les exemplaires assemblés, et possède deux rangées de dents, plus fines d'un côté que de l'autre. L'objet n'est pas conservé sur toute sa longueur et sa partie centrale est ornée de deux lignes de cercles

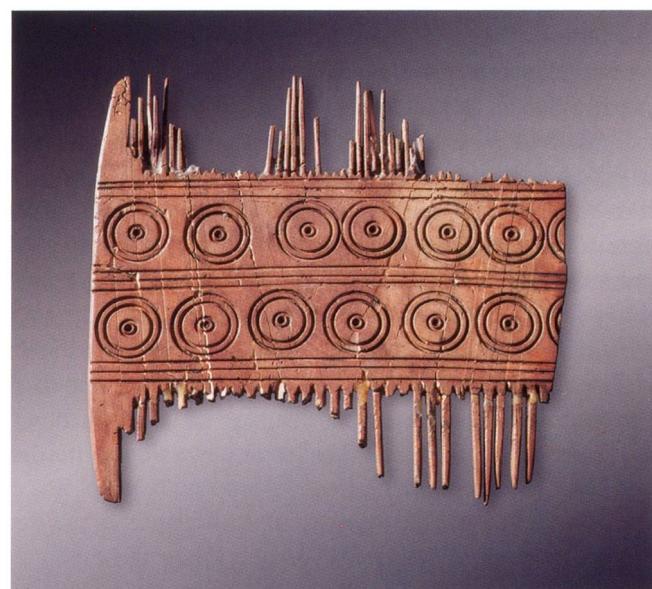


Fig. 52 – Structure 20. Peigne en os (cat.40). Larg. 8 cm.

⁷⁸ RETTNER 2002, p.212.

⁷⁹ FÉLIU (*dir.*) 2017 ; page sur le site de l'INRAP.

⁸⁰ HEIDIGER, VIROULET 1986, Fig.11.

⁸¹ BONNET 2009, Fig.35, p.81.

⁸² DESCHLER-ERB 2002, pp.103-107.

concentriques liées, séparées par des rainures longitudinales. Ses dimensions le rapprochent des formes de peignes en bois du Haut-Empire ou de ceux en matière dure animale réalisés à partir du 11^e siècle⁸³. Son profil plat ainsi que la disposition de son décor permettent néanmoins de situer sa fabrication dans le courant du 5^e siècle⁸⁴. Le seul autre exemplaire monobloc daté de la période mérovingienne présentant également deux rangées de dents, provient de la fouille d'un remblai proche du sarcophage 18 de l'église Saint-Pierre de Montmartre à Paris⁸⁵.

III.2.4 JEU ET LOISIRS

Témoins des activités liées au divertissement, les objets permettant la pratique de jeu de hasard ou de table sont présents en grand nombre dans la plupart des sites du Haut-Empire⁸⁶. S'ils restent fréquents durant l'Antiquité tardive, ils disparaissent progressivement à la fin de la période romaine. Dans le remplissage de la structure 20, ils se manifestent par un dé cubique plein (41) et un jeton circulaire plat à profil à double biseau (42), tous deux en matières dures animales.

Les dés pleins (41) sont attestés depuis le 8^e siècle avant J.-C. en Grèce⁸⁷ et perdurent jusqu'à aujourd'hui dans les jeux de société. À l'époque romaine, ils sont utilisés à grande échelle pour la pratique des jeux et plus rarement pour d'autres emplois comme dans le cadre des rites de divination. Bien qu'ils aient été sujets à plusieurs tentatives de classement typologique en fonction du type de points ou d'après les manières de numérotier les différentes faces de l'objet, elles n'ont pas permis de mettre en avant une chrono-typologie fiable⁸⁸. Leur pic de diffusion se situe entre la fin du 1^{er} et le 3^e siècle après J.-C, mais de rares exemplaires tardifs se rencontrent aux 4^e - 5^e siècles⁸⁹.

Il en va de même pour les jetons : éléments nécessaires au déroulement des jeux de table, leur emploi peut être interprété comme un substitut de monnaie permettant ainsi de miser ou de compter, mais également comme pion de jeu⁹⁰. L'exemplaire 42 avec ses faces lisses et son profil à double biseau correspond au type 4.1.1 d'Avenches. Présent dans l'ensemble des provinces occidentales de l'Empire du 1^{er} au 3^e siècle, ce type devient beaucoup plus rare à partir des

4^e - 5^e siècles⁹¹. Une tombe féminine de la nécropole de Sion, « Sous-le-Scex » contenait un jeton plat et pointé, accompagné d'un fragment de peigne à deux rangées de dents⁹². La découverte de jetons en contexte funéraire du Haut-Empire est fréquente et s'explique par la notion de chance ou de profit à laquelle ces objets renvoient⁹³.

III.2.5 ACTIVITÉS CULINAIRES

À l'exception des fragments de tôles indéterminés appartenant potentiellement à des récipients, la vaisselle métallique n'est représentée que par deux individus. La lèvre de récipient (43) partiellement repliée sur elle-même est très abîmée et il n'est donc pas possible d'en restituer le diamètre. Bien que la réparation de vaisselle (44) constituée de six fragments de deux bandes de tôles rivetées soit dans un très bon état de conservation, son profil tordu empêche toute proposition quant à sa forme ou son diamètre. Répartis environ tous les centimètres, les nombreux rivets permettent de fixer les deux bandes de tôles ensemble. Dans de rares cas, ce type d'objet peut également servir à maintenir du cuir.

III.2.6 ACTIVITÉS ARTISANALES ET PRODUCTION

Le travail des textiles est représenté par deux artefacts relevant de deux étapes différentes de cette activité : le filage avec une fusaiole en plomb de forme discoïdale (45) et la couture avec une aiguille en alliage cuivreux à chas de forme ovale allongée (46). Ne présentant pas d'évolution typologique caractéristique, ces objets n'apportent pas d'indice chronologique précis. Néanmoins, l'étude des fusaioles d'Avenches par Anika Duvauchelle met en avant une plus grande représentation des exemplaires en plomb à l'époque romaine ainsi qu'une prédominance de la forme discoïdale⁹⁴. Ces objets sont fréquemment retrouvés en contexte d'habitat et ils sont la plupart du temps liés à la sphère domestique⁹⁵,

⁸³ MAC GREGOR 1985, p.81, Fig.47.

⁸⁴ Discussion avec A. Rettner.

⁸⁵ DUREUIL 1996, p.109, n°272.

⁸⁶ Voir les publications sur la tabletterie d'Augst (DESCHLER-ERB 1998), d'Avenches (SCHEK 2008), de Lousonna (ANDERES 2015) ou de Martigny (BAU 2004, inédit).

⁸⁷ BÉAL 1983, p.354.

⁸⁸ MANNIEZ 1984, p.48 (points) ; POPLIN 2004 (numérotation).

⁸⁹ BÉAL 1983 (Lyon), type BIII, pp.349-354, pl.LIX, n°1283, 1291, 1297-1298 ; DESCHELER-ERB 1998 (Augst), p.147, pl.24, n°872-878 ; SCHEK 2008, p.78, Fig.126-127, n°1022-1035 ; BAU 2004 (Martigny), p. 88, pl. 19, n°960-961 ; en Allemagne : MIKLER 1997 (Landesmuseum Mainz), p.31, pl.22, n°5-14.

⁹⁰ SCHEK 2008, p.69; BÉAL 1984, p.75; DUREUIL 1996, p.99.

⁹¹ BÉAL 1984, type A XXXIII 2, n° 288-294 ; Exemplaires retrouvés en Suisse : SCHEK 2008 (Avenches), pp.71-72, Fig.122, n°647-701 ; BAU 2004 (Martigny), p.90, pl.19, n°669-972 ; ANDERES 2015 (Lousonna), pl.18, n°178-189 ; DESCHELER-ERB 1998 (Augst), pp.147-151, pl.24, n°892-912 ; en Allemagne : MIKLER 1997 (Landesmuseum Mainz), p.28, pl.18, n°12, 14, 16-17.

⁹² RETTNER 2002, T115, p.218, pl.LX.

⁹³ À titre d'exemple, les tombes de la nécropole d'En Chaplix à Avenches (Haut-Empire) contenaient 49 jetons, alors que celles du Pré de la Cure à Yverdon (4^e-7^e s.) n'en renfermaient aucun.

⁹⁴ DUVAUCHELLE 2010.

⁹⁵ Selon Sabine Deschler-Erb, il n'y a aucun élément en Suisse qui permet pour le moment d'attester d'une importante production commerciale du textile ; les découvertes fréquentes de fusaioles, d'aiguilles ou encore de pesons ne sont que les témoins d'une activité limitée au domaine domestique (DESCHELER-ERB 2012, p.123).

mais ils sont également déposés dans les tombes en tant qu'offrande⁹⁶.

III.2.7 OUTILS INDÉTERMINÉS

Les viroles permettent d'empêcher les manches de certains outils ou couteaux de se fendre. Par ses dimensions, l'exemplaire 47, constitué d'un anneau rubané ouvert, devait être placé à l'extrémité d'un manche de section circulaire de petit diamètre.

III.2.8. LES DÉCHETS ARTISANIAUX

À l'exception de deux fragments de scorie de fer, les déchets retrouvés dans le remplissage de la structure 20 proviennent tous du travail du plomb. Il s'agit de six chutes de tôles et de plats (48) comportant des traces de découpe et d'une bande de tôle de récupération repliée sur elle-même à plusieurs reprises afin d'être facilement refondue⁹⁷.

III.2.9 LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE

Les deux objets 49 - 50 révèlent une valeur ornementale certaine, sans qu'on puisse les rattacher à une catégorie précise en raison de leur emploi polyvalent. Il s'agit d'un bouton à rivet en alliage cuivreux à tête circulaire plate décorée de dix gouttes de nielle et d'une petite loge centrale qui devait recevoir de la pâte de verre (49). Les boutons à rivets sont majoritairement destinés à être fixé sur du cuir, par exemple sur les lanières d'harnachement, mais ils peuvent aussi servir à décorer des ceintures ou des meubles⁹⁸.

L'applique 50 est constituée d'une tige de section semi-circulaire à extrémité serpentiforme décorée d'une série de chevrons. Trois perforations se répartissent symétriquement sur la longueur de l'objet qui est cassé à son extrémité. La surface plate située sous le décor ainsi que les perforations sont caractéristiques d'une applique fixée sur un meuble, sur des éléments d'harnachement ou sur une ceinture, mais l'absence de parallèle incite à la prudence quant à l'identification de l'objet. La décoration ainsi que la section de cet objet sont analogues aux bracelets serpentiformes retrouvés en grand nombre dans les tombes avoisinantes.

III.2.10 CONSTRUCTION ET AMEUBLEMENT

Caractérisés par leur section comprise entre 4 et 8 mm et leur longueur située entre 60 et 80 mm, les clous de menuiserie (51) sont représentés par 30 individus⁹⁹ (37,5% du corpus). Si certains exemplaires de petite taille paraissent appartenir à un sous-type particulier, leur degré de corrosion empêche de pouvoir leur attribuer une fonction précise. Ce type de clou est de loin le plus fréquent¹⁰⁰ et son emploi très varié peut servir autant à la fixation des éléments architecturaux en bois, qu'à la construction de meuble¹⁰¹. Il n'est pas rare dans les nécropoles de retrouver des alignements de clous révélant l'emplacement d'un cercueil¹⁰².

Divisés en fonction de leur matériau et de leur section entre les plats, les tiges et les tôles, les éléments indéterminés 52-57 ne présentent pas de caractéristique morphologique ou décorative qui puisse rendre leur identification possible. Leur degré de fragmentation de 59%¹⁰³, leur poids moyen par individus de 5 g, ainsi que leur taille – qui n'excède pas en moyenne les 30 mm – soulignent la difficulté de les identifier.

III.2.11 SYNTHÈSE

Le petit mobilier retrouvé dans le remplissage de l'édifice semi-enterré présente un faciès hétéroclite propre aux remblais : il comprend des objets très raffinés (peignes, rivet émaillé), mais également des déchets de production (scorie, chute de tôle, récupération de plomb). Il est frappant de constater que la majorité des objets se retrouve dans les sépultures avoisinantes. Leur état de fragmentation est également varié, car si l'ensemble de la clouterie ou des tôles en alliage cuivreux sont endommagées, l'aiguille ou encore les peignes sont en revanche bien conservés malgré un contexte archéologique perturbé. Ce constat vaut également par les fourchettes chronologiques de ces artefacts. Si les datations données par l'analyse du petit mobilier – fournies principalement par les peignes – suggèrent que le remplissage du bâtiment st.20 intervient à partir du milieu du 5^e siècle, certains objets, tels les éléments de jeu, le rivet émaillé ou encore le bracelet, sont plus généralement des marqueurs du Haut-Empire. Ainsi, il semble que le comblement de l'édifice semi-enterré soit formé d'un remblai comportant du mobilier ancien, issu des occupations antérieures ou utilisé sur une longue période. La majorité du mobilier étudié remonte toutefois aux 4^e – 5^e siècles et présente de nombreuses similitudes

⁹⁶ À Sion, « Sous-le-Sex », une fusaïole discoïdale provient de la T9 et trois autres des zones avoisinantes dont une qui provient de Sion, « Sous-le-Sex est » (RETTNER 2002, p.214, pl.LXV, Inv.SSS 379 et 577 et pl.XIX, Inv.SSSE 333). Leur présence est également attestée par exemple dans les nécropoles de Kaiseraugst (MARTIN 1991, p.138, Fig.77), d'Yverdon (STEINER, MENNA 2000, T77, p.150, pl.15) où, en revanche, la présence de 3 pesons dans la T105 est considérée comme résiduelle.

⁹⁷ Voir *infra*, chap.IV. Sur la récupération du plomb durant l'Antiquité tardive, voir DUBUIS 2013.

⁹⁸ DESCHLER-ERB 1999, pp.68-70; DESCHLER-ERB *et al.* 1991, pp.36-37, pl.50 n°107.

⁹⁹ Sur les typologies de clous : GUILLAUMET 2003, p.51, 133 ; BRIVES *et al.* 2011, pp.588-591 ; BERTHON 2009, type A.

¹⁰⁰ À Lousonna, le site de Vidy-Bouldromme a déjà livré plus de 13000 clous de menuiserie (étude en cours) ; à Massongex plus de 4000 individus ont été répertoriés (inédit).

¹⁰¹ Sur la clouterie voir également : LOISEAU 2009, pp.277-285.

¹⁰² BERTHON 2009.

¹⁰³ Pour le calcul du taux de fragmentation, voir DEMIERRE *et al.* 2013, p.13.

avec les offrandes funéraires des deux nécropoles voisines. Enfin, il comprend des éléments provenant des activités artisanales avoisinantes. De par leur raffinement et leur rareté, les peignes mettent en lumière le luxe auquel avait accès la population fortunée qui fréquentait le site de Sion, « Sous-le-Sex est ».

III.3 LA CÉRAMIQUE

Marc-André Haldimann,
avec une contribution de Stefanie Martin-Kilcher

Le comblement du bâtiment st.20 livre au total 1691 fragments de céramiques issus d'au moins 242 vases NMI (**Fig.53**). Fort de 28 tessons provenant de 14 récipients NMI, le mobilier datable entre le 1^{er} siècle avant et le 3^e siècle de notre ère, manifestement résiduel, n'est pas pris en compte dans le cadre de cette étude.

Catégorie	N	% N	NMI	% NMI	N ^{os} cat.
TS Gaule résiduelle	7	0.4	5	2.1	
TS Helvétique résiduelle	3	0.2	3	1.2	
TS Argonne	20	1.2	7	2.9	58-60
TS Africaine D	1	0.06	1	0.4	61
DSP	48	2.8	10	4.1	62-70
Lampe	22	1.3	12	5.0	71-72
Amphore	695	41.1	57	23.6	73-100
CRA	451	26.7	49	20.2	101-128
Plombifère	103	6.1	37	15.3	129-141
Peinte résiduelle	1	0.06	1	0.4	
Cruche résiduelle	1	0.06	1	0.4	
Claire résiduelle	13	0.8	2	0.8	
Grise résiduelle	2	0.1	1	0.4	
Culininaire	323	19.1	55	22.7	142-168
Indigène	1	0.06	1	0.4	
Total	1691	100	242	100	

Fig.53 – Structure 20. Tableau statistique des céramiques.

Les importations

Avec 771 fragments provenant de 79 céramiques NMI (**Fig.54**), les importations sont remarquablement nombreuses puisqu'elles forment le 32,6 % du mobilier recueilli.

Catégorie	N	% N	NMI	% NMI	N ^{os} cat.
TS Argonne	20	2.6	7	8.9	58-60
TS Africaine D	1	0.1	1	1.3	61
DSP	48	6.2	10	12.7	62-70
Lampe	5	0.6	3	3.8	71-72
Amphore	695	90.1	57	72.2	73-100
Plombifère	2	0.3	1	1.3	141
Total	771	100	79	100	

Fig.54 – Structure 20. Tableau statistique des céramiques d'importation.

III.3.1 LA SIGILLÉE D'ARGONNE (TSJ)

(FIG.55 ET PL.4)

Attestés depuis le 2^e siècle déjà, les ateliers de sigillée établis dans l'Argonne dominent dès le début du 4^e siècle les marchés approvisionnés par les ateliers rhénans. Caractérisée par l'apparition de décors à la molette dès 310-320 de notre ère, la sigillée d'Argonne connaît entre le 4^e et le 5^e siècle une expansion remarquable ; elle est diffusée en Grande Bretagne, dans la Gaule du Nord et de l'Est, au sein du Massif alpin, et sur le Plateau suisse avec quelques occurrences dans le Bassin lémanique¹⁰⁴. Sa production diminue de manière significative dès le 5^e siècle ; produite à une échelle plus régionale, elle est encore observée dans les contextes du 6^e siècle en France du Nord¹⁰⁵.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N ^{os} cat.
TS Argonne	Plat	Chenet 304 ?	2	1	1799, 1889	
	Coupelle	Chenet 314b	3	1	1515, 1712, 1876	58
	Coupe	Chenet 320	1	1	1842	59
	Coupe	Chenet 320	1	1	895	
	Coupe	Chenet 320	1	1	1806	
	Coupe	Chenet 320	1	1	2198	
	Coupe	Chenet 320	2	1	1091	60
	Coupe	Chenet 320, panses + fonds	9		1117, 1462, 1472, 1799, 1843, 1747, 1889, 2014	
	Total		20	7		

Fig.55 – Structure 20. La sigillée d'Argonne (TSJ).

Les sigillées recueillies à Sion proviennent vraisemblablement des ateliers d'Argonne : les pâtes ocre saumon fines, dures, avec un dégraissant très fin **58-60** en témoignent. Leurs engobes, parfois fortement altérés, sont ocre orange brillant, très homogènes (**Fig.56**).

La typologie des récipients est bien connue ; le plat Chenet 304, courant au 4^e comme au 5^e siècle, n'est qu'occasionnellement signalé sur le Plateau suisse ; sa présence en milieu



Fig.56 – Structure 20. Sigillée d'Argonne (TSJ) : surface et tranche de la coupe Chenet 320 (cat.60).

¹⁰⁴ Pour une synthèse récente sur la sigillée d'Argonne, voir BRULET *et al.* 2010, pp.216-253. Pour le massif alpin, voir Schaan FL : SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.135, 1-2 ; Sion, Sous-le-Sex VS : SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, Pl. 34, 1-2. Deux fragments de sigillée d'Argonne sont également documentés dans les horizons tardifs de la cathédrale Saint-Pierre de Genève : PAUNIER 1980, pp.193-194, Fig.5-6.

¹⁰⁵ VAN OSSEL (*dir.*) 2011, pp.231-254.

alpin est documentée à Schaan FL¹⁰⁶. La coupelle Chenet 314b **58**, similaire formellement au type de sigillée africaine Hayes 67, rare en territoire helvétique, est également signalée à Yverdon¹⁰⁷. Tel n'est pas le cas des coupes Chenet 320 aux panses ornées à la molette (**59-60**) ; attestées à partir de 337 de notre ère en territoire suisse, elles sont omniprésentes dans les horizons tardifs publiés à Bâle, à Kaiseraugst, à Zurzach, à Yverdon, à Lausanne et à Genève¹⁰⁸. Comme pour les plats Chenet 304, leur diffusion pendant le 5^e siècle est encore bien attestée ; leur présence à Sion n'est donc pas une surprise et ne saurait être interprétée comme résiduelle. La molette U.C. 293 identifiée sur la coupe Chenet 320 **60** (**Fig.57**) est attestée au sein des vases issus de l'atelier des Allieux dont la production est observée au 4^e comme au 5^e siècle (voir catalogue).

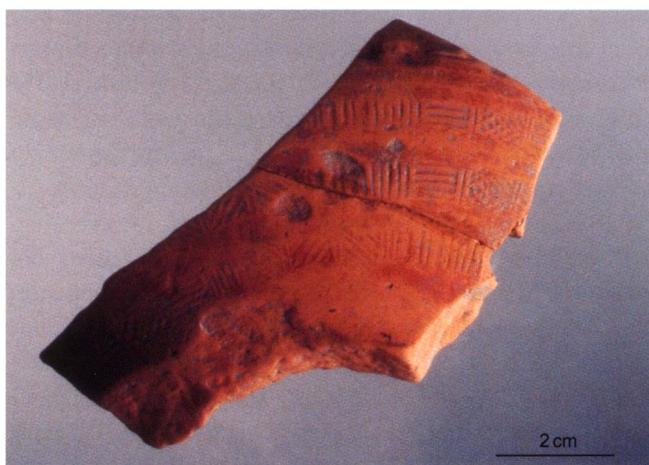


Fig.57 – Structure 20. Sigillée d'Argonne (TSJ) : coupe Chenet 320 (cat.60), détail du décor.

III.3.2 LA SIGILLÉE AFRICAINNE (TSH) (FIG.58 ET PL.4)

Produites en Afrique du Nord à partir de 70 de notre ère, les sigillées africaines forment une famille de vaisselle fine dont les derniers représentants sont documentés jusqu'à la conquête des Ostrogoths¹⁰⁹. Situés en Maurétanie et en Proconsulaire, soit en Tunisie centrale, les ateliers produisant la famille de sigillée la plus ancienne, la sigillée claire A, demeurent actifs jusque vers la fin du 3^e ou le début du 4^e

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N° cat.
TS africaine D	Plat	Hayes 61 ?	1	1	1905	61
Total			1	1		

Fig.58 – Structure 20. La sigillée africaine (TSH).

siècle ; ils sont pour l'essentiel diffusés en Italie méridionale, en Ligurie et en Gaule méditerranéenne¹¹⁰.

Dès la fin du 2^e ou au début du 3^e siècle, ce sont des ateliers établis en Byzacène qui commencent à diffuser à large échelle de la sigillée claire C. La production est constituée pour l'essentiel de formes ouvertes de grand diamètre, jusqu'alors rares ; leur diffusion court entre le premier tiers du 3^e siècle et la première moitié du 5^e siècle. La sigillée claire C couvre alors tout le Bassin méditerranéen comme la côte atlantique du Portugal et, dans une moindre mesure, la Gaule, le territoire suisse et l'Allemagne jusqu'au *limes rhénan*¹¹¹.

Dernier groupe de productions à apparaître sur le marché, la sigillée claire D provient de la région de Carthage ; la plus abondante de toutes les céramiques fines africaines, elle est signalée dès les premières décennies du 4^e siècle. Elle domine le marché entre la seconde moitié du 4^e et le 5^e siècle ; diffusée dans tout le Bassin méditerranéen, sur la côte atlantique du Maroc à l'Aquitaine, le sud de la Bretagne, l'axe Rhône/Saône/Rhin, elle pénètre largement en Gaule méridionale et dans la péninsule ibérique. A partir de la fin du 6^e siècle, sa diffusion en Gaule est réduite aux seules villes et sites du littoral méditerranéen ; elle périclite dans le courant du 7^e siècle¹¹².

Si le caractère lacunaire du plat de sigillée **61** recueilli ne permet guère une identification typologique précise, sa pâte ocre orange granuleuse est caractéristique des sigillées claires D. (**Fig.59**). Le fond conservé correspond probablement au type Hayes 61, apparu dans la seconde moitié du 4^e siècle et courant jusque vers la fin du 5^e siècle.

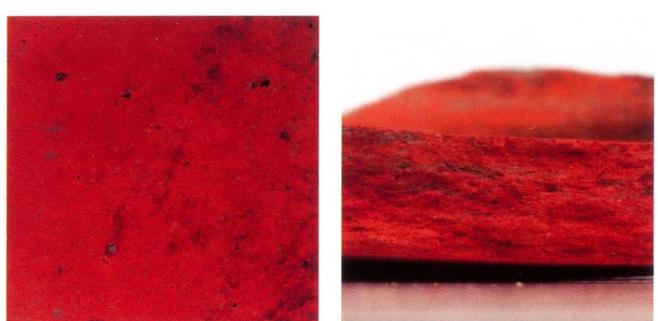


Fig.59 – Structure 20. Sigillée africaine D (TSH) : surface et tranche du plat Hayes 61 ? (cat.61).

¹⁰⁶ Kaiseraugst AG : SCHUCANY *et al.* (dir.) 1999, Taf.80,1 : 350-400/430 AD ; Schaan FL : SCHUCANY *et al.* (dir.) 1999, Taf.135,2 : 350-400 AD.

¹⁰⁷ ROTH-RUBI 1980, Abb.2,6.

¹⁰⁸ Kaiseraugst AG : SCHUCANY *et al.* (dir.) 1999, Taf.79,1 : 330 – 400 AD ; Stein am Rhein SH : HÖNEISEN *et al.* 1993, Taf.17,104 : post 337 AD ; Zurzach : PEDRUCCI 1995 ; Yverdon VD : ROTH-RUBI 1980, n°51-10 : 4^e et 5^e siècles ; Lausanne : EGLOFF, FARJON 1983, n°51 à 4 : 5^e AD ; Genève : PAUNIER 1980, p.194, Fig.5 et 6.

¹⁰⁹ Pour une synthèse, voir PY *et al.* 1993, Lattara 6, *Dicocer*, Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale, Lattes. Pour les dernières données typo-chronologiques, voir BONIFAY 2004.

¹¹⁰ RAYNAUD 2017, consulté le 11 mai 2017.

¹¹¹ RAYNAUD 2017, consulté le 11 mai 2017.

¹¹² RAYNAUD 2017, consulté le 11 mai 2017.

III.3.3 LES DÉRIVÉES DE SIGILLÉES PALÉOCHRÉTIENNES (DSP) (FIG. 6o ET PL.4)

Etudiées en détail depuis 1968, les dérivées des sigillées paléochrétiennes (DSP) sont progressivement devenues des marqueurs chronologiques plus fins, grâce aux efforts des chercheurs marseillais qui ont analysé l'ensemble du mobilier à leur disposition¹¹³.

Réparties entre trois groupes de productions – languedocien, provençal et atlantique – et plusieurs centres régionaux en Espagne voire en Suisse, les DSP sont largement diffusées dans la moitié sud de la France, le long des littoraux ligures et catalans, en Corse, en Sardaigne et dans les îles Baléares, mais aussi le long de la Seine, en Suisse occidentale et sporadiquement sur le Plateau suisse. Elle se rencontre aussi, mais exceptionnellement, en Grèce, en Algérie et au Maroc. Le groupe languedocien, vraisemblablement situé dans la région de Narbonne et de Carcassonne, est le plus ancien ; majoritairement cuit en mode oxydant avec des engobes orangés et des décors d'une belle finesse, il est observé à partir de la seconde moitié du 4^e siècle.

Le groupe provençal, cuit en mode réducteur et aux engobes gris, apparaît peu avant 400 de notre ère et devient dominant dans le courant du 5^e siècle. Produite à Saint-Péray-Amourde-dieu F¹¹⁴ et très probablement à Marseille, son répertoire bien plus varié que le groupe languedocien, comprend nombre de plats, d'assiettes et de bols.

Enfin, le groupe atlantique, probablement issu d'ateliers établis dans le Bordelais, est le plus tardif : d'excellente qualité, ses productions en mode réducteur ne sont attestées qu'à partir du 5^e siècle. Seul le groupe provençal maintient une diffusion suprarégionale au-delà du 5^e siècle ; les quantités

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N°s cat.
DSP	Plat	Rigoir 4	1	1	1067	62
	Plat	Rigoir 8	3	1	902, 1533	63
	Plat	Rigoir 8	1	1	1117	64
			4	1	2096	65
	Plats	Fonds	9		862, 1533, 1704, 1799, 1832, 1842	
	Coupelle	Rigoir 3	2	1	1905	66
	Coupelle	Panses	6		937, 1790	
	Coupelle	Fonds	3		1511, 1558, 2124	
	Coupe	Rigoir 18	8	1	2103	67
	Coupe	Rigoir 18	5	1	199, 964, 1473, 1738	68
	Coupe	Rigoir 18	2	1	1545, 1658	69
	Coupe	Rigoir 18	1	1	1148	70
	Coupe	Rigoir 18	1	1	1533	
	Coupe	Rigoir 18 panses	2		1142, 1842	
Total			48	10		

Fig. 6o – Structure 20. Les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP).

diminuent cependant rapidement dans le courant du 6^e siècle ; probablement d'origine marseillaise, les dernières productions, de qualité moindre, sont encore attestées au début du 7^e siècle en Provence¹¹⁵.

Les dix individus reconnus à Sion présentent des caractéristiques formelles et ornementales proches du groupe provençal. Le vaisselier est composé de trois plats - 1 Rigoir 4 (62) et 2 Rigoir 8 (63-64) -, d'une coupelle à marli Rigoir 3 (66) ainsi que de six coupes Rigoir 18 (67-70). Homogènes pour la majorité des individus, leurs pâtes gris moyen, parfois légèrement bleutée sont proches des récipients rencontrés à Genève et à Yverdon VD¹¹⁶. Une comparaison visuelle avec les pâtes de vases mis au jour à Marseille et en Provence révèle des différences importantes. Les seules conditions de conservation des DSP recueillies à Sion – désastreuses de par la nature acide du comblement de la structure 20¹¹⁷ – ne sauraient expliquer ces différences avec les ateliers provençaux. La proximité typologique et d'aspect de la DSP observée au sein des sites de Suisse occidentale souligne implicitement l'existence d'ateliers plus proches que ceux aujourd'hui connus.

Les analyses statistiques pratiquées dans le cadre des fouilles de Marseille offrent un cadre chronologique pour les DSP¹¹⁸. Si le mobilier marseillais peut dorénavant être série entre le début du 5^e et la fin du 6^e siècle, il n'en va malheureusement pas de même pour les exemplaires sédunois. La typologie des formes Rigoir 4 et 18 est par trop divergente des productions de la cité phocéenne, celle de l'unique coupelle Rigoir 3 trop lacunaire ; quant aux plats Rigoir 8, ils sont inconnus à Marseille. L'examen des décors conservés rend pourtant compte d'une familiarité avec le groupe provençal (Fig. 61) : ils sont tous attestés dans le corpus des décors de cette catégorie et leur majorité est observée sur des pièces originaires de la basse vallée du Rhône (voir catalogue).



Fig. 61 – Structure 20. Dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP). Coupes Rigoir 18 (cat. 67 et 68).

¹¹³ BONIFAY *et al.* (dir.) 1998, pp.367-370.

¹¹⁴ BONNET 2005, pp.486-487.

¹¹⁵ RAYNAUD 2017 in *Dicocer*, consulté le 11 mai 2017.

¹¹⁶ Genève : PAUNIER 1980 ; Yverdon VD: ROTH-RUBI 1980.

¹¹⁷ L'acidité du terrain a le plus souvent complètement dissous l'engobe des pièces et les pâtes elles-mêmes sont fortement altérées.

¹¹⁸ BONIFAY *et al.* (dir.) 1998.

L'étude récente du *corpus* des DSP en Suisse occidentale confirme la proximité évidente entre le mobilier de Sion, « Sous-le-Sex est » et celui de la cathédrale Saint-Pierre de Genève¹¹⁹. Pâtes, formes et poinçons sont proches ou analogues ; ce constat, allié aux divergences relevées avec les groupes languedocien, provençal et atlantique pose avec insistance la question d'un groupe d'ateliers, peut-être situé entre Lyon et Genève et qui aurait approvisionné tant Genève que Sion et Yverdon¹²⁰.

III.3.4 LES LAMPES (LAM)

(FIG. 62 ET PL.4)

Les lampes d'importation

Sur les trois lampes d'importation, seul le luminaire 71 est identifiable ; il appartient au groupe C3 du type Hayes IIA ou Atlante X A, issu des ateliers de Tunisie centrale. Caractérisée par un canal ouvert, cette forme est diffusée, selon la chronologie établie par J. W. Hayes, à partir des années 430 de notre ère¹²¹. La synthèse récente sur ces lampes confirme leur apparition à partir du deuxième quart du 5^e siècle¹²². Les données fournies par le mobilier de Marseille soulignent son

pic de diffusion entre le milieu et la seconde moitié du 5^e siècle¹²³. Rarement attestée au nord des Alpes, elle est également documentée – chaque fois par un exemplaire unique – à Genève et à Lausanne¹²⁴.

Les deux autres lampes sont façonnées dans une pâte beige sableuse de provenance italique probable ; l'origine proposée demande toutefois à être confirmée, les fragments étant de trop petite taille pour permettre leur identification formelle.

Les lampes régionales

Seuls deux exemplaires sont suffisamment bien conservés pour être identifiés (72). Bien que lacunaire, leur forme dérive nettement du type Hayes II (Atlante X). La similitude de leurs pâtes et les traces d'engobe les apparentent sans aucun doute aux céramiques à revêtement argileux (CRA) de l'ensemble étudié. La présence de lampes imitant les formes africaines n'est pas une exclusivité sédunoise ; des exemplaires analogues sont également documentés à Marseille et à Ravenne¹²⁵.

III.3.5 DIE AMPHOREN (AMP)

(FIG. 63 ET PL.5-6)

Stefanie Martin-Kilcher

Der Befund in Sion ist besonders interessant, bietet er doch bislang in Gallien im Raum nördlich von Lyon das umfangreichste und recht geschlossene Ensemble importierter Amphoren des 5. Jahrhunderts. Für den Vorbericht von 1987 konnten die wichtigsten Stücke zur Kenntnis gebracht werden¹²⁶, im Jahr 2001 war es möglich, nahezu das gesamte Amphorenmaterial zu katalogisieren und Elemente für den Kommentar zusammen zu bringen¹²⁷. Nach langem Unterbruch folge ich nun gerne der Initiative, die Arbeit für den Druck à jour zu bringen¹²⁸.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N°s cat.
Lampes	africaine	Hayes IIA	1	1	1567	71
	italique ?		1	1	1051	
	italique ?		1	1	1646	
	CRA	Imitation Hayes II	2	1	1607, 2085	72
	CRA	Imitation Hayes II	3	1	1210, 2100, 2189	
	CRA		3	1	913, 1355, 1481	
	CRA		3	1	1319, 1541, 2103	
	CRA		2	1	117,	
	CRA		1	1	1918	
			2	1	861, 1608	
			2	1	916, 1159	
			1	1	2104	
Total			22	12		

Fig. 62 – Structure 20. Les lampes (LAM).

¹¹⁹ BOSSE 2000, p.72.

¹²⁰ Un programme d'analyses chimiques permettrait dans un premier temps de vérifier l'homogénéité des DSP de Suisse occidentale et de préciser la diffusion de ce groupe encore inconnu.

¹²¹ HAYES 1972, p.313.

¹²² BONIFAY 2004, p.382.

¹²³ BONIFAY *et al.* (dir.) 1998, pp.203 et 366.

¹²⁴ Genève : SCHUCANY *et al.* (dir.) 1999, pl.12, n°6; Lausanne : EGLOFF, FARJON 1983.

¹²⁵ Marseille : BONIFAY *et al.* (dir.) 1998, pp.356 et 366 ; Ravenne : BERMOND MONTANARI (dir.) 1983, p. 147-153 et n°s 9.1-9.7.

¹²⁶ Dubuis *et al.* 1987. Damals lagen mir eine repräsentative Auswahl von Rand- und Bodenstücken sowie ein Teil der Henkel vor. Von den übrigen Funden konnte M.-A. Haldimann eine Auswahl der Keramik bearbeiten.

¹²⁷ Ich danke O. Paccolat und M.-A. Haldimann für ihre Hilfe beim Bereitstellen des Materials. Einige Stücke, die ich 1987 gezeichnet hatte, waren 2001 nicht greifbar, weil sie für die Ausstellung *Vallis Poenina* in Lausanne vorgesehen waren. – Kurz vor dem Druck dieses Bandes wurden alle Amphorenreste in einem externen Depot wieder gefunden ; es ist damit möglich, alle Fabrikate abzubilden.

¹²⁸ Vielen Dank an die Walliser Kantonsarchäologin seit 2015, Caroline Brunetti und Marc-André Haldimann für die Initiative. Und herzlichen Dank an Michel Bonifay für Hinweise zu den afrikanischen Amphoren und Begutachtung der Fabrikate 1 und 2.

	RS	HE	BS	WS	Frag tot	%	MIZtot (ohne WS)	%
Nordafrika								
Keay 11/Tripol. III	1	1					1	
Keay 25/1	3			1			1	
Ostia IV, 168	3	1					1	
unbest. zylindrische WS (Bauchdm. 20->25 cm)				10				
Keay 25/2 mittelgross	1	1	1				3	
unbest. zylindrische WS (Bauchdm. ca. 11,5-14 cm)				60				
Keay 25/2 klein	12	3	2				9	
Spatheion	10	17	6				> 30	
unbest. kleine zylindrische WS (Bauchdm. ca. 9-11 cm)				265				
unbest. WS kleine zylindrische Amphoren bzw. Spatheia				100				
Total	30	23	9	436	498	71%	> 45	79%
Palästina/Sinai								
LRA 4 (Fab. 4)	6	2	2	65			8	
LRA 4 (Fab. 5)	1	1		40			2	
Total	7	3	2	105	117	17%	10	17%
Süditalien/Sizilien								
Keay 52	1	2		48			2	
Keay 52?				9				
Total	1	2		57	60	9%	2	4%
Südspanien (Altstücke; Splitter)								
Dressel 20				6*				
unbestimmt				20	20	3%		
Total	38	28	11	618	695	100%	57	100%

Fig. 63 – Struktur 20. Übersicht über die Amphoren nach Herkunft und Typ.

Erhaltung und Quantifizierung

Die 695 Fragmente sind uneinheitlich erhalten: nur von wenigen Behältern liegen mehrere anpassende bzw. grössere Scherben vor; diese sind im Katalog mit einem Stern* bezeichnet¹²⁹. Mehrheitlich handelt es sich um ziemlich zerkleinertes und teilweise alteriertes Material. Bruchkanten und Oberfläche sind oft angegriffen; einige zeigen mit abgeplatzter Oberfläche Spuren von Frosteinwirkungen. Etwa 5% der Fragmente haben sekundäre Brandspuren; Gruppierungen lassen sich aber nicht feststellen. Brandspuren sind nicht etwa bei Behältern mit mehreren und anpassenden Fragmenten konzentriert. Insgesamt macht die Erhaltung wahrscheinlich, dass ein grösserer Teil der Einfüllung aus bereits umgelagertem Material eingebracht worden ist, was aber weder heissen muss, dass die Behälter weit entfernt von der Fundstelle geleert noch dass diese Abfälle über lange Zeit angehäuft wurden.

Die Tabelle **Fig. 63** zeigt die Formen und Fragmentzahlen nach ihrer Herkunft und nach Typen. Die Mindestindividuen sind nach Rändern, Henkeln und Füssen berechnet. Bei den

LRA 4 sind wenigstens drei weitere Individuen durch grössere Wandscherben zu fassen; sie werden in der Tabelle angegeben, aber nicht mitgezählt, um die Quantifizierung nicht zu verfälschen. Das insgesamt ungleiche Verhältnis von Mindestindividuen zur Scherbenzahl ist ein Spiegel der Erhaltung. Es ergibt sich nicht zuletzt aus den teilweise stark zerkleinerten Fragmenten der umfangreichsten Gruppe der nordafrikanischen zylindrischen Amphoren wie Keay 25/2 und Spatheia.

Herkunft und Typen

Die wenigstens 57 Amphoren stammen aus Nordafrika, aus Palästina sowie aus Sizilien/ Süditalien (**Fig. 63**); 20 teils verbrannte WS bleiben unbestimmt. Nicht berücksichtigt werden 5-6 kleine und sekundär verbrannte Wandscherben südspanischer Olivenölamporen, die nach Ton und Wanddicke der mittelkaiserzeitlichen Form Dressel 20 angehören. Diese Scherben stammen mit einigen anderen Funden aus der kaiserzeitlichen Phase der nahegelegenen Ansiedlung.

Nordafrika

Amphoren aus Nordafrika bilden den grössten Teil dieses Ensembles (80% der MIZ). Sozusagen alle relevanten Wandstücke und Füsse zeigen die auf punische Töpfertradition

¹²⁹ Bei der Inventarisierung nach der Grabung wurden mehrfach gleiche Inventarnummern vergeben, und zwar nicht nur bei Stücken, bei denen eine Zugehörigkeit zum selben Gefäss vermutet wurde. Bei Randstücken habe ich versucht, die Unterscheidung mit Grossbuchstaben zu erleichtern. Ein Teil der Wandstücke hat dagegen keine Inventarnummer.

zurückgehende senkrechte Glättung am Fuss und an der Wandung (**Fig. 64**, 1)¹³⁰. Die einzeln beschriebenen, mehrheitlich schlecht erhaltenen Füsse und Henkel dürften teils zu den Randstücken gehören, teils aber eigenen Individuen entsprechen. Bei den meisten Füssen wurde, wie oft zu beobachten, der lange Fussspitze abgeschlagen (**Fig. 64**, 2). So waren die schlanken Behälter sicherer hinzustellen. Die genaue typologische Bestimmung wird jedoch erschwert.



Fig. 64 – Afrikanische Amphoren. 1 Die charakteristische senkrechte Glättung, die auf punische Töpfertradition zurückgeht. 2 Fuss mit abgeschlagener Fussspitze (91) mit Marke vor dem Brand.

Die meisten Fragmente lassen sich zwei stets gut gebrannten Fabrikaten zuweisen : das überwiegende Fabrikat 1 ist für Nabeul typisch¹³¹ : orangerot, mit kleinen hellen Einschlüssen (**Fig. 65**). Die Oberfläche war, soweit erhalten, hell geschlickt. Fabrikat 2 zeigt eine ziegelrote bis dunkelrotbraune Farbe

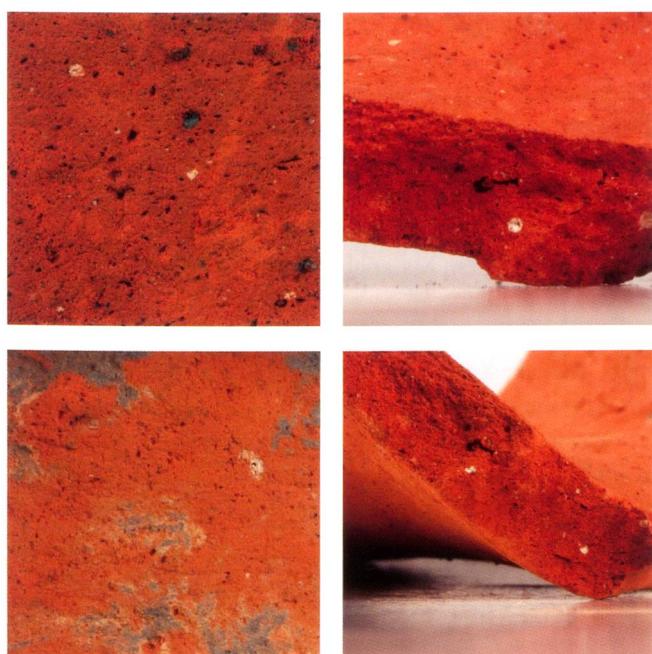


Fig. 65 – Struktur 20. Nordafrikanische Amphoren, Fabrikat 1 (cat.84 und 86).

¹³⁰ MARTIN-KILCHER 1999, pp.412-418.

¹³¹ CAPELLI, BONIFAY 2016, pp.543-546. Vielen Dank an M. Bonifay für weitere Auskünfte.

stark bis sehr stark gebrannter nordafrikanischer Tone, wo bei eine Herkunft aus Nabeul nicht ausgeschlossen ist¹³² (**Fig. 66**). Soweit erkennbar waren diese Behälter ebenfalls hell geschlickt. Dem zweiten Fabrikat, das stets bei etwas dickwandigeren Behältern zu beobachten ist, gehört die Mehrzahl der mittelgrossen und kleinen zylindrischen Amphoren der Gruppe Keay 25 an. Fabrikat 3 ist mit nur einem Spatheion (**88**) vertreten : der Ton ist rotbraun und zeigt eine deutliche schwarz-graue Magerung¹³³ (**Fig. 67**). Der gut gebrannte Behälter zeigt die für nordafrikanische Töpfertradition typische senkrechte Überglättung.

Die spätantiken Exporte aus Nordafrika scheinen auf den ersten Blick weniger auf bestimmte Formen von Transportbehältern fixiert als während der frühen und mittleren Kaiserzeit¹³⁴; Serien chemischer Untersuchungen in der Wandlung und Analysen von Makroresten werden aber in Verbindung mit der Form der jeweiligen Amphoren künftig zweifellos genauere Unterscheidungen erlauben¹³⁵. Unter den möglichen Lebensmitteln in afrikanischen Transportbehältern der Spätantike, die von Olivenöl über Wein, eingelegte Oliven, Fischkonserven und Pökelfleisch bis zu (in schriftlichen Quellen für Spatheia) Honig reichen, sei vorab an verschiedene Fischsaucen und Fischkonserven (und damit



Fig. 66 – Struktur 20. Struktur 20. Nordafrikanische Amphore, Fabrikat 2 (cat. 79).



Fig. 67 – Struktur 20. Nordafrikanische Amphore, Fabrikat 3 (cat.88).

¹³² Auskunft M. Bonifay.

¹³³ Eine Untersuchung war nicht möglich.

¹³⁴ Diskussionen bei BONIFAY, GARNIER 2007; WOODWORTH *et al.* 2015.

¹³⁵ WOODWORTH *et al.* 2015. – Vgl. allgemein auch MARTIN-KILCHER, TCHERNIA (im Druck).

Produkte mit Salz) sowie an verschiedenartig eingelegte Oliven, Olivenöl, aber auch Wein erinnert, die nach Sion gelangt sein können¹³⁶. Wegen der eher schlechten Erhaltung der Funde aus Sion war es kaum möglich, makroskopisch eine Verpichung – die Öl als Inhalt ausschliesst – festzustellen.

Keay 11 / Tripolitana III

Ein grosses Randstück mitsamt dem eventuell zugehörigen Henkel (mit dem charakteristischen inneren Fingerdruck vom Verankern des Henkels in der Wandung) sind dieser voluminösen zylindrischen Amphore zuzuweisen (**73**). Der hell-ziegelrote, aber sonst unspezifische und darüber hinaus alterierte Ton weist auf die Herkunft aus Nordafrika¹³⁷. Derartige Behälter kamen in der mittleren Kaiserzeit auch in die Provinzen nördlich der Alpen; ähnliche sind vereinzelt noch in spätantiken Kontexten nachgewiesen¹³⁸. Der recht grosse Randdurchmesser könnte allerdings darauf hinweisen, dass das Stück wie die wenigen WS von Dressel 20 zur mittelkaiserzeitlichen Siedlungsphase dieses Areals zu zählt.

Nordafrikanische zylindrische Amphoren der Spätantike unbestimmter Form

Unter den rund 400 unspezifischen Wandfragmenten nordafrikanischer Amphoren aus dem Ensemble von Sion stammen lediglich 10 von grösseren zylindrischen Behältern mit mehr als 20 und bis zu 25 cm Bauchdurchmesser. Mehrheitlich bestehen sie aus Fabrikat 2.

Keay 25/1 (Africaine IIIA)

Der Rand **74** erinnert an die tripolitanische Keay 11, doch unterscheidet er sich durch den kleineren Durchmesser und insbesondere durch den deutlichen inneren Absatz. Dieses Merkmal besitzen zwar viele Varianten der Amphore Keay 62, eine Formengruppe der grossen zylindrischen Behälter, die in der zweiten Hälfte des 5. Jahrhunderts aufkommt¹³⁹; die Amphore aus Sion unterscheidet sich jedoch von diesen grossen Behältern durch den weniger ausgeprägten Randabschluss und den konischen, nicht gewölbten Hals¹⁴⁰. Hinweise auf grosse zylindrische Amphoren fehlen auch sonst in unserem Material: weder sind die anhand ihres deutlichen Absatzes leicht zu identifizierbaren Füsse noch Wandstücke mit entsprechendem Durchmesser von mindestens 35 cm

¹³⁶ Quellen u.a. bei MANACORDA 1977, pp.219-221. Zum Inhalt von Amphoren aus dem Wrack Dramont E: SANTAMARIA 1995, p.54; bemerkenswert, dass bei den chemischen Untersuchungen einiger gehärzter Spathei aus dem Wrack, die noch Olivenkerne enthielten, keine Marker für Olivenöl gefunden werden konnten: WOODWORTH *et al.* 2015, p.54. - Neue chemische Untersuchungen scheinen in einigen Keay 25/1 Hinweise auf Wein zu geben: WOODWORTH *et al.* 2015, p.54.

¹³⁷ Zu den Fabrikaten und Herstellungsgebieten zuletzt CAPELLI, BONIFAY 2016.

¹³⁸ BONIFAY *et al.* 1998, p.109, Abb.81, 8.

¹³⁹ BONIFAY 2004, pp.137-143.

¹⁴⁰ Vgl. BONIFAY, PIERI 1995, Abb.3, 22. Eine Bestimmung als Keay 8B scheidet aufgrund der Rand- und Halsform aus; vgl. ebd. Abb. 2, 12-14.

nachzuweisen; die grössten messbaren Bauchdurchmesser liegen um 25 cm. Durchaus vergleichbar ist hingegen eine Amphore aus Ostia¹⁴¹. Trotz leichter Unterschiede dürfte der Rand aus Sion am ehesten von einer Formvariante des 4. bis frühen 5. Jahrhunderts dieser Behälter stammen. Chemische Untersuchungen einiger Amphoren dieses Typs ergaben Hinweise auf Wein als Inhalt¹⁴².

Ostia IV, 168

Dem innen gekehlten Randstück **75** im charakteristischen afrikanischen Fabrikat 2 entspricht am ehesten ein auch in Ostia selten vertretener zylindrischer Behälter aus Schicht (strato) I, in welchem Elemente des 4. und 5. Jahrhunderts vertreten sind¹⁴³.

Keay 25/2 (Africaine IIIC)

Mit mindestens 12 Exemplaren gut vertreten ist die Gruppe schmaler zylindrischer Amphoren. Die charakteristische Variante mit dem trichterförmig ausladendem Rand, wie sie in unserem Kontext ausschliesslich vorhanden ist (**76-80**), hat M. Bonifay als Keay 25/Variante 2 (Africaine IIIC) bezeichnet. Herstellungszonen in der Byzacena und Nabeul sind nachgewiesen¹⁴⁴. In Marseille und Arles ist diese Form in Kontexten der ersten Hälfte des 5. Jahrhunderts gut belegt¹⁴⁵. Zahlreiche Exemplare stammen aus der Schiffsladung Dramont E mit einer sehr wahrscheinlich 425-455 geprägten Münze als *terminus post quem* sowie mit ARS-Tellern Hayes 61B, die ins zweite Viertel des 5. Jahrhunderts datiert werden¹⁴⁶. Ein ähnliches, tendenziell wenig älteres Fundspektrum zeigt das Schiff Dramont F¹⁴⁷. Die noch erhaltenen Stücke in Dramont E hatten eine gehärzte Innenwand und enthielten Olivenkerne¹⁴⁸, d.h. vielleicht in Salzlake oder Fischsauce oder aber in Süßwein bzw. *defrutum* eingelegte Oliven.

Amphoren dieser spezifischen Form wurden in verschiedenen Größen hergestellt, wie das Schiff Dramont E illustriert (**Fig. 68**). In unserem Material folgt auf ein einziges Exemplar mit 16 cm Randdurchmesser eine Reihe kleinerer Behälter mit Randdurchmessern von 12 bis 13 cm. Auch einige der meist stark bestossenen Fussfragmente werden von Keay 25/2 stammen, so insbesondere der abgeschlagene schlanke Fussspitz mit Marke vor dem Brand **91**. Ferner gehörte zweifellos ein Teil der etwa 60 eher dickwandigen Wandfragmente mit Bauchdurchmesser von 12 bis 14 cm zu derartigen

¹⁴¹ BONIFAY 2004, p.119, Abb.63, 9.

¹⁴² WOODWORTH *et al.* 2015, p.54.

¹⁴³ MANACORDA 1977, 238.252 Taf. 26, 168.

¹⁴⁴ BONIFAY 2004, p.122 und Fig.65.

¹⁴⁵ BONIFAY 2004, p.122.

¹⁴⁶ SANTAMARIA 1995; zu den Münzen pp.111-116. - Zur Datierung der Teller Hayes 61B vgl. BONIFAY 2004, p.171.

¹⁴⁷ JONCHERAY 1975.

¹⁴⁸ SANTAMARIA 1995, p.123.

Transportbehältern. Diese Amphoren können deshalb in unserem Ensemble etwas stärker vertreten gewesen sein als es allein die Rand-, Henkel- und Fussfragmente annehmen lassen. Der grösste Teil zeigt Fabrikat 2 (s.o.).

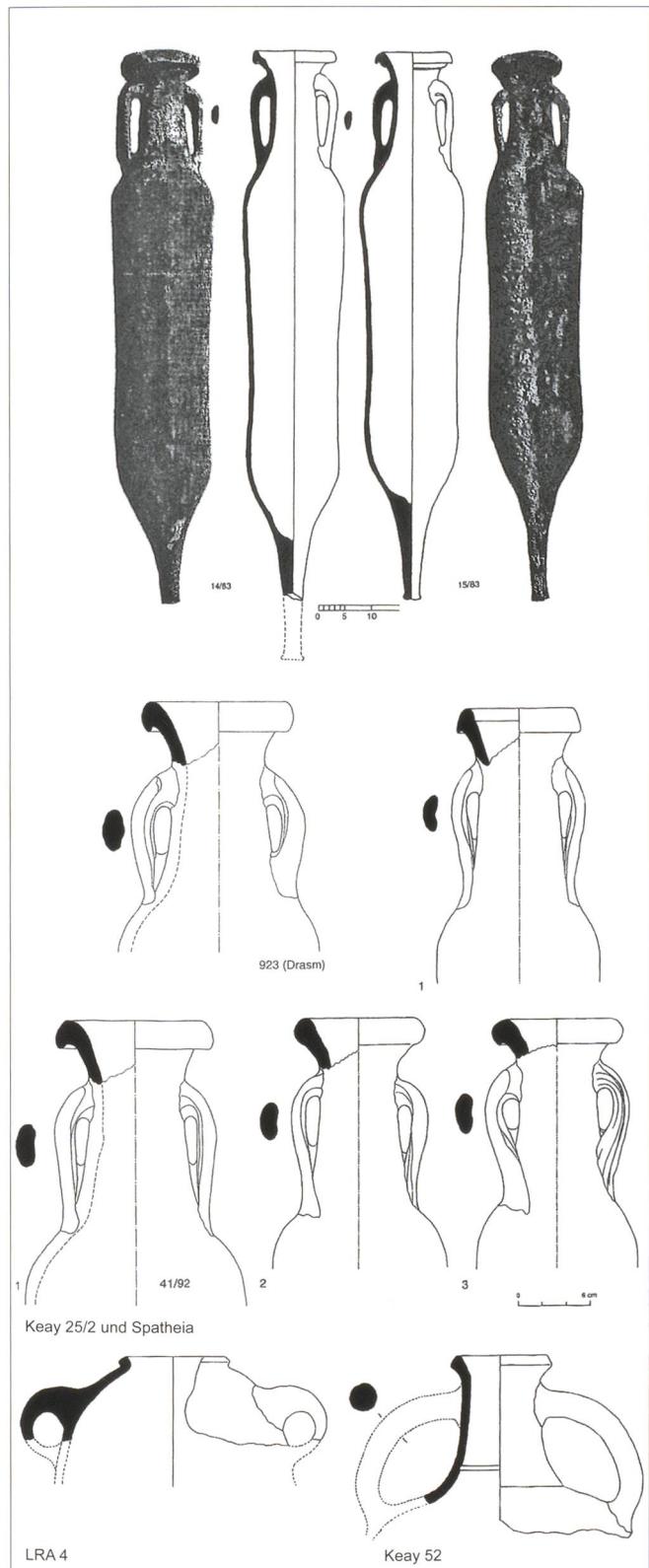


Fig.68 – Dramont E. Beispiele der Amphoren aus dem Schiffsfund, die in Sion-sous-le-Sex vertreten sind: vorab afrikanische Amphoren Keay 25/2 (Africaine IIIC), Spatheia; LRA 4 und Keay 52 sind in dem modern geplünderten Fund in nur wenigen Exemplaren erhalten oder vorhanden. SANTAMARIA 1995.

Messungen von Parallelens aus Dramont E ergaben für ein 116 cm grosses Exemplar mit 16 cm Rand- und gut 19 cm Bauchdurchmesser eine Kapazität von 12,5 Litern, für ein mit 104 cm etwas kleineres, ansonsten gleiches Exemplar 11,6 Liter¹⁴⁹; die Beispiele aus Sion waren jedoch kleiner. Aufgrund des Randdurchmessers sind wenigstens zwei Module fassbar, wobei das kleinere in Richtung der sog. Spatheia führt.

Spatheia (Formengruppe Keay 26; Bonifay type 31)

Die Bezeichnung langschmäler, kleiner zylindrischer Amphoren der Spätantike als Spatheion geht auf V. Grace zurück und ist spätantiken und byzantinischen Texten entnommen; D. Manacorda stellte in Ostia IV die schriftlichen Quellen zusammen, die den Inhalt solcher Kleingefässer nennen¹⁵⁰. Seither hat sich insbesondere M. Bonifay damit befasst¹⁵¹. Als Spatheia werden hier kleine zylindrische Amphoren mit höchstens 12 cm Randdurchmesser und gegenüber Keay 25/2 vereinfachtem Rand bezeichnet, wie sie in der Formengruppe Keay 26 zusammengefasst sind (**Fig.69**). Messungen der Kapazität von Exemplaren des 5. Jahrhunderts im Schiff Dramont E (**Fig.68**) ergaben zwischen etwa 3,5 und 4,5 Liter Inhalt ; einige enthielten Oliven(kerne)¹⁵².

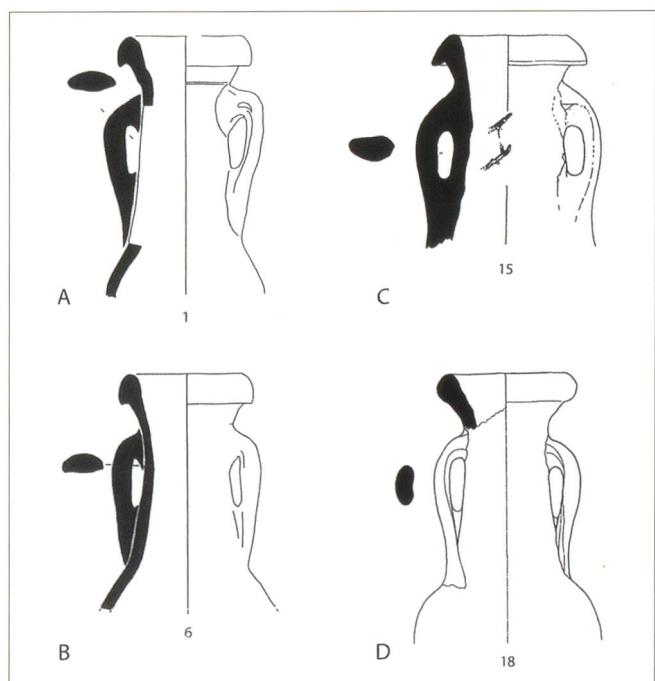


Fig.69 – Spatheia 1 mit den Varianten A-D nach BONIFAY 2004.

¹⁴⁹ SANTAMARIA 1995, p.50.

¹⁵⁰ SANTAMARIA 1995, p. 51 ; MANACORDA 1977, pp.219-221.

¹⁵¹ BONIFAY 2004, pp.124-129.

¹⁵² SANTAMARIA 1995, p. 54.

Wenigstens 30 Spatheia sind in unserem Material enthalten, davon neun durch Ränder **81-89** nachgewiesen (Durchmesser 9,5 bis 12 cm). Dazu kommen Henkel und Füsse sowie zahlreiche dünnwandige und deshalb meist stark zerscherbte Wandfragmente, wobei allerdings einige von den kleinsten Varianten der Form Keay 25/2 nicht zu unterscheiden sind. Charakteristisch für Spatheia sind hingegen die sehr kleinen, eng am Gefäßkörper liegenden bandförmigen und oft unsorgfältig geformten Henkel. Einige Füße, allesamt mit abgeschlagenen Spitzen, werden aufgrund eines kleinen zu errechnenden Bauchdurchmessers dieser Gruppe zugerechnet. Mit Ausnahme von **88** (Fabrikat 3) entsprechen alle Spatheia dem Fabrikat 1 höchstwahrscheinlich aus Nabeul.

Nach den Randformen gehören die Spatheia aus Sion-sous-le-Scex zur Gruppe des « Spatheion 1 », wobei drei der vier von M. Bonifay unterschiedenen Randvarianten vorhanden sind; eine Datierung in die erste Hälfte des 5. Jahrhunderts wurde vorgeschlagen¹⁵³, doch dürften sie, an Kontexten von Marseille gemessen, auch nach der Mitte des 5. Jahrhunderts noch in Gebrauch gestanden haben¹⁵⁴. Mit dem Material aus Sion vergleichbare Formen dieser kleinen und immer kleiner werdenden Transportgefässe finden sich wiederum im Schiffsfund Dramont E und in Marseille¹⁵⁵ (**Fig.68** et **Fig.73** und **72**). Entwickelte Formen von Spatheia des späteren 5. Jahrhunderts¹⁵⁶ sind in Sion nicht vertreten.

Palästina/Sinai

LRA 4

Unter den gegen 120 Fragmenten der Form LRA 4 sind von sieben Individuen **92-98** Randstücke vorhanden; insgesamt waren es jedoch wenigstens zehn Individuen. In diesen Amphoren wurde der in der Spätantike bekannte und weit exportierte Wein aus Gaza und der südlich bis zum Sinai anschliessenden Region transportiert¹⁵⁷. Den Nordwesten des römischen Reichs erreichten die charakteristischen Behälter mit etwa 15-16 Litern Kapazität zuerst im Verlauf der ersten Hälfte des 4. Jahrhunderts¹⁵⁸.

D. Pieri hat diese Amphoren in eine Form LRA 4A *grosso modo* des 4. und 5. Jahrhunderts sowie in eine Form LRA 4B des 6. und 7. Jahrhunderts unterteilt. Die ältere Form 4A ist vorab am wulstartig gerundeten bis kurzen, innen gekehlten Rand und den gewölbten Schultern wie der eher ovalen Gesamtform erkennbar, während die jüngere Form 4B fallende Schultern und eine gestreckte Wandung zeigt; der Rand wird

¹⁵³ Vgl. BONIFAY 2004, p.125, Fig.67.

¹⁵⁴ Vgl. BONIFAY et al. 1998, Fig.198, 270.271.

¹⁵⁵ SANTAMARIA 1995, pp.51-58.

¹⁵⁶ BONIFAY 2004, pp.125-127 (types 32 und 33).

¹⁵⁷ PIERI 2005, pp.101ff.; PIERI 2012.

¹⁵⁸ Zu den Exporten in den Nordwesten MARTIN-KILCHER 1994, pp.466ff. und seither LEMAÎTRE et al. 2011.

höher und nach aussen geneigt¹⁵⁹ (**Fig.70**). Die typologische Entwicklung zeigt sich zuerst bei der Schulter und der sich streckenden Gesamtform.

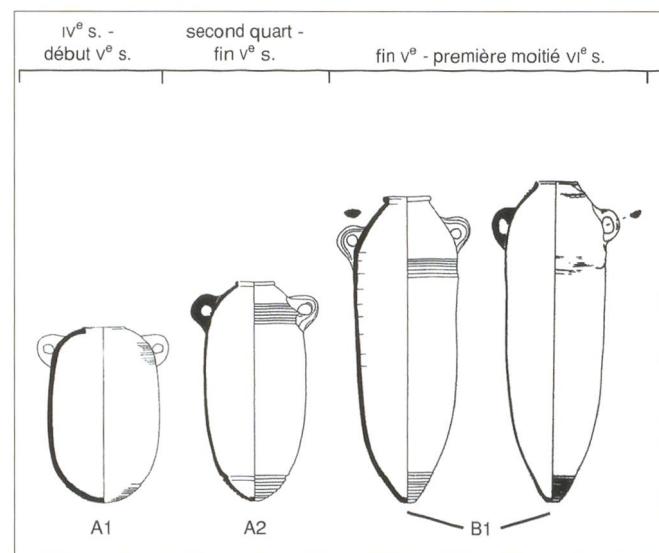


Fig.70 – Die Entwicklung der Amphoren der Form LRA 4 (bis zur Mitte des 6. Jahrhunderts) nach D. Pieri (PIERI 2005, Fig. 66).

Die mit Rand nachgewiesenen Exemplare **92-98** aus Struktur 20 gehören alle der Form LRA 4A an. Zwei Fabrikate sind zu unterscheiden: Fabrikat 4 im üblichen, durchgehend braunen, eher feinen Ton mit kleinen Einschlüssen, wenig Glimmer und leicht flockiger Matrix. Zu dieser Gruppe zählt ein grösserer Teil der in der Regel eher dickwandigen Fragmente (**Fig.71**, 1). Das recht hart gebrannte Fabrikat 5 hingegen ist dunkelbraun, im Kern grau und weist nebst Mica helle, z.T. gerundete sowie dunkle und kristalline eckige Körnchen auf (**Fig.71**, 2). Etliche Wandstücke sind deutlich dünnwandiger als diejenigen in Fabrikat 4.

Die Amphore **92** zeigt mit der gewölbten Schulter typologische Elemente der ältesten Form LRA 4A1, entspricht aber mit dem kräftigen Rand der LRA 4A2. Die Amphore **93** (Fabrikat 5) besitzt zwar einen sehr kurzen (aber möglicherweise oben abgebrochenen) Rand wie ältere Formen, jedoch abfallende Schultern, die das Stück zur LRA 4A2 rücken. Ansonsten passen bei den übrigen sowohl der deutlich aufgebogene, innen gekehlte Rand wie – soweit erhalten – die Schulterform in den Variationsbereich der LRA 4A2 (**Fig.70**). Bei keiner fehlt aussen der typische zusätzliche Auftrag von weichem Ton. Das typologisch jüngste Stück in Fabrikat 4 ist zweifellos das Exemplar **97** mit dem recht hohen Rand und offenbar steil abfallender Schulter; leider lassen sich Schulter- und Wandform nicht verfolgen.

¹⁵⁹ BONIFAY, PIERI 1995, p.112. Ein neuerer Versuch einer Gliederung bei SAZANOV 2017. - Unsere Fragmente sind mit einer Ausnahme zu klein, um die Ansatzstelle der Henkel feststellen zu können; dieses Kriterium scheint jedoch weniger wichtig als die Schulterform.

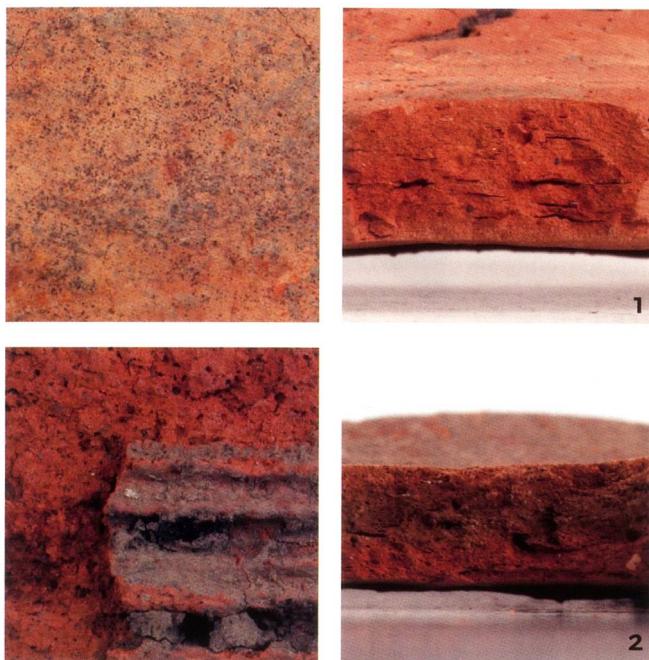


Fig.71 – Struktur 20. Amphoren LRA 4. 1 Fabrikat 4 (cat.94), 2 Fabrikat 5 (cat.93).

Bis zu fünf Exemplare, aber nur einmal mit Rand (93) vertreten, zeigen Fabrikat 5¹⁶⁰ **Fig.71**, 2). Nach der Wandung zu schliessen unterscheidet sich die Form des offenbar eher gestreckten Körpers und die weniger ausgeprägte Art der Rillen von den anderen, « typischen » des Fabrikats 4. Es dürfte sich um eine eigene Gruppe innerhalb des Herstellungsraums handeln. Interessanterweise sind in unserem Material von zwei bis drei derartigen Behältern etliche und grössere Scherben vorhanden, was darauf hindeutet kann, dass ihr Inhalt eher kurz vor Abschluss der Planie konsumiert worden war. Die offensichtlich etwas gestreckte Gesamtform scheint eher über LRA 4A2 hinauszugehen und weist in Richtung der Form LRA 4B1; das einzige, oben allerdings vielleicht abgebrochene Randstück 93 in diesem Fabrikat scheint zwar kurz wie bei der LRA 4A, die Schulter ist dagegen gestreckt. Nach der Gesamtform und dem Schulterverlauf möchte man für diese Stücke eine Datierung eher nach der Mitte des 5. Jahrhunderts vorschlagen, sie aber noch der LRA 4A2 zurechnen.

Zur Schiffsladung Dramont E gehört eine mit den charakteristischen Vertretern in Fabrikat 4 gut vergleichbare LRA 4A2¹⁶¹ (**Fig.68**). In Marseille finden sich Parallelen in Kontexten beim Hafen (Periode 1A), die aufgrund von stratigraphischen Gegebenheiten und der Zusammensetzung des Fundmaterials dem zweiten Drittel des 5. Jahrhunderts zugewiesen werden¹⁶². Ausserdem fehlen sie nicht im unteren Teil einer

materialreichen Brunnenfüllung in Marseille (contexte 12, *tpq* Valentinan III, 425-455)¹⁶³, die in die Jahrzehnte nach der Mitte des 5. Jahrhunderts datiert wird. In dieser Verfüllung erscheint neben den LRA 4A2 erstmals ein deutlich ausgebogener Rand, der auf die LRA 4B hinweist (**Fig.73**); in Sion ist diese Randform nicht vertreten¹⁶⁴.

Sizilien und Süditalien

Keay 52

Die mit mindestens zwei Exemplaren **99-100** nachgewiesene spätantike flachbodige Amphore mit charakteristisch gebogenen Henkeln Keay 52 stammt aus Produktionszentren in Sizilien und Süditalien (Bruttium) und enthielt Wein¹⁶⁵. Immer mehr erweist sich die Grundform selbst als langlebig und bildet mehrere verzweigte Gruppen, deren Ursprung die in Sizilien produzierte MRA 1 bildet¹⁶⁶.

Die Stücke aus Sion gehören formal zur Gruppe b nach M. Casalini¹⁶⁷. Sie bestehen aus einem charakteristischen sandigen, beigen bis hellbraun-beigen, an der Oberfläche zuweilen rosafarbenen Ton, der zahlreiche helle und quartzige Einschlüsse sowie deutlich Mica enthält und im Bruch flockig erscheint (Fabrikat 6) (**Fig.72**). Nach Untersuchungen von C. Capelli ist dieses Fabrikat beidseits der Strasse von Messina, d.h. in Nordostsizilien und im Bruttium charakteristisch¹⁶⁸. Die Wandfragmente, alle im gleichen Fabrikat, die teilweise vielleicht von weiteren Behältern stammen, sind deutlich bis schwach gewellt.



Fig.72 – Struktur 20. Amphore Keay 52, Fabrikat 6 (cat.99).

¹⁶⁰ Mineralogisch-petrographische und chemische Untersuchungen könnten die Unterschiede zwischen Fabrikat 5 und 4 genauer definieren.

¹⁶¹ SANTAMARIA 1995, p.63, Abb.45.

¹⁶² BONIFAY *et al.* 1998, p.106; zu den Amphoren, pp. 108-127.

¹⁶³ BONIFAY *et al.* 1998, p.200; zu den Amphoren, pp. 231-243.

¹⁶⁴ BONIFAY *et al.* 1998, Fig. 200, 306.

¹⁶⁵ In DUBUIS *et al.* 1987, wird dem damaligen Forschungsstand entsprechend noch eine östliche Herkunft angenommen; vgl. jedoch schon PACETTI 1998 (193 mineralogisch-petrographische Beschreibung); CASALINI 2014.

¹⁶⁶ Vgl. eine gute Zusammenfassung bei CASALINI 2014.

¹⁶⁷ CASALINI 2014, p. 273.

¹⁶⁸ Besten Dank für zusätzliche Informationen an M. Casalini, Rom.

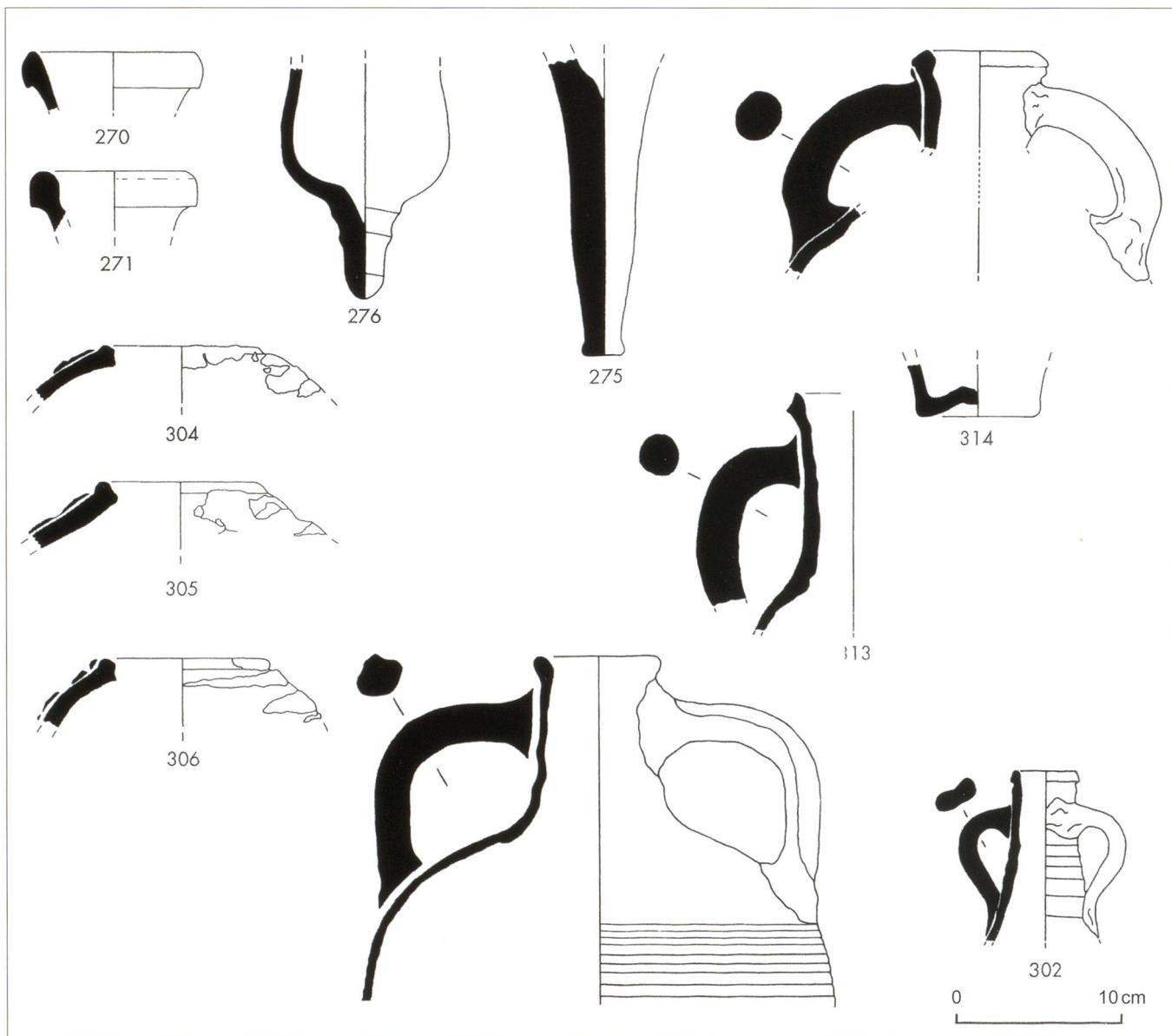


Fig. 73 – Marseille. Mit Sion vergleichbare Amphoren aus dem unteren Teil einer Brunnenfüllung mit *terminus post quem* 425 (BONIFAY *et al.* 1998, contexte 12; Auswahl).

Amphoren der Form Keay 52 in dieser Ausprägung finden sich zahlreich in Kontexten des 5. Jahrhunderts¹⁶⁹. In Marseille sind sie im zweiten und dritten Viertel des 5. Jahrhunderts gut belegt¹⁷⁰, und ein vergleichbares Exemplar wurde in Dramont E registriert¹⁷¹ (vgl. **Fig. 68** und **Fig. 73**).

Datierung der Amphoren

Die Amphoren aus Sion, «Sous-le-Scex», Struktur 20, bilden bis auf eine wohl mittelkaiserzeitliche tripolitanische Amphore sowie einige Wandscherben der Form Dressel 20 ein recht homogenes Ensemble. Die besten Parallelen zu

den verschiedenen Formen lassen sich aus Kontexten des 5. Jahrhunderts nennen. Ausschliesslich ins 4. Jahrhundert gehörende Formen fehlen ebenso wie Typen, die erst im späteren 5. Jahrhundert beginnen.

Anhand der Zusammensetzung des Typenspektrums lässt sich das Ensemble aus Sion zeitlich näher eingrenzen. Die bis jetzt aus mehrheitlich vermischten Kontexten publizierten Stücke aus Lyon und die meist in nur wenigen Exemplaren überblickbaren aus anderen Orten der gallischen Diözesen lassen sich noch kaum bewerten¹⁷². Vergleiche für das Typenspektrum in Sion bietet die Schiffsladung von Dramont E mit

¹⁶⁹ Neuere Beispiele bei CASALINI 2014.

¹⁷⁰ BONIFAY, PIERI 1995, p.97.

¹⁷¹ SANTAMARIA 1995, p.63 Abb.47.

¹⁷² Vgl. einen Vorbericht in BONIFAY, VILLEDIÉU 1989. Zu Lyon : BATIGNE VALLET, LEMAÎTRE 2008 ; BATIGNE VALLET *et al.* 2010 ; LEMAÎTRE *et al.* 2011. Das Material aus Einfüllungen, Aufschüttungen und obersten Schichten enthält viele Altstücke, die eine Beurteilung erschweren. – Kaiseraugst: MARTIN-KILCHER 1994.

tpq 425 (Fig. 68), auch wenn bei diesem Ensemble zu berücksichtigen ist, dass die Ware vor ihrem Gebrauch zugrunde gegangen ist. Leider wurde das Schiff modern beraubt; von den nordafrikanischen Amphoren abgesehen sind von weiteren Produkten nur noch Einzelstücke vorhanden. Ausserdem bleibt unbekannt, welche dieser Behälter eventuell für die Versorgung an Bord dienten¹⁷³. Gute Vergleichsmöglichkeiten bieten Siedlungskontexte aus Marseille, die aufgrund von Münzen und afrikanischer Sigillata ins 5. Jahrhundert datiert werden können (Fig. 73).

Es fällt aber auf, dass grosse zylindrische Behälter aus Nordafrika, wie sie in Dramont E, in Marseille und an vielen anderen Orten im westlichen Mittelmeerraum seit dem zweiten Viertel des 5. Jahrhunderts typisch sind, in Sion, «Sous-le-Scex» trotz deutlicher Bezüge zum Süden fehlen. Dies gilt auch für das Kastell Kaiseraugst am Hochrhein und einige weitere Fundorte nördlich der Alpen mit publizierten spätantiken Amphoren aus Nordafrika¹⁷⁴; in Kaiseraugst waren zwar vereinzelte nordafrikanische zylindrische Formen des 5. Jahrhunderts nachzuweisen, jedoch keine der grossen, zwischen etwa 55 und über 75 Liter fassenden Amphoren. Der bisherige Quellenbestand deutet darauf hin, dass diese mächtigen Behälter nicht oder kaum in die Zentren nördlich von Lyon gelangten¹⁷⁵. Dies dürfte einerseits mit dem veränderten Spektrum der Konsumenten und deren Essgewohnheiten zusammenhängen¹⁷⁶, andererseits aber auch mit den Risiken des Transports so grosser Behälter ausserhalb der mit Meerschiffen direkt befahrbaren Handelsrouten.

Zwei weitere, im Mittelmeerraum seit dem 5. Jahrhundert häufige Amphoren sind nördlich von Lyon rar und im Kontext aus Sion, «Sous-le-Scex est» nicht nachweisbar (Fig. 74) : Erstens fehlt die nach heutiger Kenntnis hauptsächlich für den Weintransport an der Südküste der Türkei und bis in den Raum um Antiochia fabrizierte LRA 1¹⁷⁷. Ein bis zwei Fragmente liessen sich in Kaiseraugst ausmachen; von weiteren Fundpunkten in Lyon und in Südwestengland abgesehen scheinen jedoch bislang Belege für diese Form im Nordwesten zu fehlen oder wurden nicht erkannt¹⁷⁸. Zweitens fehlt in unserem Kontext die späte, zweihenklige Variante der LRA 3, deren Herstellung im Gebiet um Ephesos nachgewiesen

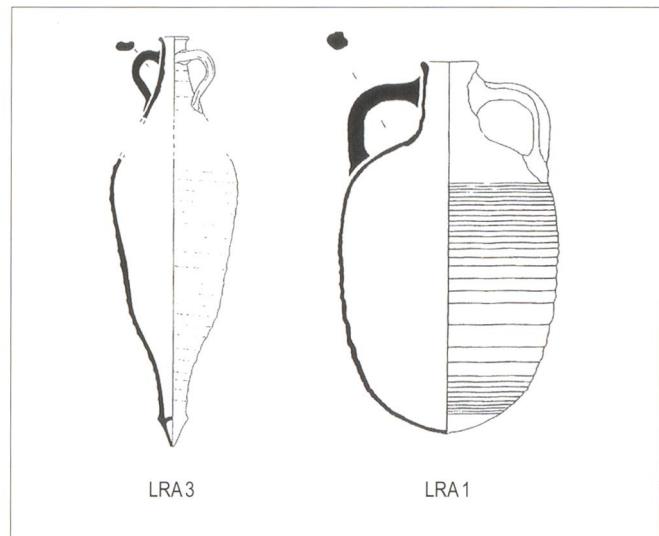


Fig.74 – In «Sion-sous-le-Scex» nicht nachweisbar, in südlichen Kontexten des 5. Jahrhunderts aber gut vertreten: LRA 1 und LRA 3.

ist¹⁷⁹. Da jedoch beide Formen offensichtlich nur selten nach Norden gelangten, ist ihr Fehlen in Sion nicht allein der Handelsgeschichte, sondern auch dem „Fehler der kleinen Zahl“ anzulasten.

Das quantitative Verhältnis in Sion von Importen aus Nordafrika (80%) gegenüber dem Ostmittelmeerraum (16%) und Italien (4%) ist hingegen nicht mit Marseille und Südgallien zu vergleichen; in den Kontexten von Marseille überwiegen im 5. Jahrhundert ebenso wie in Arles und Narbonne Importe aus dem östlichen Mittelmeerraum¹⁸⁰. In Rom stammen aus einer Sondierung in der Cripta Balbi mit Material des 5. Jahrhunderts (« 410-480 ») 52% der identifizierten Amphoren aus Nordafrika gegenüber 15% aus dem Ostmittelmeer- raum¹⁸¹. Aber dieser Vergleich bleibt bisher vereinzelt. Es wäre interessant, einige geschlossene Ensembles jener Zeit aus Städten im mittleren Rhonetal vergleichen zu können; bislang sind sie zu gemischt oder zu klein. Typologisch betrachtet sind aber auch in der gallischen Diözese Formen des 5. Jahrhunderts vorhanden, die mit dem Ensemble aus Sion, «Sous-le-Scex» vergleichbar sind¹⁸².

Hingegen bestätigt sich auch nach der Durchsicht aller Fragmente die Beobachtung im Vorbericht von 1987, wonach Importe von der Iberischen Halbinsel im Ensemble aus Struktur 20 fehlen. Zwar halten sich Dressel 23, Almagro 51c

¹⁷³ SANTAMARIA 1995, p.58 und (rekonstruierter) Plan Fig. 9.

¹⁷⁴ Vgl. MARTIN-KILCHER 1994; AMMAN *et al.* 2009. – Für Unterlagen zum Elsass (insbesondere Illzach – wobei die Bestimmung der Amphoren Korrekturen benötigt) danke ich J. Baudoux, Strassburg; vgl. BAKA/BAUDOUX (im Druck). - Für Hinweise zu Tournai danke ich F. Vilvorder, Louvain-la-Neuve; vgl. BRULET, VERSLYPE 1999.

¹⁷⁵ Lyon : LEMAÎTRE *et al.* 2011, p.215. Ein Fuss Keay 35/62 aus der Siedlung Larina (Hières-sur-Amby, Isère): PORTE 2001, p.191 (aus Gebäude XII, C).

¹⁷⁶ Vgl. die Tendenz zur Reduktion von Transportbehältern, etwa der Dressel 20 zur Dressel 23 im ausgehenden 3. Jahrhundert. Für die Gebiete nördlich der Alpen einige Überlegungen in MARTIN-KILCHER 1994, pp.559-561.

¹⁷⁷ PIERI 2005, pp.69ff. Fig. 107; PIERI 2012, pp.31f.

¹⁷⁸ Lyon: AYALA 1998, p.245, Fig.32, 189; Kaiseraugst: MARTIN-KILCHER 1994, Kat.5542; Südwestengland: DARK (*ed.*) 1996.

¹⁷⁹ PIERI 2005, pp.95ff.

¹⁸⁰ BONIFAY *et al.* 1998, p.407 Tab. 70. 71. – Andere Übersichten, auch aus Lyon, beruhen auf sehr uneinheitlichem Material; vgl. etwa AYALA 1998 (période 7) oder – für die späte Periode – auf kleinen Zahlen (BATIGNE VALLET *et al.* 2010, bes. Abb.9, 17-20).

¹⁸¹ Zahlen bei PIERI 2012, Table 1: in diesen Kontexten aus Rom und anderen Zentren zwischen Neapel und Tarragona nehmen die afrikanischen Im- porten erst im 6. Jahrhundert zu Gunsten östlicher Amphoren ab.

¹⁸² Lyon : Vgl. AYALA 1998 ; BATIGNE VALLET, LEMAÎTRE 2008; BATIGNE VALLET *et al.* 2010 ; LEMAÎTRE *et al.* 2011. – Kaiseraugst : MARTIN-KILCHER 1994, p.561. – Tournai : BRULET, VERSLYPE 1999.

und Keay 19 in verschiedenen Kontexten bis in die erste Hälfte des 5. Jahrhunderts; sie werden jedoch zunehmend seltener und erscheinen nach der Mitte des 5. Jahrhunderts auch in den Marseiller Kontexten kaum noch oder als offensichtliche Altstücke¹⁸³. Das Fehlen dieser Importe in Sion ist also durchaus chronologisch zu werten. Nach unten ist unser Ensemble ebenfalls abzugrenzen: Im unteren Teil einer fundreichen Brunnenverfüllung aus Marseille mit Material ab dem zweiten Viertel bis gegen Ende des 5. Jahrhunderts erscheinen neben vielen vergleichbaren Formen wenige jüngere Elemente, die in Sion nicht vertreten sind. Kontexte des späten 5. bis frühen 6. Jahrhunderts schliesslich haben ein deutlich verändertes Typenspektrum¹⁸⁴.

Insgesamt sind die Amphoren aus Sion, Struktur 20, von vereinzelten Altstücken und wenigen Behältern aus dem ausgehenden 4./beginnenden 5. Jahrhundert abgesehen, zeitlich ins zweite bis dritte Viertel des 5. Jahrhunderts (425-475) einzzuordnen. Angesichts der Reihe sehr ähnlicher Profile von Keay 25/2, aber auch der Spatheia kann man sich die Frage stellen, ob in dem Bestand neben einzeln oder in kleiner Zahl angelangerter Behälter auch solche aus einzelnen Lieferungen mit mehreren Amphoren enthalten sind.

Ein Fazit

In Sion, «Sous-le-Scex» fassen wir ausserhalb des Mittelmeerraums und des mittleren Rhonetals zum ersten Mal ein grösseres Ensemble von in Amphoren transportierten mediterranen Lebensmitteln aus dem 5. Jahrhundert. Als wichtigster Transportweg diente zweifellos die Achse vom Mittelmeer über die Rhone nach Norden und über den Genfersee ins Wallis. Nicht ausgeschlossen ist, dass von den kleinen Behältern des 5. Jahrhunderts einzelne über Oberitalien und die Alpenpässe nach Sion gelangten.

Die verschiedenen zylindrischen Amphoren aus Nordafrika dienten für den Transport von Fischsaucen, eingelegte Oliven, Olivenöl sowie Wein und sehr wahrscheinlich für andere Güter. In den Amphoren aus Palästina wurde Wein aus dem Heiligen Land transportiert; auf die schriftlichen und archäologischen Quellen dazu wurde schon mehrfach hingewiesen. Wein war auch der Inhalt der sizilianischen/süditalischen Keay 52.

Die Frage stellt sich, wo und in welchem Umfeld diese Zutaten für eine südländische Lebensweise und der teure Importwein konsumiert wurden. Sicher ist, dass «Sous-le-Scex» sich in der Spätantike *extra muros* von Sion befand. Der räumlich nächste Platz ist der östlich an Struktur 20 anschliessende Gebäudekomplex. Von den Amphoren her betrachtet lässt

sich feststellen, dass - wie in anderen spätantiken Zentren nördlich des mittleren Rhonetals - späte Importe nur noch eine ausgewählte Kundschaft erreichten. Die gegenüber früheren Zeiten meistens drastisch verkleinerten Transportbehälter unterstreichen, dass es sich um Importe von Luxusprodukten handelte : für reiche Grundbesitzer, Angehörige der spätömischen Verwaltung und des Heeres sowie für die Kirche und den Klerus. Im Wallis ist in spätömischer Zeit eine Oberschicht gerade im Raum um Sion belegt. Sion als Zentralort der Region war in der Spätantike auch wegen der Lage an verschiedenen Verkehrswegen über die Alpen von Bedeutung. In dem exponiert über der Rhone und nahe am Felsen gelegenen Gebäude von «Sous-le-Scex» können (zeitweise) Angehörige des Militärs oder der Verwaltung für die Kontrolle der Verkehrswege aus dem Westen und Süden stationiert gewesen sein. An ihrer Tafel können die Importe konsumiert worden sein. Die Amphoren aus Sion, «Sous-le-Scex» gehen übrigens durchaus bis in die Zeit der Ansiedlung der Burgunden in der *Sapaudia* seit 446, doch gibt es bisher keine Hinweise auf Angehörige von Ostgermanen um die Mitte des 5. Jahrhunderts in und um Sion.

III.3.6 LA CÉRAMIQUE À REVÊTEMENT ARGILEUX (CRA) (FIG. 75 ET PL.7-8)

Proposée par Daniel Paunier en 1981, cette dénomination regroupe les céramiques à pâtes généralement fines produites régionalement et dotées d'un revêtement argileux selon une tradition méditerranéenne¹⁸⁵. Ce genre de production apparaît dès la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. ; à partir de la seconde moitié du 2^e siècle, son utilisation augmente considérablement en parallèle à la régression des sigillées gauloises pour se généraliser entre le 3^e et le 5^e siècle de notre ère¹⁸⁶. La diffusion des céramiques à revêtement argileux est extraordinairement large : toutes les régions de l'Empire révèlent une palette de céramiques régionales dotées d'un engobe argileux¹⁸⁷. La très grande diversité des appellations, fruit de l'historique des recherches en la matière, est parfaitement illustrée au travers des productions documentées dans les régions proches du Valais ; aux côtés des céramiques à revêtement argileux du Plateau suisse, on observe ainsi la *Lucente* en Cisalpine et en Ligurie¹⁸⁸, les sigillées claires B

¹⁸⁵ PAUNIER 1981, p.34.

¹⁸⁶ SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, p.46.

¹⁸⁷ Ces céramiques sont notamment connues de l'auteur en Syrie-Palestine (HALDIMANN 1993) et dans la région d'Assouan en Egypte. Dans les régions septentrionales de l'Empire, on retiendra à titre d'exemple la Glanthonware en Germanie et sur le Plateau suisse (SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, pp.44-49), la London Ware en Angleterre ou encore la céramique gallo-belge dans le nord de la Gaule (LUGINBÜHL 2001, pp.363-366).

¹⁸⁸ DESBAT, PICON 1986, p.11.

¹⁸³ Vgl. wenige Exemplare in Rom, Schola Praeconum I: WHITEHOUSE *et al.* 1982, Nr. 166-168. – Marseille : BONIFAY *et al.* 1998, contexte 12 : p.231 Abb.196 («proportions infimes»).

¹⁸⁴ Vgl. z.B. BONIFAY *et al.* 1998, contexte 5 oder contexte 13 (noch 2 Spatheia).

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N°s cat.
CRA	Plat	Lamboglia 4/9	1	1	2036	101
	Plat	Lamboglia 4/9	5	1	1502, 2096	102
	Plat	Lamboglia 10	1	1	1086	103
	Plat	Lamboglia 10	2	1	902, 1502	104
	Plat	Lamboglia 9	3	1	1278, 1799, 1832	105
	Plat	Tronconique, bord épaisse	2	1	1319, 2033	106
	Plat	Lamboglia 54	7	1	1646, 1654, 1725, 1857, 2104	107
	Plat	Lamboglia 54	2	1	409, 1339	108
	Plat	Lamboglia 54	3	1	1646, 1654, 2112	
	Plat	Lamboglia 54	9	1	199, 1273, 1318, 1378	
	Plat	Lamboglia 54	2	1	1876, 1927	
	Plat	Lamboglia 54	2	1	1796	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	1006	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	1988	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	206	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	1796	
	Plat	Lamboglia 54 ? décor estampé	2	1	866, 1035	109
	Plats	Lamboglia 54 ?	17		1091, 1419, 1515, 1567, 1655, 1777, 1832, 1842, 2107, 2138	
	Coupelle	Marli horizontal	2	1	1506, 1558	110
	Coupelle	Marli	4	1	913, 1061, 1355, 1419	
	Coupelle	Bord vertical arrondi	1	1	902	
	Coupelle	Tronconique, Drag 33	2	1	1533	111
	Coupelle	Tronconique, Drag. 33	1	1	1522	
	Coupelle	Tronconique, bord épaisse	5	1	895, 1588, 1747, 2036, 2112	112
	Coupelle	Tronconique, bord épaisse	12	1	1511, 1588, 1642, 1747, 1799, 1806, 2100, 2132, 2198	113
	Coupelle	Tronconique, bord épaisse	2	1	1541	
	Coupelle	Tronconique, bord épaisse	2	1	1316, 1355	
	Coupelle	Carénée, Paunier 396	5	1	1197, 1654, 1889, 2138	114
	Coupe	Lamb. 2/37	1	1	2100	115
	Coupe	Lamb. 2/37	5	1	1822,	
	Coupes	Lamb. 2/37 ?, bords	7			
	Coupe	Carénée, Lamboglia 1/3	4	1	1448, 1481, 1706	116
	Coupe	Carénée, Lamboglia 1/3	8	1	199, 1399, 1481, 1568, 1642, 2096, 2132	117
	Coupe	Carénée, Lamboglia 1/3	1	1	962	
	Coupes	Carénées, Lamboglia 1/3	13		1091, 1159, 1291, 1276, 1437, 1515, 1672, 1690, 1725, 1786, 1820, 2103	
	Coupes	Fonds	6		935, 1567, 1728	
	Coupe	Cordon, bord épaisse, décor de lignes ondulées et de guilloches	16	1	295, 1148, 1278, 1355, 1507, 1687, 1697, 1706, 1728, 1855, 2053, 2100, 2103, 2132	118
	Coupe	Cordon, bord épaisse	13	1	242, 1502, 1538, 1567, 2104, 2138	119
	Coupe	Cordon, bord épaisse	5	1	1327, 1541, 1822	120
	Coupe	Cordon, bord épaisse	2	1	1903	121
	Coupe	Cordon, bord épaisse, décor à la molette	3	1	1319, 1368, 1869	122
	Coupe	Cordon, bord épaisse	4	1	1483, 1511, 1564,	
	Coupe	Cordon, bord épaisse	10	1	295, 962, 1419, 1526, 1868, 2086, 2091,	
	Coupes	Cordon, bord épaisse	18		1155, 1319, 1399, 1442, 1503, 1569, 1658, 1690, 1727, 1796, 1806, 1857, 1870, 1962, 2019, 2062, 2112	
	Coupe	Bec tubulaire	7	1	295, 890, 1278, 1624	123
	Coupe	Bec tubulaire	1	1	1355	
	Mortier	Collerette horizontale	1	1	1567	124
	Mortier	Collerette horizontale	2	1	1440, 1931	125
	Mortier	Collerette horizontale	6	1	1355, 1712, 1905,	
	Mortier	Collerette horizontale	2		1654, 1799	
	Pot	Col cintré avec cordon	9	1	1419, 1506, 1558, 1631, 1806, 1902, 2103, 2112	126
	Pot	Col cintré avec cordon, décor à la molette	5	1	1868, 2096, 2104	127
	Pot	Col cintré avec cordon	1	1	1588	
	Pots		5		1118, 1423, 1522, 1799, 1896,	
	Cruche (?)	Fond à pied annulaire	10	1	862, 1368, 1553, 1662, 1690, 1665, 1725, 1772, 2104	128
	Cruche		10	1	199, 854, 961, 1118, 1278, 1608, 1734, 1868, 2103	
	Cruches	Panse, anses	5		1502, 1592, 1642, 1822	
	Cruches		3			
	Indét.		170			
Total			451	49		

Fig.75 – Structure 20. La céramique à revêtement argileux (CRA)

dans le sillon rhodanien¹⁸⁹ ou encore les céramiques luisantes, partiellement d'origine savoyarde¹⁹⁰.

À l'exception des récipients probablement déjà résiduels, les céramiques à revêtement argileux (CRA) sont d'une remarquable homogénéité. Le plus souvent ocre saumon fines, les pâtes sont caractérisées par un dégraissant sablo-quartzzeux et organique assez fin ; généralement fortement altérées, les engobes sont ocre orange plus ou moins foncé.

Les 49 récipients identifiés comportent 17 plats (101- 109), 10 coupelles (110- 114), 14 coupes (115-123), 3 mortiers (124- 125), 3 pots (126-127) et 2 cruches (128). Avec 44 individus NMI sur 49, les formes ouvertes sont largement dominantes au sein de la vaisselle de table.

Seize des plats rencontrés reproduisent des formes d'importation. Les plats à marli horizontal du type Lamboglia 4/9 101-102 reproduisent les formes Hayes 59 en sigillée africaine D et Rigoir 1 en DSP, tandis que les plats à bord replié Lamboglia 54 107-109 s'inspirent des types Hayes 61 A, (TS Afr. D) et Rigoir 8 (DSP).

La diffusion de cette gamme de plats en CRA n'est pas aussi ample qu'il n'y paraît. Seuls les plats à marli horizontal sont attestés en petit nombre au sein de la production des ateliers de Portout et de Conjux en Savoie¹⁹¹. Le type Lamboglia 54 107 reproduisant le plat Hayes 61A ou Rigoir 8 est ainsi inconnu au sein de la vaste gamme de produits réalisés par ces ateliers, les seuls à être documentés dans la moyenne vallée du Rhône.

La situation est différente dans la basse vallée du Rhône et en Cisalpine. À Générac, dans le Gard, un atelier actif entre la seconde moitié du 4^e et la première moitié du 5^e siècle produit nombre de plats analogues¹⁹². En Cisalpine, la publication d'un ensemble tardo-antique à Saint Vincent (Val d'Aoste) rend compte de leur présence courante, de même que celle des plats Lamboglia 4/9¹⁹³. Au fil de la plaine du Pô, ces formes bases sont largement diffusées au Piémont comme en Lombardie¹⁹⁴.

Rencontrées à Genève comme à Lausanne, les coupelles tronconiques à bord épaissi rencontrées à Sion (112-113) demeurent rares ; relevons qu'elles peuvent également servir de couvercles comme le suggèrent des traces de suie sur un des exemplaires. En revanche, les coupelles à marli du type Lamboglia 4/35 (110) sont couramment documentées à Portout, à Genève et dans le val d'Aoste (voir catalogue). Si les deux coupes hémisphériques Lamboglia 2/37 115 sont peut-être déjà résiduelles, les trois coupes carénées Lamboglia 1/3 (116-117 et Fig.76) sont omniprésentes dans

les ensembles tardifs de Suisse occidentale comme dans la basse et la moyenne vallée du Rhône. En l'état des publications, leur absence semble totale en Italie du Nord, à l'exception notable de la Ligurie¹⁹⁵. Si la coupe hémisphérique Lamb.2/37 est signalée dans des contextes du 4^e comme du 5^e siècle, la coupe carénée Lamb.1/3 est un marqueur précis puisqu'elle n'apparaît pas avant le milieu du 4^e siècle pour disparaître à partir de la seconde moitié du 5^e siècle.



Fig.76 – Structure 20. Céramique à revêtement argileux (CRA). Coupe carénée Lamboglia 1/3 (cat.116).

Attestée par 7 individus, la forme la plus fréquente de cette catégorie est une coupe hémisphérique à panse ornée d'un cordon, dérivant du type Darton 44 (118-121). Définie par A. Darton en 1972, elle apparaît en sigillée claire B vers le milieu du 2^e siècle ; diffusée pendant le 3^e siècle, elle disparaît ensuite dans la vallée du Rhône. Inconnue en Valais jusqu'au 5^e siècle, attestée à Saint-Vincent (Aoste), au Piémont ainsi qu'en Lombardie à la même époque, sa réapparition tardive est un indice d'importance : inconnue au sein des productions savoyardes, elle rend compte de l'existence d'un groupe encore non identifié d'ateliers en Cisalpine diffusant sa production dans les Alpes occidentales (voir catalogue). Autre particularité formelle propre au milieu alpin, le pot à col cintré 127 découle d'une forme amplement documentée à Martigny et à Massongex en CRA entre le 3^e et le 4^e siècle de notre ère¹⁹⁶. Documenté en céramique plombifère et commune en Italie septentrionale¹⁹⁷, le pot à bec tubulaire 123 (Fig.77) demeure à ce jour un *unicum* au sein des productions à revêtement argileux ; documenté en DSP au sein de la Provence et en céramique plombifère en Italie septentrionale (voir catalogue), il apparaît également en céramique culinaire à pâte claire (CCL) dans le comblement de la structure 20 (160).

¹⁸⁹ PY et al. 1993, pp.175-176 ; DESBAT 2002.

¹⁹⁰ PERNON, PERNON 1990 ; PY et al. 1993, p.504.

¹⁹¹ PERNON, PERNON 1990, pl. I, n°1 et pl.XII, n°3-7.

¹⁹² RAYNAUD 1982, Fig.8.

¹⁹³ MOLLO-MEZZENA 1982, pp.298-311; p.303, Figg.87, a.

¹⁹⁴ Castelseprio : LUSUARDI SIENA, SANNAZZARO 1985, pp.35-36 et Tav. IV, n°s 1-3 ; Brescia : BROGIOLO (*cur.*) 1999, pp.85-89 et Tav.XXXVII-XXXIX.

¹⁹⁵ Ligurie : LAMBOGLIA 1963.

¹⁹⁶ Martigny: MACCIO 1993, n°87: fin du 3^e-début du 4^e siècle; Massongex: HALDIMANN 2017.

¹⁹⁷ BROGIOLO (*cur.*) 1999, Tav.LVIII, n°s 2-3; Albenga: OLCESE 1993, Fig. 89, n°s 403 - 404.



Fig.77 – Structure 20. Céramique à revêtement argileux (CRA). Pot à bec tubulaire (cat.123).

Les mortiers à collarette horizontale **124-125** sont largement diffusés le long de la vallée du Rhône mais aussi sur le Plateau

occidental (voir catalogue). Enfin, les deux cruches dénombrées (**128**) sont par trop fragmentaires pour permettre une identification formelle précise. Leur utilisation courante au 4^e comme au 5^e siècle est attestée par le nombre d'exemplaires découverts dans les rebuts de l'atelier de Portout¹⁹⁸, comme par le nombre de leurs fragments reconnus dans les ensembles tardo-antiques.

III.3.7 LA CÉRAMIQUE PLOMBIFÈRE (PLB) (FIG.78 ET PL.9-10-11)

La technique de la couverte plombifère est une innovation technologique originaire d'Asie Mineure ; signalée depuis

¹⁹⁸ PERNON, PERNON 1990, Pl. XVI, types 90 – 97.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N ^{os} cat.
Plombifère	Plat à marli	imitation Rigoir 1	2	1	1355, 1646	129
	Plat à marli	rectangulaire oblique	2	1	1725, 1768	130
	Plat tronconique	bord épaisse souligné par 2 cannelures	1	1	890	131
	Jatte	bord vertical souligné par 2 cannelures	1	1	1988	132
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	3	1	1222, 1318, 1889	133
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	2	1	1502, 1558	134
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	2	1	1319	135
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	1	1	890	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	2	1	1690, 2068	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	2	1	1180, 1905	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	5	1	409, 902, 1099, 1531 1697	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	1	1	890	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	3	1	859, 1318 2057	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	2	1	1120, 1905	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	1	1	862	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	2	1	1690, 1720	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	1	1	916	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	1	1	937	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure simple	1	1	2091	
	Mortier à collarette horizontale	double cannelure	2	1	854, 1487	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et molette simple	2	1	1546, 2096	136
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et molette simple	2	1	243, 1318	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et molette simple	3	1	1558, 1806, 1870	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et molette simple	1	1	1355	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et molette complexe	15	1	890, 962, 1166, 1242, 1355, 1362, 1549, 1690, 1725, 1734, 1737, 1822, 1984, 2100, 2103	137
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et molette complexe	5	1	890, 962, 1734, 1889, 2103	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et impressions sur le bord	9	1	862, 890, 1481, 1567, 1577, 1712, 1905, 2085, 2096	138
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et impressions sur le bord	8	1	193, 890, 1130, 1095, 1588, 1624, 1842, 2103	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et impressions sur le bord	1	1	1709	
	Mortier à collarette horizontale	cannelure, ligne ondulée et impressions sur le bord	1	1	1905	139
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et rouelles	4	1	1067, 1608, 1777, 1832	140
	Mortier à collarette horizontale	cannelure et rouelles	3	1	1368, 1618, 2103	
	Mortier à collarette horizontale		1	1		
	Cruche à décor estampé		7	1	25, 537, 685, 1117, 1475, 1481, 2138	141
	Cruche à décor ocellé		2	1	1870, 1912	
	Pot		1	1	1658	
	Tuyère, <i>clastra</i> ?		1	1	958	
Total			103	37		

Fig.78 – Structure 20. La céramique plombifère (PLB).

le 1^{er} siècle avant notre ère, la production des ateliers de Tarse est diffusée en petit nombre mais à longue distance puisqu'observée jusqu'en Transalpine. L'Italie septentrionale produit à son tour des céramiques à glaçure plombifère ; dès l'époque augustéenne, les ateliers de Lyon et de Vienne alimentent également le marché en productions de ce type. Sous le règne de Tibère, les premières manufactures du Massif central font leur apparition, en particulier à Saint-Rémy-en-Rollat ; leurs productions seront diffusées en Gaule jusqu'au 2^e siècle, comme d'ailleurs les productions italiennes, rencontrées jusque vers le milieu du 3^e siècle¹⁹⁹. Malgré la présence d'ateliers en Pannonie et en Alsace, les céramiques à glaçure plombifère demeurent marginales au sein des productions gallo-romaines jusqu'au 3^e siècle²⁰⁰.

Un emploi accru de couvertes plombifères se dessine progressivement dans l'arc alpin à partir du 4^e siècle. Produites de manière certaine en Pannonie, en Italie septentrionale – notamment à Carlino près d'Aquileia – et probablement aussi en Rhétie, elles sont diffusées pendant tout le 4^e et la majeure partie du 5^e siècle. Leur déclin, dès lors manifeste au nord des Alpes, ne se vérifie pas en Italie septentrionale ; elles sont courantes jusqu'au 7^e siècle dans la plaine du Pô.

Les 37 récipients comptabilisés sont en majorité des formes ouvertes, seuls un pot et deux cruches venant nuancer cette prépondérance typologique. Les pâtes sont majoritairement beiges à ocre saumon, légèrement feuillettées, comportant un gros dégraissant sablo-quartzé. Les glaçures, de couleur vert olive à brun verdâtre, sont omniprésentes à l'intérieur comme sur le bord et l'*extrados* des collarlettes ; elles sont en général absentes des surfaces extérieures et de l'*intrados* des collarlettes. Les surfaces non couvertes sont parfois micacées, toujours lissées.

Deux plats à marli dépourvu de décos détachent manifestement des formes de DSP Rigoir 1 et de TS D Hayes 59 (**129-130**) ; elles sont bien attestées en Italie septentrionale ; si la jatte tronconique **131** est également observée dans la plaine du Pô, la jatte à bord vertical souligné par deux cannelures **132** demeure sans parallèles.

De loin les plus fréquents, les 29 mortiers à collarette horizontale répertoriés sont formellement très homogènes. Les seules variations observées sont du fait de la décoration des collarettes (**Fig.79**) ; le plus souvent ornées d'une simple cannelure sur le bord (**134-135**), elles peuvent à l'occasion être ornées de motifs plus complexes, tels des décors à la molette (**136**), des motifs digités sur le bord de la collerette (**138**), parfois en conjonction avec une ligne ondulée (**139**) ou encore des décors de rouelles imprimées (**140**). La forme générale est universellement attestée au sein de l'arc



Fig.79 – Structure 20. Céramique plombifère (PLB) : mortiers à collarette horizontale ornée (cat.139-140).

alpin²⁰¹ ; toutefois, comme pour les jattes évoquées, force est de reconnaître qu'à l'exception d'un exemplaire mis au jour à Genève (voir catalogue), aucun parallèle formel précis ni aucun décor analogue aux pièces valaisannes n'apparaissent en Italie septentrionale, aux Grisons ou dans la vallée du Rhin. L'état lacunaire des publications incite à la prudence mais ne saurait expliquer à lui seul cette divergence, indice plausible d'une production propre au Valais.

Ces observations posent la question d'une production indigène de céramiques à glaçure plombifère. L'homogénéité typologique et ornementale des récipients alliée à la rareté des parallèles précis dans les régions avoisinantes est un premier indice. L'homogénéité des pâtes observées et leur proximité avec celles des céramiques communes (*infra*, chap. III.3.8), dont quatre récipients comportent des mouchetures de glaçure plombifère sur leur surface, rendent plausible une production propre à la haute vallée du Rhône. Une analyse des isotopes de plomb des glaçures, conduite par Barbara Beck, apporte un élément supplémentaire en ce sens : les isotopes mis en évidence sont compatibles avec la signature chimique du plomb issu des gisements valaisans²⁰².

A *contrario*, la provenance exogène d'une des deux cruches dénombrées (**141**, **Fig.80**) est manifeste ; bien que sans parallèles précis pour son décor de rouelles et de palmettes estampées, sa pâte gris moyen fine l'apparente aux productions cisalpines, en particulier celles observées dans le Triangle Lalien, au sud du lac de Côme²⁰³.

À l'instar des ateliers de Carlino, près d'Aquileia (I), ou de Tokod (H), l'existence probable d'un site de production dans le voisinage de Sion dont la diffusion serait essentiellement locale et régionale semble être la norme pendant le

¹⁹⁹ GOHIER 2018, p. 95.

²⁰⁰ Voir en dernier GOHIER 2018.

²⁰¹ Voir en dernier MAGRINI, SBARRA 2005, p.36.

²⁰² Voir *infra*, chap.IV.

²⁰³ NOBILE 1985, Fig.10.



Fig.8o – Structure 20. Céramique plombifère (PLB) : cruche de Cisalpine (cat.141).

Bas-Empire. Les céramiques à glaçure plombifère, particulièrement courantes le long du *limes* danubien (*Carnuntum*, *Intercisa*, *Sopianae*, *Gornea* ou *Iatrus*), et dans une moindre mesure rhénan (*Gelduba* - Krefeld-Gellep), ont incité la recherche à envisager depuis 1968 un lien entre leur production et une présence militaire affirmée, voire exclusive²⁰⁴. L'atelier de Carlino au voisinage d'Aquileia, allié à ceux approvisionnant la Lombardie et le Piémont, permet de relativiser cette hypothèse, aucune unité militaire n'étant stationnée dans ces régions. La découverte du mobilier à glaçure plombifère de Sion, « Sous-le-Sex », contribue à la relativiser également, comme le révèle par ailleurs l'absence de *militaria* métalliques provenant du comblement étudié.

III.3.8 LA CÉRAMIQUE CULINAIRE (CCL) (FIG.81 ET PL.11-12-13)

Si, dans la foulée des premières et rares importations de céramique culinaire tournée originaire d'Etrurie ou de Grèce, une batterie de céramique autochtone culinaire tournée apparaît dans la basse vallée du Rhône dès la fin du 7^e siècle avant J.-C., il faudra attendre le 2^e siècle avant J.-C. pour la voir apparaître également à Roanne²⁰⁵.

Dans le Bassin lémanique, c'est encore plus récemment – à l'époque augustéenne²⁰⁶ – que se développe, en marge des séries de céramiques claires fines, une catégorie de céramiques culinaires à pâte claire (CCL) au dégraissant plus grossier et à la surface rugueuse; de fréquentes traces de suie attestent de sa fonction culinaire. Ce corpus régional ne se rattache formellement pas aux typologies de vaisselles culinaires aux pâtes brunes à rougeâtres, d'origine grecque,

²⁰⁴ MAGRINI, SBARRA 2005, pp.71-72.

²⁰⁵ PY *et al.* 2001.

²⁰⁶ Le premier (!) récipient est observé à Genève entre 40 et 20 avant J.-C. : HALDIMANN 2014, n°265.

étrusque ou italique qui atteignent la Basse vallée du Rhône²⁰⁷. L'emprunt des types au registre formel des céramiques claires fines (CFI) et culinaires sombres (CSO) atteste au contraire de leur développement autochtone. Toujours en retrait par rapport au développement légèrement antérieur et surtout exponentiel de la céramique culinaire sombre (CSO) au fil de l'époque augustéenne et du 1^{er} siècle de notre ère, la céramique culinaire claire connaît toutefois un regain d'utilisation marqué au 3^e siècle ; elle concurrence alors la batterie de cuisine en pâte grise²⁰⁸.

Sur le Plateau suisse, le répertoire morphologique comprenant initialement nombre d'emprunts formels au registre indigène (jattes et pots) se développe dès l'époque flavienne au profit d'une gamme d'assiettes, de bols à marli horizontal et de pots perdurant jusqu'au 3^e siècle de notre ère²⁰⁹.

En Cisalpine, les orientations de la recherche – à l'instar des céramiques à vernis noir, de la sigillée ou des productions à revêtement argileux – n'offrent pas d'informations aisément comparables. Si le développement des céramiques à pâte claire fine²¹⁰ – dénommée *acroma* – suit de près la romanisation croissante du vaisselier de table à vernis noir dès la seconde moitié du 2^e siècle avant J.-C., l'apparition d'une gamme de vaisselle culinaire tournée essentiellement à pâte claire n'est observée qu'à partir du milieu du 1^{er} siècle avant J.-C.²¹¹. Inspirée par les jattes-couvercles et les marmites modelées dont la typologie diffère selon les régions de la plaine padane, cette nouvelle batterie de céramique commune tournée, la *ceramica comune* parfois dénommée *grezza* ou *poco depurata*, devient courante à partir de l'époque augustéenne²¹². En dépit d'une standardisation formelle marquée, deux grandes sphères culturelles demeurent perceptibles au sein de cette vaste région : la Lombardie orientale et occidentale. C'est entre cette dernière et le Piémont que s'élabore à partir du règne de Claude un vaisselier culinaire remarquablement bien défini tant sur le plan typologique que chronologique, car issu de dizaines de nécropoles fouillées depuis un siècle et dont les publications font autorité en la matière. Bien que parfois malaisée à comparer, sa vocation funéraire biaisant certainement sa composition en regard de celle d'une batterie de cuisine provenant d'habitats, l'influence de ce vaisselier constitue un cadre de référence essentiel pour le Valais²¹³.

²⁰⁷ PY *et al.* 2001.

²⁰⁸ HALDIMANN, ROSSI 1994, p.71, tab. 9.

²⁰⁹ MEYLAN-KRAUSE *in SCHUCANY et al. (dir.)* 1999, contextes C4-C7, pl.42-50 ; Orbe : PAUNIER *et al.* 2016, pp.233-236, Fig.569-571.

²¹⁰ Gamsen VS : PACCOLAT *et al.* 2019 à paraître, chap.II.2.3.4 Forme realizzate in ceramica depurata P2.

²¹¹ DELLA PORTA *et al.* 1998, forme n 8, p.168.

²¹² Lombardie : DELLA PORTA *et al.* 1998, pp.134-136 ; Biella (BI) : BRECCIAOLI TABORELLI 2000, pp.111-119 ; Cerrione (BI) : BRECCIAOLI TABORELLI (*cur.*) 2011, pp.149-176 ; Rovello Porro (CO) : GIORGI *et al.* 2012, pp.220-238.

²¹³ Lombardie : DELLA PORTA *et al.* 1998, p.136 ; Piémont : BRECCIAOLI-TABORELLI (*cur.*) 2011, p.149.

SION - SOUS LE SCEX (VALAIS, SUISSE)

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N°s cat.
Culinnaire	Jatte	Marli horizontal	1	1	1558	142
	Jatte	Marli horizontal	1	1	1502	
	Jatte	Marli horizontal	1	1	1876	
	Jatte	Marli oblique	2	1	1799	143
	Jatte	Marli oblique	1	1	1291	
	Plat	Tronconique, bord épais souligné par une cannelure	1	1	1905	144
	Jatte	Tronconique, bord arrondi	1	1	1697	145
	Jatte	Tronconique, bord arrondi	1	1	1597	
	Jatte	Tronconique, bord épais souligné par une cannelure	1	1	1734	
	Jatte	Tronconique, bord épais souligné par une cannelure	1	1	1316	
	Jatte	Tronconique, bord épais souligné par deux cannelures	2	1	1515, 2086	146
	Jatte	Tronconique, bord épais souligné par deux cannelures	1	1	1546	
	Jattes	Tronconiques	5		298, 1414, 1654, 1876, 1931	
	Jatte	Tronconique à collarette, bord épais souligné par une cannelure	13	1	1481, 1502, 1558, 1654, 1706, 1876, 2062, 2132	147
Coulure glaçure plombifère	Jatte	Tronconique à collarette, bord épais souligné par une cannelure	7	1	1477, 1511, 1522, 2091, 2096, 2132	
	Jatte	Tronconique à collarette, bord épais souligné par une cannelure	1	1	2132	
	Jatte	Tronconique à collarette, bord épais arrondi	5	1	1706, 1754, 1870, 2043	148
Coulure glaçure plombifère	Jatte	Tronconique à collarette, bord épais arrondi	2	1	902, 1627	149
	Jatte	Tronconique à collarette, bord replié arrondi	16	1	1067, 1122, 1477, 1513, 1697, 1706, 1902, 1905, 1931, 2112, 2138, 2183	150
	Jatte	Tronconique à collarette, bord replié arrondi	1	1	1526	
Coulure glaçure plombifère : 1905, 2117.	Jattes	Tronconiques à collarette	15		902, 1278, 1511, 1515, 1665, 1697, 1798, 1902, 1905, 1962, 1971, 2117	
	Jatte couvercle	Tronconique, bord épais souligné par une cannelure	4	1	1079	151
	Jatte couvercle	Tronconique à bord vertical arrondi	6	1	158, 1481, 1902	152
	Jatte couvercle	Tronconique à bord en bourrelet	1	1	1786	153
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	298	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	862	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	1273	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	1339	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	1868	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	2103	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique arrondi		1	1697, 1796	154
	Jatte couvercle	Fonds	2		902, 2019	
	Jatte	Tronconiques	11		902, 1091, 1279, 1502, 1531, 1646, 1658, 1799, 1905, 2103	
	Jatte	Hémisphérique à bord épais déversé	8	1	1278, 1567, 1728, 1832, 1978	155
	Jatte	Hémisphérique à bord épais déversé	1	1	1117	
	Jatte	Hémisphérique à bord déversé	2	1	1822, 2131	156
	Jatte	Hémisphérique à bord horizontal	1	1	2132	157
	Jatte	Hémisphérique à bord horizontal	1	1	1120	
	Jatte	Hémisphérique à marli	14	1	854, 862, 1278, 1515, 1555, 1567, 1624, 1690, 1779	158
	Jatte	Hémisphérique à marli	15	1	935, 1278, 1515, 1725, 1799	159
	Jatte	Hémisphérique à marli	2	1	1728	
Coulure glaçure plombifère	Jatte	Hémisphérique à marli	2	1	1471, 1725	
	Jatte	Hémisphérique à marli	1	1	859	
	Jatte	Hémisphérique à marli	1	1	1868	
	Jatte	Hémisphérique à marli	1	1	1896	
	Jatte	Hémisphériques	21		1316, 1319, 1355, 1423, 1642, 1799, 1832, 2053, 2533	
	Jatte	Bord déversé, bec tubulaire	9	1	1091, 1511, 1522, 1608, 1658, 1823	160
	Pot	Hémisphérique à bord horizontal	2	1	862, 1725	161
	Pot	Ovoïde à bord déversé	4	1	1662, 1832, 2086	162
	Pot	Ovoïde à bord déversé	4	1	862, 1310, 1868, 2103	163
	Pot	Ovoïde à bord déversé	6	1	1515, 1799, 2057, 2086, 2103	164
	Pot	Ovoïde à bord déversé	3	1	859	
	Pot	Ovoïde à bord déversé	1	1	929	
	Pot	Ovoïde à col cintré	6	1	961, 1806, 2096	165
	Pot	Ovoïde à col cintré	4	1	962, 1822	166
	Pot	Bord déversé	1	1	1337	
	Pot	Bord déversé	1	1	1093	
	Pot	Bord déversé	1	1	1650	
	Pot	Fond	9		1118, 1120, 1314, 1337, 1473, 1515, 1799, 1868	167
	Pots	Panses, fonds	90			
	Cruche	Anse trifide, pâte grossière	2	1	1515, 1799	168
	Cruche	Anse bifide	1	1	1734	
Total			323	55		

Fig.81 – Structure 20. La céramique culinaire (CCL).

La situation en Valais présente nombre d'analogies avec la Cisalpine. Les céramiques culinaires à post-cuisson oxydante (pâte claire), représentées par des pots à bord déversé, sont observées entre 50 et 30 avant J.-C. déjà. Leur nombre et la variété de leurs formes se développent rapidement à partir de l'horizon Massongex 2 (40-20 av. J.-C.) ; les jattes côtoient désormais les formes hautes. Le 1^{er} siècle de notre ère marque une régression sensible de l'utilisation de cette catégorie ; elle devient à nouveau courante à partir du début du 2^e siècle (horizon Massongex 7), période à laquelle elle forme le 33% du matériel découvert, contre 16% seulement pour la culinaire sombre (CSO)²¹⁴. Cette prédominance ne se dément pas ultérieurement : au 3^e siècle, la claire culinaire culmine à Gamsen VS avec 53,2% du vaisselier déterminé - dont une majorité de formes ouvertes²¹⁵.

Avec 20% NMI de la céramique recueillie, la CCL demeure affirmée au 5^e siècle dans le comblement de l'édifice st. 20 à Sion, « Sous-le-Scex est ». Les 55 individus dénombrés ont des pâtes variant du beige à l'ocre brun et du gris moyen au gris noir – parfois sur le même vase suivant son exposition primaire ou secondaire aux flammes (Fig.82). Ces pâtes sont en général granuleuses et dures ; leurs dégraissant plus ou moins fins comprennent des particules de calcaire et de mica généralement argenté en proportions variables (Fig.83). On relèvera enfin la présence d'au moins 4 jattes portant des mouchetures voire des coulures de glaçure au plomb tombées accidentellement sur leurs panses (149) ou leurs collarlettes, sans doute lors de leur façonnage conjoint avec les céramiques à glaçures plombifères présentées *supra* (chap.III.3.7) au sein d'un seul et même atelier local ou régional.



Fig.82 – Structure 20. Céramique culinaire claire (CCL) : jatte (cat.147).

²¹⁴ SCHUCANY *et al.* (dir.) 1999, pl. 24 (Massongex 2) et Pl.32-33 (Massongex 7).

²¹⁵ Gamsen VS : PACCOLAT *et al.* 2019 à paraître, ensembles clos R2C ; les formes ouvertes représentent le 61,9% de cette catégorie.

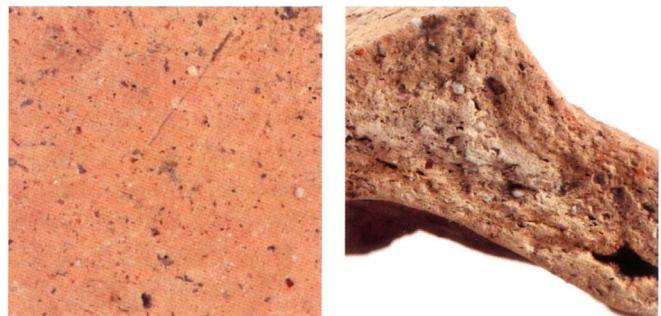


Fig.83 – Structure 20. Céramique culinaire claire (CCL) : Surface et coupe de la jatte (cat.150).

Contrairement à la batterie de cuisine genevoise – datée de la seconde moitié du 5^e siècle et composée majoritairement de pots à cuire²¹⁶, celle de Sion est dominée par les formes ouvertes, à témoins les 42 jattes et jattes/couvercles inventoriés représentant le 76,3% des types la composant. Sur le plan formel, ce riche panel de formes ouvertes découle de deux sources d'inspiration distincte. Les jattes à marli horizontal 142, observées à Genève et à Milan aux 5^e- 6^e siècles, et oblique 143, découlent de types en CRA (101-102) comme en plombifère (129-130)²¹⁷. Les jattes hémisphériques 155-158 sont documentées à Genève, Argou, Liestal, Côme, Milan et Brescia ; excepté le contexte de Côme qui atteste de son apparition au 3^e siècle déjà, ceux de Genève comme de Milan relèvent assurément des 5^e et 6^e siècles (voir catalogue). Comme pour les CRA et les céramiques plombifères, la seconde source d'inspiration formelle provient de Cisalpine. Inconnues dans la moyenne vallée du Rhône, le Bassin lémanique et le Plateau suisse, les 7 jattes tronconiques à collarette (147-150) découlent d'une forme observée à Binn et à Gamsen en Haut-Valais, ainsi qu'à Côme, en Cisalpine, dès le 3^e siècle²¹⁸. Sa généralisation au fil de l'Antiquité tardive et sa probable diffusion jusqu'au cœur du Haut Moyen Âge en Cisalpine est amplement documentée par les fouilles de Milan et de Brescia qui révèlent de multiples exemplaires de ces récipients à collarette dans des contextes échelonnés du 4^e au 7^e siècle à Milan, voire jusqu'au 8^e siècle à Brescia²¹⁹. La question des jattes/couvercles, une problématique cisalpine également largement documentée en Valais depuis la Protohistoire²²⁰, se pose avec acuité dans le contexte de la structure 20. Ainsi les 9 récipients (151-154), sont attestés en Cisalpine et demeurent sans parallèles convaincants au sein des ensembles contemporains genevois et marseillais (voir catalogue). Autre manifestation formelle pouvant relever de la Cisalpine mais aussi de la Provence, la jatte ovoïde à bec

²¹⁶ SCHUCANY *et al.* (dir.) 1999, Genève 6, Pl.13, n°27-38.

²¹⁷ Voir catalogue.

²¹⁸ Binn VS : GRAESER 1968, Abb. 3, n°s1-2 ; Gamsen : PACCOLAT *et al.* 2019 à paraître, cat.2321 : post 230 apr. J.-C. ; Côme : MARENSI *et al.* 2005, p.105 et Tav.XVIII, Fig.1-2 : 3^e siècle.

²¹⁹ Brescia : BROGIOLI (cur.) 1999, pp.163-166 et Tav.LXXIII, n°s1-7. Milan : voir catalogue.

²²⁰ Valais : HALDIMANN *et al.* 1991, p.147 ; PACCOLAT *et al.* 2019 à paraître.

tubulaire 160 est analogue à celle rencontré en CRA (voir *supra*, 123).

Les formes fermées relèvent pour partie de formes déjà courantes aux 3^e - 4^e siècles, à Martigny comme à Argnou (163-165)²²¹; elles peuvent également se rencontrer à Milan (161, 163 et 165) Genève (165), Avenches ou Worb (161). Enfin, le pot à col souligné par un cordon 166 demeure – comme celui en CRA – sans parallèles, à l'instar du pichet doté d'une anse trifide 168. Ils viennent ainsi tous deux enrichir le corpus des céramiques tardo-antiques valaisannes.

III.4 LA PIERRE OLLAIRE

(FIG. 84 ET PL.14)

Olivier Paccarat

Le comblement du bâtiment st.20 a livré 119 fragments de pierre ollaire (N) dont 37 bords, 3 fonds, 76 panses et 3 couvercles (169-181)²²². Le nombre minimum d'individus²²³ (NMI) est de 34 (31 récipients et 3 couvercles).

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	N°s cat.
POL	Pot	légèrement tronconique ou cylindrique	116	31	169-179
	Couvercle		3	3	180-181
Total			119	34	

Fig. 84 – Structure 20. La pierre ollaire (POL).

PÉTROGRAPHIE

Tous les fragments de récipients ont fait l'objet d'une approche à la fois pétrographique et morphologique²²⁴. L'analyse pétrographique a été effectuée à l'œil nu sans études en lames minces ou à la microsonde. La classification des roches a été établie à partir de la couleur et la granulométrie et la présence ou non d'inclusions de minéraux. L'application de cette méthode a permis d'identifier deux uniques groupes

²²¹ Martigny : HALDIMANN 2016 ; Argnou : PACCOLAT (*dir.*) à paraître.

²²² Les fouilles de Sous-le Scex ont livré au total 487 fragments de récipients en pierre ollaire pour 139 d'individus, ce qui en fait le troisième corpus valaisan après Martigny (1033) et Gamsen (495) sans compter l'atelier de production de Zermatt Furi qui a livré des milliers de noyaux et de ratés de tournage. PACCOLAT 2012, p.63. Seul le remplissage de la structure 20 est pris en compte dans cette étude.

²²³ Le NMI est défini par le plus grand nombre de bords ou de fonds par type de roche.

²²⁴ Cette méthode est maintenant généralement adoptée pour l'analyse de la pierre ollaire. Voir les études récentes : HOLLIGER-PFEIFER 1982, SIEGFRIED-WEISS 1986, BOUDRY 2001, BOUDRY 2003, PACCOLAT, MORET 2007, HÄNNI, LHEMON 2007, LHEMON 2012, PACCOLAT *et al.* 2019 à paraître (monographie sur le mobilier de Gamsen).

de roche (F et G)²²⁵. Représentées à part égale (50%), elles appartiennent à la famille des chloritoschistes ou roches vertes. Les roches du groupe F sont dures et à grains fins, tandis que celles du groupe G sont dures mais à grains plus grossiers. Leur origine locale est vraisemblable.

FORMES ET FAÇONNAGE

L'importante fragmentation des récipients ne permet pas de préciser la typologie des vases (forme haute ou basse). Il s'agit de pots légèrement tronconiques, voire cylindriques. Leur diamètre est compris entre 15 et 25 cm à l'exception de 2 pièces au-dessus de 30 cm. Tous les récipients sont de très bonne qualité. Les pièces sont tournées et présentent de fines stries de façonnage. Les parois sont peu épaisse, les surfaces polies, noirâtres et parfois lustrées (Fig. 85). Les décors sont constitués de cannelures et de cordons parfois doubles ou triples. Une grande partie des pots n'a pas servi comme marmite (absence de suie). Il s'agit donc plutôt d'une vaisselle destinée au stockage ou à la table.



Fig. 85 – Structure 20. Ensemble de récipients en pierre ollaire.

III.5 LE MOBILIER EN VERRE : VERRE CREUX, VERRE PLAT, DÉCHETS DE PRODUCTION

Chantal Martin Pruvot

Le mobilier en verre mis au jour dans le comblement de la structure 20 comprend 444 fragments dont 418 de verre creux et 26 de verre plat²²⁶ (Fig. 86). Les 418 fragments de récipients, proviennent de 78 individus, identifiés essentiellement sur la base de bords, de neufs fonds et de deux panses ornées. Le verre plat regroupe quant à lui des petits éléments

²²⁵ Classification de A à L : PFEIFER, SERNEELS 1986, MANNONI *et al.* 1987.

²²⁶ Dans le cadre d'une précédente étude sur le verre de l'Antiquité tardive du Valais, une petite partie du mobilier en verre de Sion, « Sous-le-Scex est » avait été publiée (MARTIN 1995, p.96, Fig.3).

Forme	N	NMI	% déterminés
Verre creux	418	78	18,7%
Verre plat	26	-	-

Fig.86 – Structure 20. Statistique des verres creux et plats.

de vitrage de forme géométrique, à l'origine insérés dans des panneaux de type vitraux.

La zone située aux alentours de la structure 20, en particulier celle qui se trouve près de trois foyers (voir **Fig.18**, E), a aussi livré 221 fragments de verre. Non compris dans cette étude car présentant le même faciès que celui de la structure 20, ils contiennent toutefois 19 déchets de production qui témoignent de l'existence d'un atelier de verriers. Leur étude spécifique offre de nouvelles connaissances sur l'artisanat verrier sédunois.

III.5.1 LE VERRE CREUX

Le verre creux se compose de 78 individus (NMI)²²⁷ dont l'état de conservation est particulièrement bon (**Fig.86**). Très fragmentaire (18,7% seulement des fragments apportent des indications formelles et typologiques), il ne présente aucune irisation et ne contient pratiquement aucune bulle, filandre et impureté ; quelle que soit sa couleur, sa transparence est excellente.

Le corpus, majoritairement constitué de formes ouvertes (des coupes et des gobelets), de quelques formes fermées et de lampes, est caractéristique des contextes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge (**Fig.87**). Le vaisselier en verre est alors moins diversifié que celui du Haut-Empire : les récipients à boire – les gobelets et les coupelles – sont de loin les plus nombreux, et de grands plats circulaires ou ovales pour présenter les aliments, considérés comme des objets rares et luxueux, remplacent les coupes²²⁸. Fréquents durant les trois premiers siècles de notre ère, les cruches et les flacons tiennent un rôle secondaire, les récipients de service des liquides étant désormais essentiellement en céramique. En parallèle, les lampes en verre se développent de manière significative durant cette période.

Forme	NMI	% NMI
Formes ouvertes : coupes et gobelets	68	87,2%
Formes fermées : cruches, flacons	7	9%
Lampes (ou gobelets ?)	3	3,8%
Total	78	100%

Fig.87 – Structure 20. Statistique formelle des verres creux.

²²⁷ Le nombre minimal d'individus (NMI) est un nombre pondéré ; non seulement les bords et les fonds ont été pris en considération mais également les couleurs et les décors. Quinze individus en verre creux ont également été identifiés aux alentours de la structure 20.

²²⁸ Dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (VD), un grand plat de présentation des aliments a été mis au jour : MARTIN PRUVOT 2000, pp.97-100, Fig.66/6, T261-24 (4^e s. probablement).

Le mobilier de la structure 20 est également caractéristique de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge de par ses couleurs (**Fig.88**). Plus de la moitié (56,4%) est produit dans un verre foncé, vert olive ou vert-jaune, apparu vers la fin du 4^e/début du 5^e siècle et prépondérant dès le milieu du 5^e. Le verre bleuté à décors de fils blanc opaque (29,5%), bien représenté également dans l'ensemble sédunois, est typique des contextes de la fin du 5^e et de la première moitié du 6^e siècle. Ces deux teintes principales sont complétées par l'incolore verdâtre (11,5%), représentatif de la production verrière du 4^e siècle. Deux couleurs, représentées chacune par un seul

Couleur	NMI	% NMI
Vert foncé	44	56,4%
Bleuté à décor de fils blanc opaque	23	29,5%
Incolore verdâtre ou vert olive pâle	9	11,5%
Bleu-vert pâle	1	1,3%
Jaune-brun	1	1,3%
Total	78	100%

Fig.88 – Structure 20. Statistique des verres par couleur.

individu, sont encore à signaler : le bleu-vert (1,3%) est un élément résiduel du Haut-Empire et le jaune-brun (1,3%), qui ne peut être rattaché à une période de production spécifique. Les éléments de comparaison utiles à l'étude de la verrerie de la structure 20 doivent être recherchés hors du territoire de la Suisse actuelle qui n'a – à ce jour – livré aucun ensemble de verre contemporain bien daté. Les parallèles suisses disponibles sont le plus souvent isolés et proviennent de contextes datés de manière large entre le 5^e et le 7^e siècle ; le verre recueilli se compose de quelques bords de gobelets ou de coupes, ornés parfois de fils blanc opaque, mais dont le type précis est indéterminé. Ainsi, le site de Lausen, Bettenach (BL), occupé dès l'époque romaine, comprend une couche du début du 5^e – milieu du 6^e siècle livrant un petit ensemble de verres, et d'autres niveaux stratigraphiques contenant quelques récipients isolés datés jusqu'au 8^e siècle²²⁹. Dans la villa de Liestal, Munzach (BL), quelques bords remontant aux 5^e-7^e siècles témoignent de l'occupation de certains bâtiments durant le Haut Moyen Âge²³⁰. Le site Jakobli-Haus (AG), dans le *castrum* du Bas-Empire de Kaiseraugst révèle quatre bords arrondis dont deux ornés de fils blanc opaque indiquant une datation entre la fin du 5^e et le milieu du 6^e siècle²³¹. Enfin, en Suisse occidentale, sur le site du Landeron, Les Carougets (NE) un bord à lèvre arrondie pourrait remonter au 6^e siècle²³². Quoique plus tardif, le mobilier des 7^e-8^e siècles de l'habitat rural de Develier, Courtételle (JU) peut être encore évoqué²³³. L'étude se réfère aussi ponctuellement

²²⁹ FÜNSCHILLING 2003, pp.102-103.

²³⁰ FÜNSCHILLING, RÜTTI 1997, p.61, Abb.9/83 et p.52/83.

²³¹ FÜNSCHILLING 1996, p.195/3, 5, 6, 7, et p.167. Pour le *castrum* de Kaiseraugst, on trouvera d'autres éléments de l'Antiquité tardive dans la typologie de Sylvia Fünfschilling : FÜNSCHILLING 2015.

²³² HOFMANN ROGNON *et al.* 2005, pl.37/14.

²³³ MAZIMANN 2006, p.301, pl.60.

au mobilier funéraire de quelques nécropoles mérovingiennes du Plateau suisse. Bien que ce matériel soit plus tardif, il présente toutefois des formes et des décors proches du verre sédunois.

À l'étranger, les meilleurs éléments de comparaison pour l'étude du verre creux proviennent des ensembles clos datés du 5^e – début du 6^e siècle de Marseille (fouilles de la Bourse et du puits de la rue Bon Jésus), ainsi que de nombreux ensembles d'Italie. Plus loin géographiquement mais typologiquement et chronologiquement proche, le verre issu des fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux fournit aussi de bons points de comparaison.

Signalons d'emblée que le verre creux de la structure 20 constitue un ensemble exceptionnel. À l'échelle de la Suisse, il constitue pour l'heure le premier ensemble de référence du 5^e siècle provenant d'un ensemble clos bien daté. Il matérialise pour le Valais un chaînon manquant entre le mobilier en verre de prestige du Bas-Empire – une coupe gravée²³⁴ et un gobelet à fond d'or²³⁵ de Martigny ainsi que l'ensemble funéraire exceptionnel de Plan-Conthey²³⁶ – et un gobelet mérovingien des 7^e – 8^e siècles issu d'une tombe de l'église paléochrétienne de Martigny²³⁷.

III.5.2 FORMES ET TYPES

Le fond bleu-vert pâle (Fig. 89 et Pl. 15)

Le fond 182, dont le pied est formé de picots, peut provenir d'une forme ouverte ou fermée. Si ces picots, réalisés par pincement et étirement du verre encore chaud et malléable, ornent le plus souvent la panse de récipients, ils constituent aussi parfois des pieds, comme sur l'exemplaire sédunois ou sur un fond provenant de la *villa* de Seeb (ZH)²³⁸. Ce type de décor ou de pied est signalé en particulier dans les provinces

Forme	Type	NMI	N° ^{os} inv.	N° ^{os} cat.
Récipient	indéterminé	1	892	182
Total		1		

Fig. 89 – Structure 20. Le verre bleu-vert pâle.

²³⁴ MARTIN 1995, p.103, Fig. 2/1 ; MARTIN PRUVOT 2015, pp.82-83, Fig.106. Coupe mise au jour dans un contexte d'habitat.

²³⁵ WIBLÉ 1980, pp.203-206 ; WIBLÉ 2008, p.32 ; MARTIN PRUVOT 2015, p.82. Fond provenant du remplissage des latrines des thermes du forum.

²³⁶ MARTIN 1995, pp.106-107, Fig.4-5. Un ensemble de douze récipients en verre, datés du 4^e s., a été mis au jour dans un monument funéraire renfermant deux chambres sépulcrales.

²³⁷ WIBLÉ 2008, p.264/449B. Gobelet mérovingien de type Feyeux 57 (FEYEUX 2003).

²³⁸ RÜTTI 1990, pl.25/32 : fond de bol hémisphérique AR 60.3 muni de pieds à picots. On signalera également un type de gobelet différent des exemplaires de Sous-le-Sex et de Seeb, importé vraisemblablement du Proche-Orient, caractérisé par un pied formé de picots serrés : FÜNSCHILLING 2015, AR 198, p.35.

du nord-est de l'Empire (Plateau suisse, nord-est de la France, Rhénanie, Belgique et Grande-Bretagne) dans des contextes de la fin du 2^e et du 3^e siècle ; quelques occurrences sont encore attestées au début du 4^e siècle. De couleur bleu-vert pâle, le fond sédunois est à considérer comme un élément résiduel, le plus ancien parmi le verre de la structure 20.

Les récipients incolore verdâtre et vert olive pâle (Fig. 90 et Pl. 15)

Par leur teinte, leur forme et leur décor gravé, ces pièces sont caractéristiques de la production du 4^e et du début du 5^e siècle. Si le bord 183 et les fonds 184-186 ne fournissent pas d'éléments chronologiques plus précis, les fragments gravés 187-190 peuvent être en revanche datés de la seconde moitié du 4^e – début du 5^e siècle. Composé de neuf individus, ce groupe de verre incolore verdâtre ou vert olive pâle constitue 11,5% des individus NMI.

Large et épais, le fragment 183 ne peut être attribué à un type précis, plusieurs cruches étant munies d'un bord similaire orné de fils rapportés. Les types auxquels se réfère ce fragment (Isings 120/121/126/127 notamment) sont toutefois tous datés du 4^e siècle et sont le plus souvent incolore verdâtre, comme le bord de Sion²³⁹.

Les trois fonds 184-186 proviennent de gobelets tronconiques caractéristiques des contextes du 4^e et du début du 5^e siècle. Les modèles apodes relèvent du type Isings 106a-c, alors que le fond annulaire fait référence au type Isings 109c²⁴⁰. Les deux premiers sont incolore verdâtre, le troisième vert olive pâle ; ces couleurs sont typiques de la verrerie du Bas-Empire. Les fouilles du *castellum* de Pfyn (TG) livrent de nombreux gobelets Isings 106/109 dans des couches du 4^e – début du

Forme	Type	NMI	N° ^{os} inv.	N° ^{os} cat.
Cruche de type indéterminé	Proche ls. 120/126/127	1	1461	183
Gobelets tronconiques apodes	ls. 106a-c	2	1483 1916C	184 185
Gobelets tronconiques à pied annulaire	ls. 109C AR 72	1	1439	186
Coupes et gobelets gravés			1158A, 1545A 1916A 1474A 1146A	187 188 189 190
Lampe à bouton terminal ou gobelet ?		1	1903A	191
Total		9		

Fig. 90 – Structure 20. Le verre incolore verdâtre et vert olive pâle.

²³⁹ Trois autres fragments incolore verdâtre récoltés en dehors de la structure 20 peuvent être rattachés à ce groupe de cruches : un fragment d'anse à trois bourrelets (86/345A), un bord orné d'un fil de verre rapporté (86/377) et un bord évasé à lèvre ourlée (86/527).

²⁴⁰ FÜNSCHILLING 2015, type AR 66, p.340 (300-400/450) ; type AR 72, pp.351-352 (300-400).

5^e siècle²⁴¹. Plus près de Sion, six des seize individus recensés dans un niveau de la seconde moitié du 4^e siècle niveling une dépendance de la *villa* d'Argnou, Les Frisses (VS) sont des gobelets tronconiques²⁴².

Malgré leur petite taille, les trois individus ornés de gravures 187-189 peuvent être rattachés à des productions de la seconde moitié du 4^e – début du 5^e siècle. Les motifs sont réalisés en deux temps : le contour des figures est d'abord gravé par des lignes fines et longues, puis l'intérieur des figures est abrasé pour matifier le verre.

Les deux panses 187-188 à décors figurés appartiennent vraisemblablement à deux gobelets proches du type Isings 106, d'épaisseur différente. Elles ne peuvent être associées aux deux fonds apodes cités *supra*, leur couleur n'étant pas identique. Les nombreux gobelets et coupes ornés de motifs figurés selon cette technique mis au jour à Rome dans des contextes de la première moitié du 5^e siècle permettent de supposer l'existence d'au moins un atelier actif dans la ville²⁴³. Une coupe de Martigny (VS) gravée d'une scène de chasse appartient à ce groupe et peut être considérée comme une importation du sud des Alpes²⁴⁴.

Le fragment 189 gravé selon les mêmes procédés alliant gravure et abrasion est le fond d'une coupe basse (proche des types AR 55/59) richement ornée : compris dans un carré central, les motifs géométriques comportent des petits carrés encadrant des losanges dans lesquels sont inscrites des croix. Ces ornements sont attestés dans de nombreuses régions du nord des Alpes ; divers ateliers ont dû les réaliser. À Kaiseraugst (AG), plusieurs fonds de coupes portent des compositions géométriques similaires²⁴⁵.

Difficile en revanche de déterminer à quel groupe de verre gravé appartient le bord à lèvre arrondie 190. Le motif composé d'une frise de losanges encadrée par des lignes horizontales apparaît dans des compositions géométriques plus ou moins complexes, signalées dans différentes régions des provinces occidentales²⁴⁶. Sur le plan de la technique de gravure, relevons que les lignes horizontales sont faites de petits traits accolés et non d'une ligne réalisée d'un seul jet. Le petit fragment à paroi fine et bouton terminal 191 est le fond d'un récipient tronconique pouvant être utilisé comme gobelet à boire (à l'image des gobelets campaniformes mérovingiens du type Feyeux T56)²⁴⁷ ou comme lampe. Ce type de fond est signalé relativement souvent en Italie aux 5^e – 6^e siècles, aussi bien dans des contextes ecclésiastiques que

laïques²⁴⁸. Un exemplaire similaire à celui de Sion provient notamment du temple de Cybèle à Rome, sur le Palatin, dans un dépotoir daté entre 390 et 480²⁴⁹ qui livre aussi des fonds arrondis similaires aux pièces 211-212. À Marseille, de nombreux exemplaires similaires ont été également récoltés²⁵⁰. Le fond sédunois est soufflé dans un verre incolore aujourd'hui d'aspect laiteux ; le petit bouton, grisâtre et poreux, est réalisé à l'origine dans une matière opaque, comme on peut parfois l'observer sur des gobelets (ou des lampes ?) italiens²⁵¹.

Les récipients vert foncé (Fig. 92 et Pl. 16-17)

Fort de 44 individus (56,4% des individus), le groupe des récipients vert foncé (vert olive et vert-jaune) est le plus important de la structure 20. Il comprend treize récipients à lèvre coupée, vingt-cinq à lèvre arrondie et six cruches/flacons. On relèvera que le vert-jaune (Fig. 91) est utilisé pour souffler les récipients à lèvre coupée, alors que le vert olive (Fig. 93) est associé aux récipients à lèvre arrondie.



Fig. 91 – Structure 20. Bords à lèvre coupée ; verre vert foncé (à nuance vert-jaune) : cat.192 et 195.

Les coupes hémisphériques à lèvre coupée AR 59

Onze coupes hémisphériques à lèvre coupée AR 59, de couleur vert-jaune, sont identifiées²⁵². Deux variantes peuvent être distinguées : la première, non ornée (AR 59.1A), est représentée par 10 individus (192-196). La seconde, ornée

²⁴¹ FUNFSCHILLING 2008.

²⁴² MARTIN PRUVOT à paraître in PACCOLAT (*dir.*) à paraître.

²⁴³ SAGUI 1993a, pp.190-193, Fig.4/32-35 ; SAGUI 2009, pp.206-208 ; FUNFSCHILLING 2015, pp.97-100, groupe F.

²⁴⁴ MARTIN 1995, p.95, Fig. 2/1 (4^e s.) ; MARTIN PRUVOT 2015, p.83/Fig. 106.

²⁴⁵ FUNFSCHILLING 2015, p.571, pl.27/5546-5547 et pp.97-100, Fig.119, groupe H.

²⁴⁶ FUNFSCHILLING 2015, p.98/1-4 (4^e – début 5^e s.) et p.589, pl.45/4639 (1 – 400 apr. J.-C.). Une frise de losanges comparable se trouve également sur un bol à lèvre arrondie mis au jour dans les fouilles de la basilique du Clos du Lombarde à Narbonne : FOY 1995, pl.3/10 et p.192 (premier quart 5^e s.).

²⁴⁷ FEYEUX 2003, p.37, Fig.13/T56 et pp.140-141 (fin 5^e – première moitié 6^e s.).

²⁴⁸ Uboldi 1995, lampe type III.2, pp.118-120.

²⁴⁹ STERNINI 1995, pp.248-249, p.277, Fig.9/106 et p.259.

²⁵⁰ FOY 1995, p.232, pl.14/162-167 : forme Foy 22a.

²⁵¹ Un fragment de Côme est incolore avec un bouton terminal vert opaque : NOBILE DE AGOSTINI 2005, pp.161-162, p.168, Fig.17/20 (contexte non daté). À Milan c'est un fond bleu, y compris le bouton qui est plus gros que sur les autres exemples cités, qui est conservé au Musée delle Civiche Raccolte Archeologiche : ROFFIA 1993, p.32/395, p.269/395 (non daté, provenance inconnue). Un gobelet/lampe tronconique intact, conservé au Corning Museum of Glass, donne une bonne idée de l'aspect de ces objets ; il est incolore verdâtre, orné de cabochons et d'un bouton terminal bleu foncé : WHITEHOUSE 1997, p.214/367 (4^e s. par comparaison).

²⁵² Un bord identique a été identifié en dehors de la structure 20 (inv. 86/256).

Forme	Type	NMI	N° inv.	N° cat.
Coupes hémisphériques à lèvre coupée, non ornées	AR 59.1A	10	1884, 1961 1210B 1929, 1505 1068, 1704 1353 932 907, 1210A 1634C 1409 1922	192 193 194 195 196
Coupe hémisphérique à lèvre coupée, ornée de dépressions	Is. 117 AR 59.2	1	1878, 1916B	197
Gobelet tronconique apode à lèvre coupée	Is. 106c AR 66.2	1	1744	198
Coupes tronconiques à lèvre arrondie, non ornées et ornées de côtes en relief		14	1789 1505 1916E 1539 1925A, 1154 1634B 846 1513, 1375 1158B, 1417 1964, 1676 903 1409A, 1146, 1474 1409B 1884B	199 200 201 202 203 204 205 206
Gobelets tronconiques apodes à lèvre arrondie		9	1670 1925B 1060 1903B, 1505, 1391 1604 1353A 1586	207 208 209 210
Lampes ou gobelets ?			903	211
Gobelet tronconique à pied annulaire et à lèvre arrondie		1	1634C 1884C	212 213
Gobelets de type indéterminé		2	1146 2060	214 215
Cruches et flacons	Proches de Is. 120/121, 123/124, 126/127	6	1146, 1336, 1210, 1563 885 1372 1805, 1855, 1604 1439 Ind.	216 217 218 219
Total		44		

Fig.92 – Structure 20. Les récipients vert foncé.**Fig.93** – Structure 20. Bords à lèvre arrondie ; verre vert foncé (à nuance vert olive). En haut : cat.200 et 199. En bas : cat.207, 210 et 208.

de dépressions (Isings 117/AR 59.2), est illustrée par un seul individu (**197**).

Ces récipients sont fréquemment attestés à Marseille jusqu'au milieu du 5^e siècle ; leur nombre diminue sensiblement vers le troisième tiers du siècle²⁵³. Sur le territoire suisse, les exemplaires signalés sont incolore verdâtre ou vert olive pâle et sont datés du 4^e – début du 5^e siècle²⁵⁴.

Le gobelet tronconique Isings 106

La panse vert olive **198**, ornée d'un décor rapporté bleu foncé, provient vraisemblablement d'un gobelet apode Isings 106c²⁵⁵. Bien que connue sur d'autres types de récipients (des cruches, des flacons et des gobelets à pied Isings 109 notamment), cette ornementation est le plus souvent associée aux gobelets Isings 106 en terre helvétique. Lorsque ces récipients sont ornés de décors rapportés, il s'agit en général de pastilles de couleur, plus rarement de fils. Le décor en frise de losanges ou d'épis similaire à la pièce sédunoise est rare. Deux exemples proches sont toutefois signalés dans le *castellum* de Pfyn (TG)²⁵⁶ et à Marseille, sur le site de la Bourse²⁵⁷. Les décors de couleur sur les gobelets vert olive apparaissent vers la fin du 4^e ou au début du 5^e siècle ; ils sont fréquents durant la première moitié du 5^e siècle, comme l'indiquent

²⁵³ Foy 1998, sondage 10, période 2 (second quart 5^e s.), pp.165-166, Fig.137/256-259 (coupes sans dépressions) ; sondage 10, période 3 (fin 5^e – début 6^e s.), p.168, Fig.139/274-275 (coupes sans dépressions) et p.373.

²⁵⁴ Martigny (VS) : MARTIN 1995, p.103, Fig.1/8-9 (incolore bleuté ou verdâtre). Pfyn (TG) : FUNFSCHILLING 2008, pl.54/2907-2914 (sans dépression) ; pl.54/2916-2925 (avec dépressions), verre verdâtre et vert olive pâle (4^e – début 5^e s.).

²⁵⁵ Deux fonds apodes, vert olive, de gobelets Isings 106 ont été mis au jour à l'extérieur de la structure 20 (inv. 86/180 et 290).

²⁵⁶ FUNFSCHILLING 2008, p.275, pl.59/3111-3113 (occupation du *castellum* : 4^e – début 5^e s., pp.250-251).

²⁵⁷ Foy 1998, p.166, Fig.137/253 (2^e quart du 5^e s., sondage 10, période 2) ; Foy 1995, p.200/83 (5^e s.).

aussi bien les trouvailles provençales²⁵⁸ que nord-italiques²⁵⁹. Diffusés dans l'ensemble du monde romain, ils sont vraisemblablement produits dans de nombreux ateliers.

Les coupes tronconiques à lèvre arrondie

Les coupes tronconiques vert olive à lèvre arrondie composent un groupe de 14 individus (199-204)²⁶⁰ auquel on associe le fond 205 : il porte la marque du pontil témoignant de la reprise probable du récipient pour rebrûler et arrondir son bord.

Les coupes tronconiques vert olive apparaissent vers la fin du 4^e – début du 5^e siècle ; elles dérivent des coupes hémisphériques à lèvre coupée AR 59, produites au 4^e siècle en verre incolore verdâtre²⁶¹. Outre l'évolution chromatique relevée, on observe entre le 4^e et le 5^e siècle une évolution formelle et technique : les coupes sont élargies, deviennent tronconiques et sont munies d'une lèvre arrondie. Présent dans les assemblages jusque vers la fin du 5^e siècle, ce type est progressivement supplanté par une forme identique mais soufflée en verre clair, bleuté ou verdâtre, et ornée de fils blanc opaque, également attestée par plusieurs exemplaires dans le comblement de la structure 20 (voir *infra*).

Les coupes tronconiques vert olive à lèvre arrondie sont particulièrement nombreuses dans l'ensemble de Sion en comparaison des assemblages provençaux et nord-italiques. Elles sont en effet rares à Marseille²⁶² et inconnues des publications italiennes consultées.

Les gobelets tronconiques apodes à lèvre arrondie (ou des lampes ?)

Les gobelets tronconiques apodes à lèvre arrondie du type AR 196²⁶³, soufflés en verre vert olive, sont représentés par neuf individus (207-212)²⁶⁴. Ils dérivent des gobelets de même profil mais à lèvre coupée (Isings 106), produits en verre incolore verdâtre au 4^e siècle et au début du siècle suivant. Les modèles vert foncé à lèvre arrondie sont quant à eux réalisés durant l'ensemble du 5^e siècle et se différencient de leurs prédecesseurs également par des fonds plus étroits, voire parfois arrondis (211-212), les empêchant de tenir en position

verticale. Fréquents à Marseille²⁶⁵ comme en Italie²⁶⁶, on ne sait d'ailleurs si ces récipients sont des gobelets proches des *Sturzbecher* mérovingiens ou des lampes, ces fonds n'étant jamais retrouvés en association avec des éléments de suspension prouvant leur utilisation comme lumineux. Un récipient découvert dans l'église funéraire de Sion, « Sous-le-Sex » située quelques centaines de mètres à l'ouest de la structure 20 offre un autre parallèle pour les pièces 211-212 ; sa forme caractéristique permet de l'interpréter comme une lampe. Bien que plus épais, son fond présente la même forme que ceux de la structure 20²⁶⁷.

En Italie, les bords de gobelets/lampes vert foncé à lèvre arrondie sont les fragments les plus fréquents dans les assemblages de la première moitié du 5^e siècle²⁶⁸ ; en Suisse, quelques occurrences seulement sont signalées, notamment à Kaiseraugst²⁶⁹.

Le gobelet tronconique à pied annulaire

Le pied annulaire replié 213 correspond vraisemblablement à un gobelet tronconique à lèvre arrondie, proche du type Isings 109a/b²⁷⁰. Comme l'ensemble des récipients vert foncé précédents, ces gobelets sont produits au 4^e siècle déjà mais dans une teinte incolore verdâtre, et sont munis d'un bord coupé²⁷¹. À Marseille, les modèles vert foncé sont signalés tout au long du 5^e siècle avec une prédominance durant la première moitié du siècle. Dans les assemblages de la fin du 5^e – début du 6^e siècle, ils côtoient encore les verres à fils blanc opaque dont de nombreux exemplaires sont aussi présents dans la structure 20 (voir *infra*)²⁷². En Suisse, quelques gobelets Isings 109a/b vert foncé sont signalés dans le *castellum* de Pfyn (TG)²⁷³.

Les récipients de type indéterminé

Les deux bords à lèvre arrondie 214-215 ne peuvent être attribués à un type précis. Le premier présente un fil de verre de même couleur que le récipient : disposé grossièrement sur le bord, il reflète peut-être une maladresse du verrier. L'extrême finesse du second bord est à relever.

²⁵⁸ Foy 1995, forme 13, pp.198-199 ; Foy 1998, pp.165-169, sondage 10, période 2 (second quart du 5^e s.).

²⁵⁹ Par exemple à Milan : SENNA CHIESA (*dir.*) 1990, p.399 (fin 4^e s.). Sur le site de Pava (Sienne) : RUBEGNI 2015, p.36, p.38, pl.II/1-3 (fin 4^e – début 5^e s.). À Aquilée : CALVI 1968, pl.26/4-5, pp.169-172 (4^e s. par comparaison). À Sevegliano (Province de Udine) : BUORA 1998, pp.168-169 (au plus tard début 5^e s.).

²⁶⁰ Aux alentours de la structure 20, quatre bords de coupes tronconiques à lèvre arrondie, vert foncé, ont été reconnus (86/533, 86/567, 86/673, 86/702).

²⁶¹ FUNFSCHILLING 2015, pp.329-330, AR 192.

²⁶² Un exemplaire vert olive est signalé dans le puits de la rue Bon-Jésus, contexte 12 (dernier tiers 5^e s.) : Foy 2008, p.245, Fig.205/371 et p.249.

²⁶³ FUNFSCHILLING 2015, p.349.

²⁶⁴ Un bord de gobelet vert olive à bord arrondi a été identifié en dehors de la structure 20 (86/451).

²⁶⁵ Foy 1995, p.232, pl.14/168-171b.

²⁶⁶ Voir par exemple les trouvailles du Monastère de Santa Giulia à Brescia (UBOLDI 1999, p.292, p.639, pl.CXXIII/6 et p.293, p.640, pl.CXXIV/1, 5^e s.) et celles de la Crypta Balbi, à Rome (STERNINI 1995, pp.258-259, Fig.9/107, 390-480). Dans la typologie des lampes de M. Ubaldi, ces fonds correspondent au type II.2 : UBOLDI 1995, pp.111, 113-115.

²⁶⁷ ANTONINI 2002, p.221, Abb.102 ; FUNFSCHILLING 2015, p.169, Abb.229/14.

²⁶⁸ STERNINI 1995, pp.247-248, Fig.8-9 et pp.258-259, Fig.17/16 ; SAGUI 1993a, pp.187-191.

²⁶⁹ FUNFSCHILLING 2015, p.349. AR 196, le n°1583 est vert olive (contextes mélangés : Antiquité tardive, Haut Moyen Âge et Epoque moderne).

²⁷⁰ Un second pied de ce type a été mis au jour aux abords de la structure 20 (iriv. 86/782).

²⁷¹ FUNFSCHILLING 2015, AR70/71, Isings 109a/b, pp.349-351 (300-400/450 environ).

²⁷² Foy 1995, forme 14, p.200, pl.10/95-97 ; Foy 1998, pp.373-374.

²⁷³ FUNFSCHILLING 2008, pl.61/3211 et 3213 (4^e – début 5^e s.).

Les cruches et les flacons

La faible représentation des formes fermées dans la structure 20 correspond bien au faciès du vaisselier en verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge. Huit cruches ou flacons seulement sont identifiés dont sept sont vert olive. Quatre bords (dont deux sont illustrés, 216-217), ornés de fils de verre rapportés plus ou moins épais, proviennent soit de cruches ovoïdes à pied annulaire (proches des types Isings 120/121 ou 123/124) soit de cruches cylindriques apodes (proches des types Isings 126/127), toutes produites au 4^e siècle dans des matières incolore verdâtre. Leur production se poursuit au 5^e siècle mais en vert foncé. Les découvertes aussi bien italiennes²⁷⁴ que provençales²⁷⁵ illustrent particulièrement bien cette évolution chromatique.

L'embouchure 218 provient soit d'un flacon soit d'une cruche. Les bords de ce type, évasés et ourlés, sont fréquents dans les contextes de l'Antiquité tardive et n'apportent pas de précisions chronologiques.

Le fragment 219 révèle une forme fermée, ornée d'un anneau interne visible en transparence (Fig.94). Il s'agit vraisemblablement d'un flacon globulaire à embouchure en entonnoir dont la panse porte souvent ce décor. Il se rencontre en Italie dans des contextes du 6^e – 7^e siècle²⁷⁶ et en Slovénie ; cette dernière livre de meilleures parallèles datés de l'époque romaine tardive pour la pièce sédunoise²⁷⁷. Ce décor interne demeure inconnu dans les publications du nord des Alpes.

Un bord jaune-brun (Fig. 95 et Pl.17)

Le bord 220 est l'unique élément jaune-brun de la structure 20. Sa matière, qui contient de nombreuses bulles et des filandres, est de qualité différente des autres verres (Fig.96). On relèvera qu'en Italie, au 5^e siècle, cette couleur est aussi commune que le vert foncé²⁷⁸.

Forme	Type	NMI	N ^{os} inv.	N ^{os} cat.
Récipient	indéterminé	1	1158B	220
Total		1		

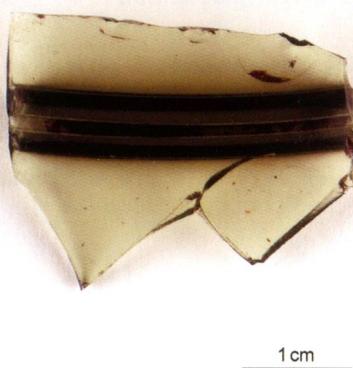
Fig.95 – Structure 20. Le verre jaune-brun.



1 cm

Fig.96 – Structure 20. Bord à lèvre arrondie ; verre jaune-brun : cat.220.

Les verres à décors de fils blanc opaque (Fig.97 et Pl.18)



1 cm

Fig.94 – Structure 20. Fragment de panse ornée d'un anneau interne ; verre vert foncé (à nuance vert olive) : cat.219.

La vaisselle de couleur claire à reflets bleutés ou verdâtres et à décors de fils blanc opaque est attestée dans pratiquement toutes les provinces occidentales de l'Empire romain. La Provence, en particulier Marseille²⁷⁹, la région aquitaine²⁸⁰ ainsi que le quart nord-est de la France²⁸¹, la Rhénanie²⁸² et la Belgique²⁸³ livrent des ensembles de référence établissant des typo-chronologies régionales. C'est vers la fin du 5^e – début du 6^e siècle que cette vaisselle apparaît et supplante petit à petit les récipients vert foncé, dont de nombreux exemplaires sont également issus de la structure 20 (voir *supra*). Au nord des Alpes, sa période de plus grande diffusion se situe durant le premier tiers du 6^e siècle et sa disparition peut être placée vers le milieu du siècle. Bien que composée essentiellement de coupes et de gobelets, elle comprend

²⁷⁴ STERNINI 1995, p.260, Fig.11/119-120 et Fig.18/27-28 ; SAGUI 1993b, p.121, Fig.7/ 39-42.

²⁷⁵ FOY 1995, p.198, forme 12, pl.22.

²⁷⁶ STERNINI 1995, Fig.20/56 et p.262 ; UBOLDI 1999, pl.CXXIX/13-14 et p.300 ; UBOLDI 2000, pp.208-209, Fig.2/11-12.

²⁷⁷ MILAVEC 2015, pl.1/13 et p.279.

²⁷⁸ STERNINI 1995, p.258.

²⁷⁹ FOY 1998, pp.373-375.

²⁸⁰ FOY 2012, pp.348-352.

²⁸¹ FEYEUR 2003.

²⁸² KOCH 1987, pp.73-79.

²⁸³ ALENUS-LECEUF 1995, pp.57-84.

Forme	Type	NMI	N°s inv.	N°s cat.
Coupes tronconiques à lèvre arrondie et décors de fils blanc opaque	Foy 21a Feyeux 81	15	1345, 294, 907, 1634B	221
			903A	222
			1841A, 1367, 1454	223
			853B	224
			1916D	225
			1916B	226
			1622	
			1505A	
			1388	
			1353B	
			1321	
			876	
			1922, 1903	
			1545	
			1353B	
Gobelets tronconiques apodes, à lèvre arrondie et décors de fils blanc opaque	Feyeux 51	8	1563	227
			1964	228
			853A	229
			1709A	230
			1841B, 1367, 1454	231
			907, 903, 1097	
			1146	
			1709B	
			Total	23

Fig. 97 – Structure 20. Les verres à décor de fils blanc opaque.

aussi d'autres formes, notamment des cornes à boire et des flacons, et plus tardivement des verres à pied. La présence de cette vaisselle dans des contextes du Haut Moyen Âge constitue un bon marqueur chronologique. En Italie, les verres à fils opaques suivent un développement quelque peu différent : les premières formes apparaissent au début du 6^e siècle et sont presque exclusivement des verres à pied. Les coupes et les récipients similaires aux exemplaires sédunois **221-231** sont rares en Italie²⁸⁴.

Les fils blanc opaque se distinguent des autres fils rapportés par leur couleur et surtout par leur mise en œuvre. Ils sont appliqués lorsque le récipient est encore chaud et s'incrustent dans le verre de manière à ne former aucun relief en surface. Plus fragiles que le récipient, les fils blanc opaque se sont souvent désagrégés au fil du temps, mais leur présence reste la plupart du temps visible en négatif sur la surface du verre.

Dans la structure 20, la vaisselle ornée de fils blanc opaque est bien représentée avec 23 individus (29,5% des individus), dont 15 coupes et 8 gobelets²⁸⁵. À noter encore que la matière utilisée pour souffler ces récipients très fins est d'excellente qualité (**Fig. 98**).

**Fig. 98** – Structure 20. Bords à lèvre arrondie ; verre incolore bleuté orné de fils blanc opaque. En haut : cat.229, 221, 223. En bas : cat.224, 227, 230.

Les coupes tronconiques à lèvre arrondie

Foy 21a, Feyeux T81

Les coupes tronconiques à lèvre arrondie forment un groupe de quinze individus (**221-226**) dont quatorze sont bleutés et un seul (**225**) verdâtre. Elles sont ornées de fils blanc opaque disposés horizontalement et, dans un cas seulement, en guirlande ou en arcade (**226**). Trois bords de petite taille ne portant pas de décor proviennent de coupes dont la partie basse de la panse uniquement est ornée ou de coupes non ornées, peu fréquentes mais signalées sur d'autres sites²⁸⁶. Sur le territoire de la Suisse actuelle, les coupes à fils blanc opaque sont rares. Dans le nord du pays, à Bâle et dans les environs, quelques exemplaires sont signalés sur le site de Lausen, Bettenach (BL)²⁸⁷ et dans la *villa* de Liestal, Münzach (BL)²⁸⁸. Quelques occurrences plus tardives sont documentées dans les nécropoles de Bâle, Kleinhüningen²⁸⁹ et Bernerring²⁹⁰. En Suisse occidentale, hormis les fragments sédunois, des coupes ont été mises au jour à Genève, dans les fouilles du temple Saint-Gervais et de la cathédrale Saint-Pierre²⁹¹.

Les gobelets à lèvre arrondie

Huit bords bleutés (**227-231**) portant un décor de fils horizontaux blanc opaque appartiennent à des gobelets dont la partie inférieure demeure inconnue, aucun fond n'ayant été mis au jour dans la structure 20. On reconstitue toutefois plus volontiers des gobelets tronconiques apodes (Feyeux

²⁸⁴ Signalons la présence de coupes à bord arrondi de teinte claire, non ornées, à Casteggio (province de Pavie) : MACCABRUNI *et al.* 2004, pp.214-215/322-323 (5^e – 6^e s. par comparaison).

²⁸⁵ Aux alentours de la structure 20, quatre bords ornés de fils blanc opaque ont été reconnus (86/294, 86/426, 86/682, 86/843).

²⁸⁶ FEYEAUX 2003, pp.165-166, type T81.O.

²⁸⁷ FUNFSCHILLING 2003, p.103, Fig.3/1-2 (5^e – milieu 6^e s.).

²⁸⁸ FUNFSCHILLING, RÜTTI 1997, p.61, Fig.9/83 (5^e – 7^e s.).

²⁸⁹ GIESLER-MÜLLER 1992, pl.22, tombe 111/5 ; pl.120, tombe 120/8.

²⁹⁰ MARTIN 1976 : p.285, tombe 33/11, coupe ornée de fils émaillés horizontaux ; p.301, tombe 39/11, coupe non ornée ; p.136 (540-580).

²⁹¹ Le mobilier en verre du temple Saint-Gervais est en cours d'étude ; celui de la cathédrale Saint-Pierre n'est pour l'heure pas étudié.

T51) que des gobelets campaniformes à bouton terminal (Foy 21c, Feyeux T56) ou carénés (Feyeux T52/53), caractéristiques des contextes du 6^e siècle, puisqu'aucune catégorie de mobilier de la structure 20 n'a livré de marqueurs chronologiques de ce siècle.

Les gobelets à décors de fils blanc opaque – dont les fonds ne sont la plupart du temps pas connus – sont fréquents en Provence, à Marseille en particulier²⁹², en région aquitaine²⁹³ ainsi que dans le quart nord-est de la France²⁹⁴. Les occurrences suisses ne sont pas nombreuses : quelques exemplaires sont attestés à Lausen, Bettenach (BL)²⁹⁵, Kaiseraugst (AG)²⁹⁶ et Liestal, Munzach (BL)²⁹⁷. Quoique plus tardif que le verre sédunois étudié ici, un gobelet campaniforme à bouton terminal presque entier, mis au jour dans la nécropole mérovingienne de Riaz, Tronche-Bélon (FR), est intéressant à signaler²⁹⁸.

III.5.3 CHRONOLOGIE DU VERRE CREUX

Sur la base du verre creux, le comblement de la structure 20 peut être situé entre le second quart et la fin du 5^e – début du 6^e siècle. La présence discrète de récipients caractéristiques du 4^e et du début du 5^e siècle, comme les gobelets tronconiques Isings 106/109 (**184-186**), les cruches Isings 120/126/127 (**183**) et les verres gravés (**187-190**), tous soufflés en verre incolore verdâtre, ainsi que la prépondérance du verre vert foncé (**192-219**) et des lèvres arrondies (**199-215**) constituent de bons marqueurs chronologiques permettant d'affirmer qu'une grande majorité des récipients a été produite juste avant le milieu du 5^e siècle. À l'inverse, les 23 individus bleutés ornés de fils blanc opaque (**221-231**) forment un excellent *terminus post quem* indiquant que le dépôt des verres n'a pu avoir lieu avant la fin du 5^e – début du 6^e siècle. Cette date de clôture de l'ensemble est confirmée par l'absence de marqueurs chronologiques du 6^e siècle, comme les gobelets carénés de tradition mérovingienne (type Feyeux T52/53) ou les verres à pied (type Foy 23).

III.5.4 AIRES DE PRODUCTION DU VERRE CREUX

Si de nombreuses publications permettent de suivre la diffusion du verre à travers plusieurs régions limitrophes du Valais, en Italie septentrionale, sur les côtes de l'Adriatique, sur le Plateau suisse et dans la région rhénane, la circulation

du verre jusqu'à Marseille – qui fournit d'excellents points de comparaison pour l'ensemble sédunois – est plus difficile à appréhender. En effet, les découvertes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge le long de l'axe rhodanien, notamment à Lyon et à Genève, étant inédites, la carte de répartition du verre pour cette période est encore incomplète. C'est donc à titre d'hypothèse que sont présentées quelques pistes de réflexion, illustrant l'état actuel de la recherche non des ateliers mais d'éventuelles aires de production, desquelles le verre de la structure 20 pourrait être issu.

Les coupes et les gobelets vert foncé à lèvre arrondie, qui forment le groupe le plus important de l'ensemble sédunois, sont peut-être des importations d'Italie où ces récipients, en particulier les gobelets, forment la majorité du mobilier du 5^e siècle²⁹⁹. Une provenance de France méridionale par l'axe rhodanien n'est pas privilégiée. En effet, bien que les gobelets et les coupes à bord arrondi soient représentés dans cette région, ils sont toutefois moins nombreux que les récipients à lèvres coupées, prépondérants durant l'ensemble du 5^e siècle³⁰⁰. Des importations du nord du Plateau suisse ou de la région rhénane sont quant à elles à exclure, les gobelets et les coupes vert foncé à bord arrondi n'y étant que très peu signalés³⁰¹.

Les cinq cruches vert foncé ornées de fils rapportés (**216-218**) pourraient aussi constituer des importations italiennes, puisque ces récipients sont bien représentés dans la péninsule, dans des contextes du milieu du 5^e siècle. Sur le Plateau suisse, les cruches sont plutôt rares dans les ensembles de l'Antiquité tardive ; elles sont ainsi absentes du mobilier en verre de Lausen, Bettenach (BL), daté entre le 5^e et le milieu du 6^e siècle³⁰². Le flacon orné d'un anneau interne **219** semble être également issu d'un atelier du sud des Alpes, les seuls parallèles rencontrés dans la littérature archéologique provenant d'Italie ou de Slovénie.

Une aire de production des gobelets et des coupes à décor de fils blanc opaque peut être envisagée en Provence où les occurrences sont nombreuses. Ces verres ont peut-être transité par l'axe rhodanien avec des amphores, de la sigillée africaine et des dérivées de sigillées paléochrétiennes.

III.5.5 LE VERRE PLAT

(FIG. 99 ET PL.18)

Outre les nombreux verres creux, la structure 20 a livré également 26 fragments de verre plat (**232-235**) formant de petits éléments géométriques, probablement des rectangles, à l'origine sertis dans des panneaux mosaïqués de type vitrail.

²⁹² FOY 1998, sondage 10, p.168/287-291 (fin 5^e – début 6^e s.).

²⁹³ À Bordeaux : FOY 2012, p.358, pl.3/40-44 (première moitié 6^e s.).

²⁹⁴ FEYEUX 2003, type T51, pl.19-20.

²⁹⁵ FUNFSCHILLING 2003, p.102, Fig.4 et 8 et p.103, Fig.2/1 (début 5^e – milieu 6^e s.).

²⁹⁶ FUNFSCHILLING 1996, p.195, Fig.20/6-7 (5^e s. par comparaison).

²⁹⁷ FUNFSCHILLING, RÜTTI 1997, p.61, Fig.9/83 (5^e – 7^e s.).

²⁹⁸ GRAENERT 2017, pl.98/T58, p.270/T58, pp.142-145 (550-570/580).

²⁹⁹ STERNINI 1995, pp.247-248, Fig.8-9 et pp.258-259, Fig.17/16. Dans les fouilles de la Crypta Balbi, à Rome, les gobelets vert foncé à lèvre arrondie constituent le type le plus fréquent dans les niveaux de la première moitié du 5^e s. : SAGGI 1993a, pp.187-191.

³⁰⁰ FOY 2012, p.349.

³⁰¹ FUNFSCHILLING 2015, pp.329-330.

³⁰² FUNFSCHILLING 2003.

Couleur	Nombre de fragments
Vert olive	20
Vert-jaune	2
Verdâtre	4
Total	26

Fig. 99 – Structure 20. Le verre plat.

Les couleurs représentées dans ce modeste ensemble sont des dégradés de verts : vert olive, vert-jaune et verdâtre³⁰³. Les fragments étant pour la plupart de petites dimensions, leur technique de fabrication n'est pas facilement identifiable : certains semblent coulés et étirés, d'autres soufflés. Les éléments coulés et étirés se composent d'une surface mate avec des ondulations, et d'une surface brillante et lisse³⁰⁴ ; leur épaisseur varie entre 1,5 et 1,8 mm. Un fragment incolore verdâtre peut être rattaché à cette production (**Fig.100, 232**). La technique du verre soufflé en cylindre paraît être mieux représentée : elle est probablement mise en œuvre pour les éléments vert olive (**Fig.101, 233-234**) et vert-jaune (**235**) dont les deux surfaces sont lisses, brillantes et comprennent de longues bulles parallèles³⁰⁵. D'une épaisseur comprise entre 1 et 1,5 mm, ils sont plus fins que les éléments coulés et étirés. Les pièces vert olive contiennent de nombreuses bulles allongées qui créent un aspect translucide, alors que le vert jaune est au contraire très pur et présente une excellente transparence.

Après avoir été découpées au fer chaud, certaines pièces ont été reprises à la pince à gruger pour être redimensionnées (**232**). On ne sait sur quel support les éléments découpés étaient insérés : dans des résilles de plomb, sur des supports en bois ou en stuc. Une trentaine de mètres à l'est de la structure 20 se trouve un atelier métallurgique dont la relation stratigraphique avec les structures environnantes est indéterminée³⁰⁶. L'absence de baguettes de plomb pouvant sertir des éléments de vitraux ne permet pas de relier l'atelier avec la fabrication de panneaux mosaïqués vitrés.

Les relations stratigraphiques entre la zone de l'église funéraire et celle de la structure 20, ne pouvant être clairement établies, les fragments de verre plat étudiés ne peuvent être rapprochés de ceux de l'église du 5^e – 6^e siècle, publiés à

**Fig.100** – Structure 20. Fragment de verre plat coulé-étiré, dont un côté (en bas) a été repris à la pince à gruger ; verre incolore verdâtre : cat.232.**Fig.101** – Structure 20. Fragments de verre plat vraisemblablement soufflé en cylindre. A gauche : verre vert olive contenant de nombreuses bulles allongées (cat.233-234). A droite, verre vert-jaune (cat.235).

plusieurs reprises et bien connus des spécialistes³⁰⁷. Plusieurs arguments incitent même à différencier les deux ensembles. Bien que les couleurs soient proches, elles ne sont pas identiques et ne sont pas présentes dans les mêmes proportions ; le vert olive domine dans la structure 20, alors que le bleu foncé et le bleu clair sont largement majoritaires dans l'église³⁰⁸. Du point de vue des techniques de fabrication aussi, les tendances sont inversées : le verre soufflé domine dans la structure 20, alors que la prépondérance du verre coulé et étiré dans l'église est évidente³⁰⁹. Si le verre plat de la structure 20 ne semble pas provenir de l'église du 5^e – 6^e siècle, on ne sait à quel autre édifice du site de « Sous-le-Scex » le rattacher.

³⁰³ Signalons que la zone située aux alentours immédiats de la structure 20 a livré onze fragments de verre plat et que la zone des mausolées en a livré un seul. Les couleurs représentées dans ce matériel hors structure 20 sont quelque peu différentes. Si on trouve également quatre fragments vert olive, on trouve aussi un fragment bleu clair, deux fragments bleu-vert (correspondant à deux éléments de vitres du Haut-Empire, redimensionnés à la pince à gruger), un fragment bleu clair marbré de rouge-brun opaque et quatre fragments incolores.

³⁰⁴ Des caractéristiques similaires ont été observées sur les éléments de vitrage de l'église funéraire paléochrétienne de Sous-le-Scex : KESSLER *et al.* 2005, pp.7-8, Fig.8 ; WOLF *et al.* 2005, pp.373-375.

³⁰⁵ Cette technique de fabrication du verre plat est présente également parmi le mobilier de l'église funéraire : KESSLER *et al.* 2005, pp.7-8, Fig.8 ; Wolf *et al.* 2005, pp.373-375. Pour une description des techniques de fabrication du verre à vitre d'époque romaine et du Haut Moyen Âge, voir également : FONTAINE, Foy 2005, pp.19-21

³⁰⁶ Voir *infra*, étude de B. Beck, chap.IV.

³⁰⁷ ANTONINI 2002, pp.80-81 ; WOLF *et al.* 2005.

³⁰⁸ WOLF *et al.* 2005, p.371. Dans l'église, le jaune est également bien représenté.

³⁰⁹ WOLF *et al.* 2005, pp.373-375.

III.5.6 LES DÉCHETS DE PRODUCTION (HORS STRUCTURE 20) (PL.18)

A l'extérieur de la structure 20, dans un périmètre de 4 m environ autour des foyers du secteur de « Sous-le-Scex est » (voir Fig. 18, E), dix-neuf déchets de production témoignent de l'existence d'un atelier de verriers secondaire³¹⁰. Il s'agit de seize petits blocs de verre brut, d'une goutte et de deux mors (éléments issus de la canne à souffler). Les blocs de verre brut (238), dont quinze sont vert foncé (Fig. 102) et un est vert clair (Fig. 103), se reconnaissent à travers des détails caractéristiques : une matière limpide, sans impuretés, des bords coupés à vif et des surfaces lisses portant des marques de cassures ou d'ondulations indiquant qu'ils ont été débités dans des blocs plus grands³¹¹. Relevons également la présence de deux fragments légèrement chauffés, collés l'un à l'autre, qui ne portent par ailleurs pas de marques de creuset (Fig. 104). La goutte vert foncé 236 se compose d'une surface bombée et d'une surface plate, granuleuse, indiquant qu'elle a coulé sur un plan de travail irrégulier (Fig. 105). Les deux mors sont quant à eux verdâtres ; le plus grand (237)



1 cm

Fig. 102 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Fragment de verre brut à bords tranchants (cat.238), présentant des cassures nettes sur une face et des ondulations sur l'autre face ; verre vert olive foncé.



1 cm

Fig. 103 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Fragment de verre brut à bords tranchants, présentant des cassures nettes ; verre vert olive clair (inv. SSE 86/793).

³¹⁰ Durant l'Antiquité tardive, comme au Haut-Empire d'ailleurs, le verre brut était produit dans des ateliers primaires situés en Méditerranée orientale. Il était acheminé sous forme de blocs dans des ateliers secondaires, y compris en Occident, où il était concassé, fondu et transformé en produits finis.

³¹¹ AMREIN 2001, pp.18-19.

porte des dépôts noirâtres provenant de la canne à souffler (Fig. 106).

Type fréquent dans l'ensemble des provinces romaines occidentales, un petit bord de coupe à marli horizontal rouge opaque AR 109.2 (Fig. 107), mis au jour à proximité des déchets de production, présente des traces de découpe à la pince à gruger ce qui rend probable son emploi dans l'atelier de verriers³¹². La pratique consistant à réutiliser du verre opaque, habituellement sous la forme de tesselles de mosaïque, pour teinter du verre brut est attestée tant par les découvertes archéologiques que par les analyses chimiques³¹³. Il n'est pas exclu que du verre opaque provenant d'anciens récipients récupérés ait connu le même emploi.

Dans le cadre de l'étude du vitrage de l'église funéraire de « Sous-le-Scex » effectuée au début des années 2000, des analyses physico-chimiques ont porté sur 40 échantillons de verre plat provenant de l'église du 5^e – 6^e siècle ainsi que sur



1 cm

Fig. 104 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Deux fragments de verre brut partiellement réchauffés, collés l'un à l'autre ; verre vert olive foncé (inv. SSE 86/455).



1 cm

Fig. 105 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Coulure de verre en forme de goutte (cat.236) ; verre vert foncé (vert olive). La surface en contact avec le plan de travail est plate et granuleuse (à droite).

³¹² FUNFSCHILLING 2015, AR 109.2, pp.387-388 (type produit entre le 2^e et la première moitié du 3^e s. surtout). Signalons que le verre rouge opaque n'est pas rare à l'époque romaine, mais il n'est pas non plus fréquent.

³¹³ WOLF *et al.* 2005, pp.369-371.



Fig. 106 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchets de production. Deux fragments de mors (cat.237 et inv. SSE 86/749), dont celui à gauche porte des dépôts métalliques provenant de la canne à souffler ; verre incolore verdâtre (bien qu'il apparaisse jaunâtre sur le cliché).

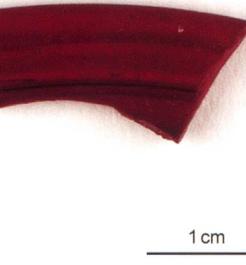


Fig. 107 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Bord de coupe à marli horizontal AR 109.2 découpé à la pince à gruger ; verre rouge opaque utilisé pour colorer du verre ? (Inv. SSE86-602).

deux des blocs de verre brut et la goutte décrits *supra*³¹⁴. Les résultats révèlent que si ces verres sont tous à base de silice, de soude (du natron d'Egypte) et de calcium, deux groupes se distinguent. Le verre utilisé pour la fabrication du verre plat de l'église appartient au groupe Levantine I identifié par I. C. Freestone, Y. Gorin-Rosen et M. J. Hughes, produit sur la côte syro-palestinienne entre le 4^e et le 7^e siècle³¹⁵ ; il est importé en grande quantité dans les ateliers secondaires occidentaux. Quant au verre composant les déchets de production mis au jour aux alentours de la structure 20, il contient plus de fer, de manganèse, de titane et moins de calcium ; il ne peut donc être assimilé au groupe Levantine I, même s'il provient probablement du Proche-Orient, et n'a donc pu servir à la production des vitrages de l'église. De nouvelles analyses seraient judicieuses afin de compléter nos connaissances sur l'utilisation du verre de « Sous-le-Scex est » et de déterminer si les récipients et le verre plat sont fabriqués à partir du verre brut recueilli, si les mors sont impliqués dans la fabrication des récipients et si la coupe rouge opaque a bien été utilisée pour teinter du verre.

Les déchets de production mis au jour dans le secteur de « Sous-le-Scex est » témoignent de la présence d'un atelier de verriers qui devait se trouver à proximité du site, mais qui n'est pas localisé. Les foyers dégagés dans la zone ne présentent pas d'éléments vitrifiés et ne correspondent pas structurellement à la substructure de fours de verriers ; ils ont vraisemblablement servi à d'autres activités artisanales liées au feu. La date de fonctionnement de cet atelier est inconnue. Les récipients à décor de fils blanc opaque retrouvés avec les déchets de production indiquent que le remblai dans lequel ils ont été récoltés n'a pas pu être mis en place avant la fin du 5^e – début du 6^e siècle.

Si les attestations d'ateliers de verriers de cette période sont relativement fréquentes³¹⁶, leur production est rarement déterminée, comme à « Sous-le-Scex est ». Les nouvelles analyses physico-chimiques souhaitées pourraient fournir des informations aussi bien sur la production que sur la datation de l'atelier.

L'importation de verre brut à Sion constitue un témoignage supplémentaire de la persistance des voies de communication et de la vigueur des échanges commerciaux entre le Valais et le Proche-Orient durant l'Antiquité tardive, en particulier dans le domaine de l'artisanat du verre. Rappelons ainsi la présence de la vaisselle en verre de prestige mise au jour dans le mausolée funéraire du 4^e siècle de Plan-Conthey : ces deux ensembles témoignent non seulement de l'importation du Proche-Orient de la matière brute, mais aussi des produits finis, pourtant fragiles.

³¹⁴ KESSLER *et al.* 2005, p.7 ; WOLF *et al.* 2005, p.365.

³¹⁵ FREESTONE *et al.* 2000, pp.65-85.

³¹⁶ Pour l'Antiquité tardive, des témoignages d'artisanat du verre peuvent être signalés par exemple à Marseille, en Arles (Foy 2008), à Bordeaux (Foy 2012, pp.352-354), en Italie (STERNINI 1995, pp.267-268).

III.6 DIE TIERKNOCHEN

Barbara Stopp

Das mit 5665 Fragmenten recht umfangreiche Tierknochenmaterial aus « Sous-le-Sex » Struktur 20 ist wegen seiner Datierung in die Spätantike speziell interessant, weil aus dieser Epoche bisher kaum archäozoologische Funde aus der Schweiz untersucht und publiziert sind. Mit der Untersuchung dieses Materials wird daher nicht nur ein Beitrag zur Geschichte des Wallis geliefert, sondern auch zur Erforschung dieses Zeitabschnitts.

III.6.1 KNOCHENERHALTUNG

Das Material aus der Eintiefung lässt sich stratigraphisch nicht weiter unterteilen und wird im folgenden als eine Einheit ausgewertet. Das Knochenmaterial ist mehrheitlich gut erhalten, es finden sich auch kaum Verrundungen der Bruchkanten. Nur ca. 2% des Knochenmaterials weisen Verbissspuren auf, hauptsächlich von Hunden. In einem Falle, am Oberarmknochen eines jungen Huhnes, könnte es sich auch um menschliche Bissspuren handeln. Ebenfalls ca. 2% des Tierknochenmaterials sind verbrannt, es handelt sich vor allem um Verkohlungsspuren. Diese entstehen nicht während der Zubereitung des Fleisches, sondern erst nachträglich; sei es, dass die Knochen mit brennendem oder glühendem Material in Berührung kamen oder dass sie direkt ins Feuer geworfen wurden. Die Verfüllung des Pfostenhauses weist verbranntes Material auf (Holzkohle, Asche)³¹⁷, was auf eine Entsorgung von Herdstellenmaterial hindeutet. Möglicherweise stehen die verbrannten Knochen damit in Zusammenhang. Das Durchschnittsgewicht liegt mit 8,8 Gramm für die bestimmbarer und 2,2 Gramm für die unbestimmbarer Knochen im üblichen Rahmen von Siedlungsabfall.

Aufgrund der Knochenerhaltung müsste davon ausgegangen werden, dass die Knochen relativ schnell in die Eintiefung gelangten und davor weder grossen Materialbewegungen noch sonstigen Störungen mechanischer Art ausgesetzt waren. Die Vertiefung des Pfostenhauses konnte mindestens 21 m³ Material aufnehmen, die Knochendichte betrug damit ca. 270 Fragmente/m³. Dies ist etwas mehr, als üblicherweise in einer Siedlungsschicht vorhanden ist. Würde man das gesamte Verfüllmaterial der Vertiefung (Erdmaterial inkl. der darin enthaltenen archäologischen Funde) flächig ausbreiten, könnte eine Fläche von 105 m² 20 cm hoch bedeckt werden. Es stellt sich die Frage, innerhalb welcher Zeitspanne eine solche Materialakkumulation passieren kann. Für die Beantwortung dieser Frage ist es interessant zu wissen, dass die Verfüllung anscheinend weder in horizontaler noch in vertikaler Richtung Unterteilungsmöglichkeiten bot. Eine

langsame und natürliche Zusedimentierung der Vertiefung ist deshalb nicht anzunehmen, da neben schlechter erhaltenem Material auch eine Vertikalstratigraphie zu erwarten wäre. Bei einer Fläche von 6 x 7 Metern ist davon auszugehen, dass eine absichtliche Verfüllung von verschiedenen Seiten aus zur Mitte hin erfolgte. Weil jedoch auch keine Unterschiede in der Horizontalverteilung beobachtet werden konnten, müsste das zur Verfüllung benutzte Material bereits dermassen vermischt gewesen sein, dass eine mehr oder weniger homogene Masse vorlag. Dabei kann es sich eigentlich nur um Material aus Siedlungsschichten oder um grosse, schon länger benutzte Abfallhaufen handeln. Anhand der guten Knochenerhaltung und der geringen Verrundung und der relativ hohen Knochendichte müsste am ehesten mit letzteren gerechnet werden.

III.6.2 TIERARTENSPEKTRUM

Wie für die römische Zeitepoche üblich, überwiegen die Haustierarten mit einem Fragmentanteil von 93,8% deutlich (**Fig. 108**). Allerdings liegt der Wildtieranteil mit 6,2% über dem üblichen Durchschnitt von 1% bis 5% für die römische Zeit³¹⁸. Bei den Haustieren sind mit Rind, Schaf, Ziege, Schwein, Pferd, Hund und den Geflügelarten Huhn, Gans und Taube die meisten der zu erwartenden Arten vertreten. Lediglich die Hauskatze fehlt. Die Vielfalt unter den Wildtieren ist mit 16 Arten, davon acht Vogelarten, ebenfalls recht hoch. Da nicht geschlämmt wurde, ist damit zu rechnen, dass noch mehr an Kleinvögeln und wahrscheinlich auch an Fischen vorhanden gewesen wäre.

Unter den Haustieren dominieren anhand der Fragmentzahlen die Hausschweine, sie machen 50,3% des gesamten bestimmbaren Tierknochenmaterials aus. Auch das Hausgeflügel, dessen Anteil insgesamt 10,2% beträgt, darunter vor allem Haushühner, ist sehr gut vertreten. Der Rinderanteil liegt dagegen nur bei 20%, auch der Schaf-/Ziegenanteil ist mit 13% für den alpinen Bereich als niedrig einzustufen³¹⁹. Soweit sich die Knochen artlich zuteilen liessen, scheinen gleich viele Schaf- wie Ziegenknochen im Material vorzuliegen. Pferde- und Hundeknochen sind sehr selten, was dafür spricht, dass es sich bei dem untersuchten Tierknochenmaterial hauptsächlich um Speiseabfälle handelt. Da Pferde- und Hundefleisch in römischer Zeit nicht oder nur in Ausnahmefällen gegessen wurde, finden sich auch die Knochen dieser Tierarten selten in Speiseabfällen³²⁰. Wird der Gewichtsanteil der Knochen berücksichtigt, welcher

³¹⁸ SCHIBLER *et al.* 2002, s.37.

³¹⁹ Vom Neolithikum (SCHIBLER, CHAIX 1995) über die Bronzezeit (SCHIBLER, STUDER 1999) und bis in die Eisenzeit (SCHIBLER *et al.* 1999) hinein lag der Schaf-/Ziegenanteil im Wallis deutlich höher. Die Häufigkeit der Schafe/Ziegen entspricht dafür derjenigen in anderen spätromischen *villae* (unpubl. Datensammlung Archäozoologie IPNA).

³²⁰ Ein eigentliches Verbot für den Verzehr von Pferdefleisch wurde erst im 8. Jh. n.Chr. von Papst Gregor III. ausgesprochen (ARBOGAST *et al.* 2002, s.64). Von der Tatsache, dass explizit ein Verbot erlassen wurde, kann geschlossen werden, dass bis dahin Pferdefleisch gegessen wurde.

³¹⁷ LEHNER 1987, p.154.

Tierartenspektrum		N	%N	gr	%gr
Boeuf	<i>Bos taurus</i>	840	20.0	18596.8	49.4
Mouton/Chèvre	<i>Ovis aries/Capra hircus</i>	546	13.0	2594	6.9
Porc	<i>Sus dom.</i>	2119	50.3	11254	29.9
Cheval	<i>Equus caballus</i>	11	0.3	161.3	0.4
Chien	<i>Canis familiaris</i>	4	0.1	4.3	0.0
Poule	<i>Gallus dom.</i>	403	9.6	465.4	1.2
Oie	<i>Anser dom.</i>	17	0.4	35.3	0.1
Pigeon	<i>Columba sp.</i>	7	0.2	2.3	0.0
Total animaux domestiques		3947	93.8	33113.4	88.0
Cerf	<i>Cervus elaphus</i>	210	5.0	4312.1	11.5
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	1	0.0	3.6	0.0
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	4	0.1	105.3	0.3
Ours brun	<i>Ursus arctos</i>	1	0.0	4.3	0.0
Blaireau	<i>Meles meles</i>	3	0.1	21.5	0.1
Marmotte	<i>Marmotta marmotta</i>	1	0.0	1.4	0.0
Lievre	<i>Lepus europaeus</i>	25	0.6	45.7	0.1
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2	0.0	1.3	0.0
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	2	0.0	1.4	0.0
Vautour	<i>Gyps fulvus / Gypaetus barbatus</i>	1	0.0	16.1	0.0
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	1	0.0	1.6	0.0
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	6	0.1	3.1	0.0
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus</i>	2	0.0	1.3	0.0
Corvidé	<i>Corvidae</i>	1	0.0	0.1	0.0
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1	0.0	0.1	0.0
Saumon	<i>Salmo salar</i>	1	0.0	0.3	0.0
Total animaux sauvages		262	6.2	4519.2	12.0
Total domestiques/sauvages		4209		37632.6	
Bovidé	<i>Bos sp.</i>	7		261.7	
Grand ruminant	<i>Bos/Cervus</i>	61		343.8	
Petit ruminant	<i>Ovis/Capra/Capreolus</i>	9		108.4	
Suidé	<i>Sus sp.</i>	12		149.2	
Loup/Chien	<i>Canis lupus/familiaris</i>	2		19.4	
Carnivore	<i>Carnivora</i>	1		3.2	
Poule/Oie	<i>Gallus/Anser</i>	4		3.5	
Galliforme indét.	<i>Galliformes indet.</i>	10		13.2	
Oie indét.	<i>Anser sp.</i>	7		9.8	
Canard indét.	<i>Anas sp.</i>	6		7.3	
Oiseau indét.	<i>Aves indet.</i>	61		24.9	
Rodent	<i>Rodentia</i>	1		0.2	
Homme	<i>Homo sapiens</i>	2		2	
Total déterminés		4392	77.5	38579.2	93.3
Total indéterminés		1273	22.5	2777.7	6.7
Total		5665	100	41356.9	100

Fig. 108 – Struktur 20, Tierartenspektrum. n: Fragmentzahl, gr: Fragmentgewicht.

proportional zur erwirtschaftbaren Fleischmenge steht, liefern die Rinderknochen fast 50% des Gesamtgewichts der bestimmbarer Fragmente. Der Grossteil des verzehrten Fleisches stammte also vom Rind, Schweinefleisch machte noch etwa einen Drittels aus.

Unter den Wildtieren überwiegt der Hirsch mit 80,2%, Hasen sind mit 9,5% ebenfalls häufig. Die übrigen Wildtierarten sind dagegen meist nur mit einigen wenigen Knochen vertreten. Diese Verteilung entspricht damit den bisher bekannten Verhältnissen³²¹. Die Zusammensetzung der Wildtierfauna belegt, dass nicht nur im Talgrund, sondern auch in den Bergen auf die Jagd gegangen wurde (z.B. Murmeltier, Alpenschneehuhn). An Fischen konnte, da das Erdmaterial

nicht geschlämmt wurde, nur der Lachs anhand eines einzigen Knochenfragmentes nachgewiesen werden. Lachse gehörten damals noch zur natürlichen Fauna der Rhone, waren in guter Qualität allerdings nur saisonal erhältlich während der Laichzüge in Spätsommer und Herbst. Austerreste bezeugen zudem den Import von Nahrungsmitteln. Den meisten der Wildtiere wurde neben dem Jagdvergnügen wohl auch des Fleisches wegen nachgestellt. Es finden sich aber zwei Arten, die wahrscheinlich nicht in diese Kategorie fielen und aus anderen Gründen bejagt wurden. Dazu gehört der Dachs, dem wohl eher wegen seines Felles, welches besonders im Kopfbereich eine spezielle Zeichnung aufweist, nachgestellt wurde. Auch das Vorhandensein eines Geierknochenfragmentes dürfte nicht mit dem Verzehr des Tieres zusammenhängen. Das Fragment konnte nicht auf die Art bestimmt werden, in den Alpen waren zu dieser Zeit jedoch mehrere Arten vertreten, so z.B. der Bartgeier und der Gänsegeier. Wie oder warum der Geierknochen in die villa gelangte, kann nicht gesagt werden. Es könnte sein, dass ein natürlich verendetes Tier oder Teile davon mitgenommen wurden. Da es sich bei Geiern um relativ grosse und mächtige Vögel handelt, kann es auch ein Teil einer Jagdtrophäe gewesen sein.

Vergleicht man die Tierartenanteile mit den wenigen zeitähnlichen Fundstellen aus dem alpinen Bereich der Schweiz und Frankreichs, findet sich nur in der Fundstelle Portout I (Savoyen, Töpfelbezirk einer Siedlung) ein ähnliches Spektrum (Fig. 109, Fig. 110). Ob es sich dabei allerdings um Zufall handelt oder ob dieses Spektrum typisch ist für den alpinen Bereich des 5. Jahrhunderts n.Chr. lässt sich mangels weiterer Vergleichsmöglichkeiten nicht sagen. Dank einer Zusammenstellung der Tierartenspektren für das Wallis des 3./4. Jh. n.Chr. können die Tierartenanteile von Sion auch noch mit diesen Durchschnittswerten verglichen werden (Fig. 109, Fig. 110)³²². Dabei fallen einige Unterschiede auf. So ist der Hausschwein-, Geflügel- und Wildtieranteil in Sion zum Teil deutlich höher, während der Rinder- und Schaf-/Ziegenanteil niedriger ausfällt. Da ein hoher Hausschweinanteil, viel

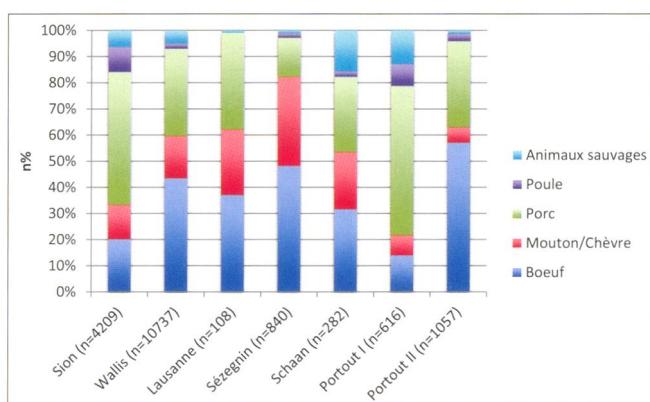


Fig. 109 – Anteile einiger ausgewählter Tierarten in Fundstellen des 3.-7. Jh. n.Chr. (hochgerechnet auf 100%).

³²¹ SCHIBLER et al. 2002, S.37.

³²² Unpubl. Manuscript C. Olive.

Haus- und Wildtierspektrum		Sion, Sous-le-Scex		Valais		Lausanne-Vidy		Sézegnin		Schaan-Kastell		Portout I		Portout II		
		N	% N	% N	N	% N	N	% N	N	% N	N	% N	N	% N	N	% N
Boeuf	<i>Bos taurus</i>	840	20.0	43	40	37.0	401	47.7	87	30.9	86	14.0	601	56.9		
Mouton/Chèvre	<i>Ovis aries/Capra hircus</i>	546	13.0	16	27	25.0	283	33.7	60	21.3	47	7.6	62	5.9		
Porc	<i>Sus dom.</i>	2119	50.3	33	40	37.0	124	14.8	79	28.0	351	57.0	346	32.7		
Cheval	<i>Equus caballus</i>	11	0.3	5.5			8	1.0	6	2.1			2	0.2		
Chien	<i>Canis familiaris</i>	4	0.1	0.5							1	0.2	2	0.2		
Chat	<i>Felis catus</i>								1	0.4						
Poule	<i>Gallus dom.</i>	403	9.6	2			15	1.8	6	2.1	52	8.4	30	2.8		
Oie	<i>Anser dom.</i>	17	0.4													
Pigeon	<i>Columba sp.</i>	7	0.2													
Total animaux domestiques		3947	93.8	100	107	99.1	831	98.9	239	84.8	537	87.2	1043	98.7		
Elan	<i>Alces alces</i>								2	0.7						
Cerf	<i>Cervus elaphus</i>	210	5.0	x					12	4.3	4	0.6	8	0.8		
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	1		x					1	0.4						
Bouquetin	<i>Capra ibex</i>			x					3	1.1						
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>								6	2.1						
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	4	0.1	x			3	0.4	8	2.8						
Ours brun	<i>Ursus arctos</i>	1		x					2	0.7						
Loup	<i>Lupus lupus</i>												1	0.1		
Renard	<i>Vulpes vulpes</i>								1	0.4						
Blaireau	<i>Meles meles</i>	3	0.1													
Castor	<i>Castor fiber</i>								7	2.5	11	1.8				
Marmotte	<i>Marmotta marmotta</i>	1	0.0	x												
Ecureuil	<i>Sciurus vulgaris</i>										2	0.3				
Lièvre	<i>Lepus europaeus</i>	25	0.6	x			2	0.2			2	0.3				
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2	0.0	x												
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	2	0.0													
Vautour	<i>Gyps fulvus/Gypaetus barbatus</i>	1	0.0								1	0.4				
Grue	<i>Grus grus</i>															
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	1	0.0													
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	6	0.1													
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus</i>	2	0.0													
Caille	<i>Coturnix coturnix</i>						1	0.1								
petit Galliforme	<i>kleiner Galliforme</i>						1	0.1								
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>						1	0.1								
Merle	<i>Turdus merula</i>			x												
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>						1	0.1								
Corvidé	<i>Corvidae</i>	1	0.0													
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1	0.0													
Oiseaux sauvages	<i>Wildvögel indet.</i>										5	0.8	5	0.5		
Saumon	<i>Salmo salar</i>	1	0.0													
Poissons indét.	<i>Pisces indet.</i>						1	0.9					55	8.9		
Total animaux sauvages		262	6.2	5	1	0.9	9	1.1	43	15.2	79	12.8	14	1.3		
Total		4209	100		108	100.0	840	100	282	100	616	100	1057	100		

Fig.110 – Haus- und Wildtierspektrum von Sion-sous-le-Scex im Vergleich mit anderen, etwa zeitgleichen Fundstellen aus der Schweiz, Liechtenstein und Frankreich: Wallis (Olive unpubl.); durchschnittliche Anteile aus dem Wallis des 3./4. Jh. n.Chr., die Berechnungsgrundlage für die Anteile beträgt n=10'737. Lausanne-Vidy (Olive 1989); 3./4. Jh. n.Chr., VD, Siedlungsfunde. Sézegnin (Voser 1985): 4.-7. Jh. n.Chr., GE, Siedlung, Geweih wurde nicht mitgezählt. Schaan-Kastell (Würgler 1959): 4. Jh. n.Chr., FL, Kastell, Geweih wurde nicht mitgezählt. Portout (Olive 1990): 5. Jh. n.Chr., F (Savoyen), Töpferebezirk (I) und Kanalverfüllung (II) einer Siedlung. n: Fragmentanzahl.

Geflügel und Nachweise für Jagd in der Regel mit den oberen Gesellschaftsschichten in Verbindung gebracht werden, würde dieses Resultat zu den übrigen archäologischen Beobachtungen aus Sion passen. Problematisch ist allerdings, dass die Durchschnittswerte aus der mittleren Kaiserzeit stammen. Mangels weiterer Vergleichsfundstellen aus dem Wallis lässt sich dieses Problem zur Zeit allerdings nicht lösen.

III.6.3 NUTZUNG DER TIERE

Die Rinder weisen ein hohes Schlachthalter auf, der Anteil an Jungtieren liegt unter 10% (**Fig.111**). Dies ist ein Hinweis darauf, dass es sich in erster Linie um Arbeitstiere gehandelt hat, die Nutzung des Fleisches kam erst an zweiter Stelle. Es liessen sich bei der Knochenbestimmung Reste einiger sehr grosser Tiere ausmachen. Es könnte sich dabei um Ochsen handeln, welche aufgrund ihrer Stärke und einer guten

Führbarkeit besonders gern zur Arbeit eingesetzt wurden. Vom Skeletteilspektrum her sind einerseits die fleischreichen Skelettpartien des Stylopodiums vorhanden (Schulterblatt, Oberarm, Oberschenkel, Becken), aber auch die wenig bis gar kein Fleisch liefernden Fussbereiche (hauptsächlich Mittelhand- und -fussknochen) sind relativ gut vertreten (**Fig.112**, **Fig.113**). Wir haben damit ein typisches Siedlungsensemble vor uns, welches durch die Vermischung unterschiedlicher Abfälle gekennzeichnet ist: neben Resten der Fleischnutzung sind auch Schlachtabfälle, oder im Falle der Fusselemente, möglicherweise auch Gerbereiabfälle vorhanden. Als Besonderheit kann das Vorhandensein zweier Rinderunterkiefer mit Schleifspuren betrachtet werden. Solche Artefakte sind in der Schweiz bisher nur aus der Spätlatènezeit und dem 1. Jahrhundert n.Chr. bekannt und werden als Schlittenkuifen interpretiert³²³.

Bei den *Schafen* und *Ziegen* ist der Anteil an Jungtieren mit durchschnittlich 30% deutlich höher als bei den Rindern, was dafür spricht, dass sie häufiger als reine Fleischtiere genutzt wurde (**Fig.111**). Soweit es sich beurteilen lässt, scheint hauptsächlich Lammfleisch gegessen worden zu sein. Junge Ziegen konnten nur sehr vereinzelt nachgewiesen werden. Das Skeletteilspektrum ist in seiner Zusammensetzung indifferent und damit typisch für Siedlungsabfall. Gewerbeabfall wie Gerberei oder Hornverarbeitung kann nicht nachwiesen werden. Zur eigentlichen Nutzung der Tiere lässt sich aufgrund des Knochenspektrums nichts sagen. Bei den Schafen ist jedoch sicher davon auszugehen, dass die Wolle verwendet wurde. Bei den Ziegen wäre am ehesten an Milchnutzung zu denken.

Die *Hausschweine* weisen mit 51,3% den höchsten Jungtieranteil auf (**Fig.111**). Da Schweine in der Regel als reine Fleischtiere gehalten werden und eine hohe Reproduktionsrate aufweisen, ist ein hoher Jungtieranteil typisch für sie. Auch hier zeigt sich beim Skeletteilspektrum ein undefinierbares Siedlungsgemisch.

Mit Ausnahme der *Hühner* kann zur Nutzung der übrigen

Altersspektrum	Bos taurus		Ovis a./Capra h.		Sus dom.	
	N	% N	N	% N	N	% N
fötal-neonat					4	
infantil	3		18		93	
infantil-juvenil	0		23		62	
juvenil	10		10		79	
juvenil-subadult	14		39		152	
subadult	16		34		315	
total Jungtiere	43	5.8	124	30.7	705	51.3
jung-adult	2		10		50	
adult-senil	10		13		21	
adult indet.	683		257		598	
Total Adulttiere	695	94.2	280	69.3	669	48.7
Total mit Altersangabe	738	100	404	100	1374	100

Fig.111 – Altersspektrum von Rind (Bos taurus), Schaf/Ziege (Ovis a./Capra h.) und Hausschwein (Sus dom.). N: Fragmentzahl.

Skeletteil	Bos taurus		Sus dom.		Ovis a./Capra h.		Cervus el.	
	N	gr	N	gr	N	gr	N	gr
Os cornu	4	57.8						
Cranium	77	633.2	340	1737	61	356.7	8	71.8
Mandibula	49	1429.6	371	2605	112	630.3	3	19.4
Dens indet.	2	1.1	3	2.2	3	1.1		
Os hyoideum	5	12			0	0		
total Kopf	137	2133.7	714	4344.2	176	988.1	11	91.2
Atlas	4	92.9	6	33.2	1	2.9		
Axis	3	31.9	1	7.3	0	0		
Vert. cerv.	5	62.9	11	26.9	1	2.1		
Vert. thor.	17	247.7	45	150.3	6	12.4		
Vert. lumb.	7	97.5	40	172	0	0	1	1.5
Sacrum	1	22.7	4	9.1	0	0		
Vert. caud.	1	1.1			0	0		
Vert. indet.	22	186.6	32	166.3	0	0		
Costa	146	1472.3	429	1143	53	80.4	2	17.7
Sternum	1	20	1	3.4	2	4.3		
total Rumpf	207	2235.6	569	1711.5	63	102.1	3	19.2
Scapula	132	2840.9	103	674.9	17	61.3	4	149.8
Humerus	55	1693	106	844	25	159.7	16	410.7
Pelvis	16	612.8	64	692.2	10	43.4	1	4.4
Femur	37	1034.3	116	821.4	46	183	20	441.5
Patella			1	2.5	0	0		
Total Gürtel/Stylopodium	240	6181	390	3035	98	447.4	41	1006.4
Radius	33	982.3	33	191.1	41	207.9	22	651.4
Radius/Ulna	4	318.6			0	0		
Ulna	14	325.9	33	271.7	8	19	15	202.2
Tibia	61	1796	121	736.5	68	477.5	34	731.6
Fibula			32	39.6	0	0		
total Zygopodium	112	3422.8	219	1238.9	117	704.4	71	1585.2
Astragalus	6	205.4	10	93	4	19.9	5	150.2
Calcaneus	8	388.4	12	110.5	4	11.3	8	342.8
Carpalia	9	95	1	2.9	0	0	2	7.7
Carp./Tars.			1	1.1	0	0		
Tarsalia	8	150.5	11	61	0	0	4	88
Metacarpus	21	1093.6	38	171.7	30	154.5	13	175.3
Metatarsus	28	1565.1	36	153.5	29	117.9	25	599.8
Metapodium	11	197.9	72	186.4	12	21.6	10	47.1
Phalanges	49	866.6	45	141.9	13	26.8	17	199.2
Sesamoidea	2	5.4	1	2.4	0	0		
total Autopodium	142	4567.9	227	924.4	92	352	84	1610.1
Total	838	18541	2119	11254	546	2594	210	4312.1

Fig.112 – Skeletteilspektrum von Rind (Bos taurus), Schwein (Sus dom.), Schaf/Ziege (Ovis a./Capra h.) und Hirsch (Cervus el.). n: Fragmentzahl, g: Fragmentgewicht.

³²³ STOPP, KUNST 2005.

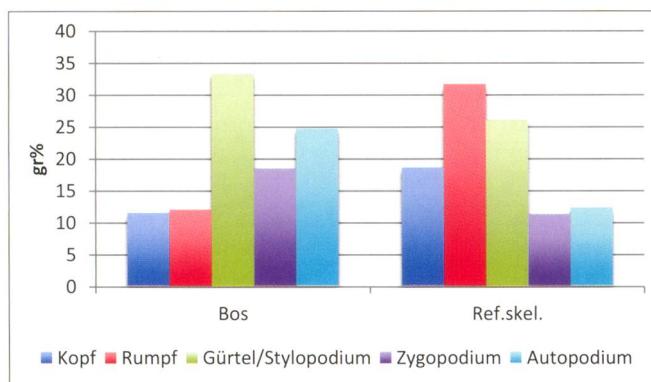


Fig. 113 – Gewichtsanteile der verschiedenen Skelettregionen vom Rind (Bos) im Vergleich mit einem modernen, vollständigen Tier (Ref.skel.)

Haustiere aufgrund der kleinen Fundmengen nichts gesagt werden. Das einzig auffällige an den Hühnerknochen ist ein relativ einheitliches Zerlegungsschema. So finden sich die meisten Schlachtplatten, in diesem Falle Schnittspuren, an den distalen Gelenkköpfen der Schienbeine, was vom Abtrennen der Füße herrührt. Da einige weibliche Tiere nachgewiesen werden konnten, die sich im Legezyklus befanden, darf sicherlich mit der Nutzung von Eiern gerechnet werden.

Zusammenfassend zeigen die Knochenabfälle der Haustiere ein für Siedlungsmaterial typisches Gemisch von Schlacht- und Speiseabfällen, eindeutige Hinweis auf eine gewerbliche Nutzung von Fell/Leder und Knochen konnten keine erbracht werden.

Unter den Hirschresten, die hauptsächlich von erwachsenen Tieren stammen, fanden sich keine Geweihfragmente. Es fanden sich überhaupt sehr wenig Schädelemente, auch Rumpfteile sind sehr selten (**Fig. 114**). Das Fehlen von Geweih und damit auch zum Teil der Schädel könnte z.B. damit erklärt werden, dass die Verarbeitung des Geweihes in einem anderen Teil der *villa* stattfand. Möglicherweise wurde das Geweih jedoch auch in die naheliegende Siedlung verhandelt. Aus spätömischerem Zusammenhang gibt es einige Beispiele, wo geweihverarbeitendes Gewerbe in *castra* nachgewiesen werden konnte (z.B. Kastelle von Pfyn und

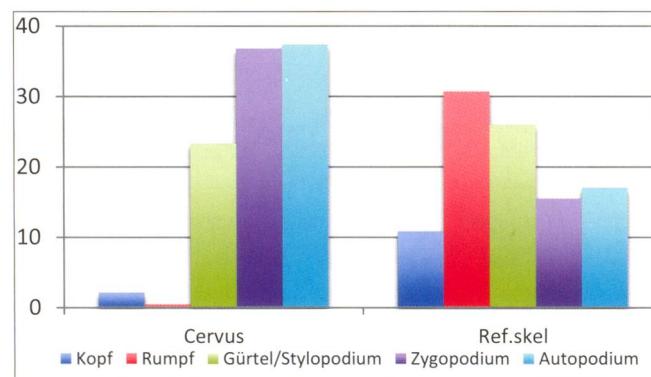


Fig. 114 – Gewichtsanteile der verschiedenen Skelettregionen vom Hirsch (Cervus) im Vergleich mit einem modernen, vollständigen Tier (Ref.skel.).

Schaan)³²⁴. Alle diese Befunde zeichnen sich durch eine Anhäufung von Geweih- und z.T. Schädelresten aus³²⁵, während die restlichen Teile des Skelettes völlig fehlen können.

III.7. LA DATATION DU COMBLEMENT DU BÂTIMENT ST.20.

Fort de 35 monnaies, de 1691 tesson de céramique provenant de 242 vases NMI, de 418 fragments de verre creux issu de 78 récipients NMI, de 119 fragments de pierre ollaire provenant de 34 vases NMI et de 117 restes de petit mobilier métallique et en os, le contexte exceptionnel formé par le comblement du bâtiment st.20 est unique à ce jour en Suisse. La question du *terminus post quem* pour le comblement – et donc l'abandon de l'édifice, se doit d'être abordé à l'aide de l'ensemble du matériel recueilli.

LES MONNAIES

22 monnaies sont lisibles et déterminées ; un groupe de 5 monnaies sont indubitablement émises au fil du 5^e siècle ; il s'agit de quatre demi-ctionalis ou *aes 4* émis par Honorius (**17-20**, 410 – 423 apr. J.-C.), d'un demi-ctionalis ou *aes 4* émis sous le règne de Valentinien III entre 425 et 455 de notre ère (**21**). Le *terminus post quem* monétaire est de ce fait clairement situé à partir de 425 de notre ère, le dépôt de ces pièces pouvant toutefois survenir plusieurs décennies après.

LE PETIT MOBILIER

Les peignes à une seule rangée de dents sont caractérisés par la forme de leur dos qui présente plusieurs variations typologiques³²⁶. L'exemplaire retrouvé à Sion (**39**, voir **Fig. 51** (p. 43)) est constitué d'une poignée triangulaire dont les côtés latéraux et le sommet sont ornés de deux paires de protomés d'animaux (Type Böhme E2)³²⁷. Les extrémités de la denture sont marquées par une courbe et les bords du manche sont décorés d'une série de cercles ocellés encadrée

³²⁴ DESCHLER-ERB 2005. Auch in Sézegnin (VOSER 1985) dürfte es sich um Reste der Geweihverarbeitung handeln, da dort vom Hirsch ausschliesslich Geweih- und Schädelreste gefunden wurden und sonst nichts, das gleiche gilt für das Reh.

³²⁵ Wenig Schädel- und Rumpfteile könnte aber auch heissen, dass die Beute am Jagdort bereits für den Transport ausgebeutet wurde und daher die leicht zu entfernenden oder schwere, vom Fleischgesichtspunkt uninteressante Skelettpartien zurückgelassen wurden. Dies bot sich besonders dann an, wenn der Jagdplatz weiter entfernt lag. Dasselbe Phänomen konnte schon für das Neolithikum beobachtet werden (HÜSTER PLOCMANN, SCHIBLER 1997, S.91).

³²⁶ SCHENK 2008, p.39.

³²⁷ BOHME 1974, p.125.

par deux lignes incisées. Ces particularités permettent de situer sa fabrication peu après 450 de notre ère³²⁸.

LES CÉRAMIQUES

La vaisselle fine d'importation offre des jalons d'importance. Les sigillées d'Argonne relèvent d'une typologie bien connue ; le plat Chenet 304, courant au 4^e comme au 5^e siècle, n'est qu'occasionnellement signalé sur le Plateau suisse ; sa présence en milieu alpin est documentée à Schaan FL³²⁹. La coupelle Chenet 314b 58, similaire formellement au type de sigillée africaine Hayes 67, rare en territoire helvétique, est également signalée à Yverdon³³⁰. Tel n'est pas le cas des coupes Chenet 320 aux panses ornées à la molette (59-60) ; attestées à partir de 337 de notre ère en territoire suisse, elles sont omniprésentes dans les horizons tardifs publiés à Bâle, Kaiseraugst, Zurzach, Yverdon, Lausanne, Genève et Argou VS³³¹. Comme pour les plats Chenet 304, leur diffusion pendant le 5^e siècle est encore bien attestée ; leur présence à Sion ne saurait être résiduelle.

Un seul plat en sigillée africaine claire D provient du complément de l'édifice st.20. Probablement du type Hayes 61, il ne peut être déterminé plus précisément en l'absence de son bord (61). La zone voisine du bâtiment st.20 livre 14 fragments de sigillée africaine provenant de quatre plats déterminés, chronologiquement homogènes (Fig.115) Le plat Hayes 50B (Fig.116, a) est observé à partir de la seconde moitié du 4^e siècle, comme le plat à marli horizontal Hayes 59 (b); tous deux sont encore fréquents dans les contextes marseillais de la première moitié du 5^e siècle³³². Le fond de plat décoré d'arceaux, probablement du type Hayes 59? (c),

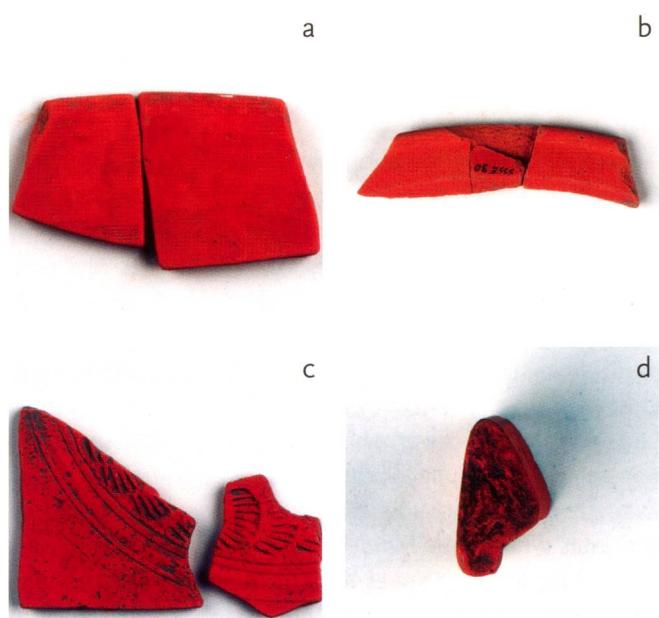


Fig.116 – Terre sigillée africaine D trouvée en dehors de la structure 20 : a. plat Hayes 50B, b. plat Hayes 59, c. plat Hayes 59?, d. plat Hayes 61B.

est utilisé pendant la même fourchette chronologique³³³. Enfin, le plat Hayes 61B (d), signalé dès la seconde moitié du 4^e siècle, est courant jusque dans la seconde moitié du 5^e siècle³³⁴. Représentatif d'un arc chronologique compris entre la seconde moitié du 4^e et le milieu du 5^e siècle, cet inventaire diffère des ensembles plus tardifs mis au jour à Marseille, à Arles et à Genève³³⁵. On notera ainsi l'absence des plats Hayes 87 et Hayes 104A, emblématiques de la seconde moitié du 5^e et du début du 6^e siècle de notre ère.

Si les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP) marseillaises sont bien séries entre le début du 5^e et la fin du 6^e siècle³³⁶, il n'en va malheureusement pas de même pour les exemplaires sédunois formellement trop divergents. En revanche, leur spectre formel est bien documenté au sein du contexte genevois postérieur à 457 de notre ère³³⁷ ; elles sont de ce fait bien attestées dans la seconde moitié du 5^e siècle.

Sur les trois lampes d'importation, seul le luminaire 71 relève d'une typologie et d'une origine bien documentées : il appartient au type Hayes IIA ou Atlante X A C3, issu des ateliers de Tunisie centrale. Caractérisée par un canal ouvert, cette forme est diffusée, selon la chronologie établie par J. W. Hayes, à partir des années 430 de notre ère³³⁸. Les don-

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N° cat.
Claire D	Plat	Hayes 50B	1	1	1334	
	Plat	Hayes 59	1	1	30	
	Plat	Hayes 59 (?)	2	1	3, 38	
	Plat	Hayes 61B	1	1	2033	
	Plats		6		87, 235, 717, 826, 1334, 2089	
Total			11	4		

Fig.115 – Hors structure 20. La sigillée claire africaine D.

³²⁸ RETTNER 2002, p.212.

³²⁹ Kaiseraugst AG : SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.80, 1 : 350-400/430 AD ; Schaan FL : SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.135, 2 : 350-400 AD .

³³⁰ ROTH-RUBI 1980, Abb.2,6.

³³¹ Kaiseraugst AG : SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.79, 1 : 330 – 400 AD ; Stein am Rhein SH : Höneisen *et al.* 1993, Taf.17, 104 : post 337 AD ; Zurzach : PEDRUCCI 1995 ; Yverdon VD : ROTH-RUBI 1980, n°51-10 : 4^e et 5^e siècles ; Lausanne : ECLOFF, FARJON 1983, 1 à 4 : 5^e AD ; Genève : PAUNIER 1980, p.194, Fig.5 et 6 ; Argou VS: PACCOLAT (*dir.*) à paraître, n°31-33: post 351 apr. J.-C.

³³² Hayes 50B : BONIFAY 2004, p.197 et Fig. 105, n°s 1-4 ; Hayes 59 : RAYNAUD 2017 in *Dicocer* en ligne, consulté le 11 mai 2017. Marseille : BONIFAY *et al.* (*dir.*) 1998, p.363.

³³³ BONIFAY *et al.* (*dir.*) 1998, pp.363-364.

³³⁴ RAYNAUD 2017 in *Dicocer* en ligne, consulté le 11 mai 2017. BONIFAY 2004, pp.167-171.

³³⁵ Marseille, BONIFAY *et al.* (*dir.*) 1998; Arles : RICHARTE 2011, pp. 72-76 ; Genève : SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, p.104 et pl.12, n°s 1-4.

³³⁶ BONIFAY *et al.* (*dir.*) 1998.

³³⁷ SCHUCANY *et al.* (*dir.*) 1999, Pl.12-13, n°s 17-26.

³³⁸ HAYES 1972.

nées fournies par le mobilier de Marseille confirment son pic de diffusion entre le milieu et la seconde moitié du 5^e siècle³³⁹.

À l'exception d'une amphore de Tripolitaine (73) et d'une Dressel 20, toutes deux d'époque impériale, les amphores mises au jour dans le comblement du bâtiment st.20 forment un ensemble des plus homogènes dont les meilleurs parallèles proviennent de contextes du 5^e siècle. Les types de conteneurs datés uniquement du 4^e siècle ou apparaissant à partir de la seconde moitié du 5^e siècle font totalement défaut.

Le spectre formel des amphores identifiées révèle une datation serrée, fournie par la cargaison de l'épave du Dramont E au *terminus post quem* de 425 de notre ère, et par les contextes d'habitat de Marseille. Ainsi, l'absence des formes Dressel 23, Almagro 51c et Keay 19, pourtant documentées jusque dans le premier quart du 5^e siècle à Marseille est un élément révélateur pour la datation de l'ensemble sédunois³⁴⁰. La chronologie marseillaise est tout aussi utile pour définir le *terminus post quem* du lot d'amphores étudié : le riche comblement d'un puits daté entre le deuxième quart et la fin du 5^e siècle livre nombre de parallèles aux côtés de rares types plus récents qui ne sont pas représentés à Sion, « Sous-le-Scex ». Enfin, les contextes de la fin du 5^e et du 6^e siècle livrent un inventaire formel nettement différent de celui de l'édifice st.20³⁴¹. Les éléments de chronologie relevés permettent de situer entre 425 et 475 la datation de l'ensemble sédunois.

LE VERRE

L'étude du verre creux indique que le remplissage de la structure 20 est situé entre le second quart et la fin du 5^e ou le début du 6^e s.

La présence de récipients caractéristiques du 4^e et du début du 5^e siècle est discrète ; les gobelets tronconiques Isings 106/109 (184-186), les cruches Isings 120/126/127 (183) et les verres gravés 187-190, soufflés en verre incolore verdâtre, comptent moins d'une dizaine d'individus sur les 78 recensés³⁴².

La prépondérance du verre foncé et des lèvres arrondies 199-217 sont autant d'indicateurs suggérant qu'une grande majorité du verre a été produite peu avant le milieu du 5^e siècle.

³³⁹ BONIFAY *et al.* (dir.) 1998, p.366 ; BONIFAY 2004, pp.383-384.

³⁴⁰ Vgl. wenige Exemplare in Rom, Schola Praeconum I: WHITEHOUSE *et al.* 1982, Nr.166-168. – Marseille : BONIFAY *et al.* (dir.) 1998, contexte 12: 231 Abb.196 («proportions infimes»).

³⁴¹ Vgl. z.B. BONIFAY *et al.* (dir.) 1998, contexte 5 oder contexte 13 (noch 2 Spathieia).

³⁴² Les faciès verriers des contextes du début du 5^e siècle, par exemple ceux du *castrum* de Pfyn (TG) (FÜNSCHILLING 2008), de la basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne (FOY 1995) et d'un remplissage de fosse à fonction artisanale à Reims (CABART 2012), sont caractérisés par des récipients à lèvre coupée, soufflés dans des verres clairs, verdâtres.

A l'inverse, les 23 individus bleutés ornés de fils blanc opaque 221-231 fournissent un *terminus post quem* situé entre la fin du 5^e et le début du 6^e siècle³⁴³. L'absence de gobelets carénés de tradition mérovingienne (type Feyeux T52/53), produits à partir du second quart du 6^e siècle et de verres à pied, fréquents en Italie à partir du début du 6^e siècle, confirme l'absence de marqueurs chronologiques du 6^e siècle observés parmi les autres mobiliers³⁴⁴.

Le remplissage du puits de la rue Bon-Jésus à Marseille, daté entre 440/460 et la fin du 5^e – début du 6^e siècle³⁴⁵, constitue l'ensemble de verres fournissant le plus de points communs avec l'ensemble de « Sous-Le-Scex est ».

EN GUISE DE CONCLUSION CHRONOLOGIQUE

La somme des éléments reconnus permet de fixer un *terminus post quem* monétaire à partir de 425 de notre ère. La céramique - amphores incluses – livre un *terminus post quem* à partir de 430, quasi identique à celui des monnaies. La date de clôture de l'ensemble étudié pose en revanche problème. Si les monnaies, le petit mobilier, les céramiques fines d'importation et les amphores relèvent toutes de contextes datés en Suisse comme en France méridionale entre 425 et 475 de notre ère, la présence de verres bleus à filament blancs repousse – en l'état actuel des connaissances – le *terminus post quem* vers la fin du 5^e siècle.

Ce type de verre creux, dont la date d'apparition fait encore débat³⁴⁶ conditionnerait ainsi l'abandon du bâtiment st.20 entre la fin du 5^e et le début du 6^e siècle alors que les autres mobiliers datant le situe dans la seconde moitié du 5^e siècle. Le principe de prudence guidant l'analyse chronologique des auteurs conduit à reconnaître cette différence sensible de datation induite par la seule famille des verres creux bleus à filaments blancs opaques, les autres verres étant par ailleurs synchrones avec les mobiliers monétaire et céramique.

L'absence à Sion des types plus tardifs de sigillées africaines et d'amphores, solidement documentés à Genève, à Arles et à Marseille, a toute son importance. Postulée par J.-Y. Feyeux, l'apparition des verres creux bleus à filaments dès la seconde moitié du 5^e siècle pourrait ainsi trouver avec l'ensemble sédunois l'exemple faisant jusqu'à présent défaut au sein des *corpus* de référence.

³⁴³ FOY 1998, p.374 ; FOY 2012, pp.348-352 ; FEYEUX 2003, pp.238 et 243 : J.-Y. Feyeux indique que les fils blancs opaques apparaissent dans le courant de la seconde moitié du 5^e siècle, mais aucune sépulture datée de la période 450-480 n'en contient.

³⁴⁴ Cette remarque doit être toutefois nuancée, puisque les gobelets carénés et les verres à pied se distinguent à travers leur fond (les bords étant similaires à ceux de la structure 20) et que les fonds sont justement très peu présents dans cet ensemble.

³⁴⁵ FOY 1998, pp.243-249.

³⁴⁶ Voir *supra*, chap.II.5.2 Formes et types.

III.8. LE COMBLEMENT DE LA STRUCTURE 20 : UN REFLET DU TRAIN DE VIE DE L'ÉLITE SOCIALE VALAISANNE

Les artefacts mis au jour dans le comblement du bâtiment st.20 offrent un reflet hors du commun du train de vie d'un domaine péri-urbain valaisan tardo-antique.

On relèvera en premier la présence de monnaies tardo-antiques en nombre ; dominé par les frappes émises à Rome, la composition de ce lot monétaire rencontre ses meilleurs parallèles en Italie. Ce rayonnement de l'Italie en Valais transparaît également par le biais du mobilier céramique. Bien qu'essentiellement produites localement, la typologie des vaisselles de table en revêtement argileux souligne une vigoureuse influence formelle cisalpine. Également d'origine locale ou régionale, la quantité de céramiques à couverte plombifère ainsi que la prédominance des formes ouvertes au sein des céramiques culinaires, soulignent une influence italique affirmée sur la batterie de cuisine valaisanne du 5^e siècle. Cette influence souligne en filigrane l'importance des relations intra-et transalpines qui témoignent de la vitalité des cols au sein de l'Antiquité tardive.

Cet impact fort ne saurait faire oublier l'importance du flux commercial méditerranéen. Aux côtés des rares sigillées africaines et des dérivées de sigillées paléochrétiennes, les amphores éclairent avec force l'importance de l'axe rhodanien qui permit leur acheminement depuis les rives les plus éloignées du Bassin méditerranéen. Celles provenant d'Afrique du Nord ont transporté des sauces à base de poisson, de l'huile d'olive comme des olives en conserve ainsi que du vin. Celles issues de Palestine ont servi exclusivement à transporter du vin, comme le confirment nombre de sources tardo-antiques³⁴⁷. Enfin, les conteneurs siciliens ou d'Italie méridionale ont également servi à l'importation de vin ; leurs dimensions moindres rendent possible leur acheminement occasionnel par les cols alpins.

Les amphores soulignent avec force un mode de vie aisément orienté vers une cuisine disposant des denrées alimentaires méditerranéennes évoquées et agrémentée par des crus tyrrhénien, africain et palestinien. La réduction de la taille des conteneurs en regard de ceux employés au fil du Haut-Empire, voire par endroits jusqu'au 4^e siècle, est révélatrice du caractère luxueux des importations qui ne sont à présent destinées qu'à une très faible part de la population disposant des capacités financières nécessaires pour leur achat, certainement des plus onéreux.

Outre leur mise en terre rapide, cause de leur excellent état de conservation, les restes animaux reflètent également une

table riche, bien garnie en viandes, notamment de porcelets mais aussi de volailles. Le pourcentage comparativement élevé et particulièrement diversifié de la chasse confirme l'aisance du propriétaire du domaine, proche ou appartenant à l'aristocratie tardo-antique du Valais. Qu'il soit un riche propriétaire foncier, un membre éminent de l'administration impériale civile ou militaire, voire un membre du clergé, les objets et les restes analysés ne permettent de définir plus précisément le statut du propriétaire des lieux. La présence au sein de la basilique voisine d'inscriptions en remplacement éclaire en partie cette haute société valaisanne³⁴⁸ dont le rayonnement est observé non seulement ailleurs au sein de la ville antique et de ses proches environs³⁴⁹, mais également dans tout le Valais tardo-antique ; cette configuration sociale se maintiendra substantiellement pendant le Haut Moyen Âge, voire au-delà³⁵⁰.

³⁴⁷ Voir *infra*, chap.III.3.5

³⁴⁸ Voir *infra*, chap.V.

³⁴⁹ Voir *infra*, chap.VI.

³⁵⁰ Voir *infra*, chap.VII.

